

Stéphanie Mayer

**Du « Nous femmes » au « Nous féministes » :
L'apport des critiques anti-essentialistes
à la non-mixité organisationnelle**

**Collection Tremplin, n° 3, 2012
Cahiers de l'IREF**

**Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal**

La collection Tremplin des Cahiers de l'IREF est consacrée à la publication de mémoires avec concentration en études féministes qui ont remporté le Prix de publication de l'Institut.

Distribution : **Institut de recherches et d'études féministes**
Université du Québec à Montréal
Téléphone : (514) 987-6587
Télécopieur : (514) 987-6742
Courriel : iref@uqam.ca
Commande par Internet : www.iref.uqam.ca

Adresse postale :
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec
Canada H3C 3P8
Adresse municipale et messagerie :
Pavillon 210 rue Sainte-Catherine Est
Local VA-2200

Institut de recherches et d'études féministes
Dépôt légal : 4^e trimestre 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-922045-41-3

Les textes publiés dans les Cahiers de l'IREF n'engagent que la responsabilité de leurs auteures.

Traduction libre des citations de langue anglaise : Ariane Gibeau.

Couverture : Service des communications, UQAM.

Stéphanie Mayer, M.A. Science politique, lauréate ex æquo du Prix de publication du meilleur mémoire de maîtrise avec concentration en études féministes pour l'année 2011.

Sous la présidence de Thérèse St-Gelais, directrice de l'Unité de programmes en études féministes à l'IREF et professeure au Département d'histoire de l'art, le jury était composé de :

Rachel Bédard, éditrice, Éditions du remue-ménage

Anita Caron, professeure émérite, UQAM, membre professeure honoraire à l'IREF

Rachel Chagnon, coordonnatrice de la recherche à l'IREF et professeure au Département de sciences juridiques

Lorraine Archambault, agente de recherche et de planification à l'IREF, membre observatrice

Table des matières

Avant-propos	ix
Remerciements	xi
Résumé	xiii
Introduction	1
CHAPITRE I	5
La non-mixité : la création d'un espace de liberté politique pour les femmes et les féministes	5
1.1 La constitution politique de la catégorie « femme » : un lieu de rassemblement	7
1.2 La définition de la non-mixité : un espace d'autonomie et de liberté politiques	10
1.2.1 Les motivations des femmes et des féministes à la non-mixité organisationnelle	11
1.2.2 L'autonomie dans les espaces non-mixtes entre « femmes » : une définition	13
1.2.2.1 L'autonomie discursive	14
1.2.2.2 L'autonomie intimiste	15
1.2.2.3 L'autonomie organisationnelle	16
1.2.2.4 L'autonomie programmatique	16
1.3 Les différentes manifestations de non-mixité : quels critères et quels objectifs ?	17
1.3.1 La non-mixité « femmes »	19
1.3.2 La non-mixité « féminine »	20
1.3.3 Entre la non-mixité « femmes » et la non-mixité « féminine » : quelles frontières ?	22
CHAPITRE II	25
Sur la non-mixité organisationnelle : un regard critique	25
2.1 L'évanescence des « femmes » : une remise en cause du « Nous femmes »	25
2.1.1 La notion de « sujet » remise en cause	27
2.1.2 Les implications pour le « Nous femmes » : que doit-on abandonner ?	28
2.1.3 De la sororité des femmes à la solidarité des féministes	29
2.2 L'expérience en question	30
2.2.1 L'aplanissement des différences : une expérience commune des « femmes »	30
2.2.2 Les femmes comme victimes : le seul lieu de ralliement ?	33
2.2.3 Au-delà d'être oppresseurs : des hommes et des luttes féministes	36
2.2.4 Les frontières de la catégorie « femmes » : l'inclusion des personnes transsexuelles	40
2.3 L'isolement exclusif : la reconduction de la binarité genrée des terrains politiques	45
2.3.1 De la tentation du repli à la prise en charge des « affaires des femmes »	46

CHAPITRE III.....	51
Du « Nous femmes » au « Nous féministes » : vers un projet de société.....	51
3.1 Un « Nous » anti-essentialiste pour les femmes et les féministes.....	52
3.1.1 Le genre comme « sérialité ».....	53
3.1.2 Le « Nous » révolté : un rassemblement à des fins politiques.....	56
3.1.3 Le « Nous féministes » : des intérêts politiques communs.....	58
3.2 De nouveaux paramètres : la non-mixité organisationnelle entre féministes.....	62
3.2.1 Les coalitions politiques : un mode d'organisation anti-essentialiste.....	62
3.2.2 La non-mixité entre féministes.....	64
3.3 La société dans son ensemble concerne les féministes !.....	66
3.3.1 Pour le « Nous féministes » : tous les enjeux sociétaux sont pertinents.....	69
3.3.2 Les modes d'action politiques féministes sont à radicaliser.....	71
CONCLUSION	75
BIBLIOGRAPHIE.....	79

Avant-propos

[Réfléchir au « Nous » :] Le nous de celles qui, pour se rassembler, ont participé à la symbolique d'un « grand récit » — le récit qui va du matriarcat et des amazones à l'épopée de la sororité — et qui s'interrogent aujourd'hui sur le statut de ce grand récit dans la perspective même du féminisme. (Collin, 1983/1984 : 16)

Je m'interroge parce que je me sens et me fais héritière de ce « grand récit »; celui des féminismes. Selon l'aphorisme de René Char, « Notre héritage n'est précédé d'aucun testament » (1946 : 63); il me (nous) laisse la liberté d'en disposer, au sens d'une manière ingénieuse, respectueuse et solidaire, et non au sens de par-dessus bord, de féminismes à la mer. Il y a aura avec certitude du largage, mais il y aura également de la restitution politique et de la reconnaissance admirative. Ce projet de recherche est né au confluent de trois idées qui forment une tension; elles s'intriquent tel un nœud gordien. Elles constituent ce que je suis comme militante féministe, comme universitaire féministe et comme femme féministe. Trois séquences de mes subjectivités où les paradoxes sont nombreux, à défaire le nœud; elles exposent mes passions, mes révoltes et mes utopies féministes !

C'est en mettant en pratique la non-mixité organisationnelle avec des « amazones » que mes premiers questionnements sont advenus. Au départ, j'ai retracé le parcours historique de ce mode d'organisation pour en saisir les ancrages théoriques et tout l'appareillage conceptuel qui sert ses discours et, finalement, j'ai réfléchi sur ses avenues politiques passées, actuelles et futures. Par l'intermédiaire de ce mode d'organisation, héritage précieux des luttes des femmes et des féministes, j'ai expérimenté mes résistances, identifié des incohérences et reconnu mes malaises. Après tâtonnements, j'ai sauté, non sans appréhension. J'ai eu peur du jugement des autres féministes; certaines d'entre elles planaient au-dessus de ma table de travail pendant les moments de doute. J'ai eu peur et pourtant, j'ai fait de belles découvertes; plusieurs avaient le même souhait : un examen féministe de la non-mixité organisationnelle des femmes et des féministes.

Derrière l'intérêt de recherche pour la non-mixité se cachaient trois types de malaise qui ont fait l'objet d'analyses : 1) l'impossibilité d'être à la fois féministe et critique de la non-mixité sans pour autant être appréhendée comme réfractaire à ce mode d'organisation; 2) l'importance accordée à l'analyse, en matière de classes de « sexes », des espaces entre femmes seulement et les résistances à penser des rapports sociaux mixtes entre féministes; 3) le caractère nécessaire — essentiel — accordé à la génitalité « femelle » dans le fait d'être une « femme » et de pouvoir participer à des espaces non-mixtes féministes. Dans cet essai, mes réflexions sont exploratoires. Elles vont dans plusieurs directions en abordant ce mode d'organisation à partir de concepts et de théorisations multiples. Il n'y a pas d'étude de cas dans cette recherche, mais j'ose espérer que quelques pistes de réflexions seront susceptibles d'intéresser des femmes et des féministes qui pratiquent la non-mixité. J'ai employé le « Je » ici et là, car il s'agit d'une démarche autoréflexive sur mes propres articulations théoriques juxtaposées à mes pratiques militantes; ce n'est évidemment pas dénué de paradoxes. Je souhaite que ce ton personnel ne nuise pas au potentiel de ces idées à faire naître à leur tour des questionnements sur les conceptions théoriques et les pratiques militantes d'autres féministes. Enfin, mon positionnement est spécifique et il me permet, à partir d'une situation privilégiée (celle d'une jeune femme « blanche », occidentale, scolarisée, sans handicap), d'aborder, dans une perspective critique, un

héritage des luttes des femmes dont les gains politiques « nous » ont été grandement bénéfiques; d'autres femmes dans le monde n'ont pas encore eu la chance d'en hériter. Il s'agit de réflexions théoriques à propos d'un contexte féministe bien familier. Par contre, j'aspire à ce qu'elles n'écartent pas des solidarités que je souhaite transcontinentales entre femmes et féministes.

Remerciements

En procédant à l'écriture des remerciements apparaissant au début de cette aventure intellectuelle, j'approche à grande vitesse du fil d'arrivée. En chacune de ces lignes, il y a les défis éthiques et politiques que représente l'analyse de la non-mixité organisationnelle des femmes et des féministes, car il s'agit de saisir à bras-le-corps une partie importante d'un débat dans lequel je me retrouve comme interlocutrice en tant que femme, féministe et universitaire. En chacune de ces lignes, il y a une lutte contre les découragements, les doutes et les nombreuses tentatives d'évitement et de procrastination.

Cette recherche fut merveilleusement dirigée par Micheline de Sève. J'ai d'abord été inspirée par les idées radicales et les positionnements jouant avec les cadres théoriques de cette politologue féministe. Ensuite, c'est une merveilleuse complicité entre la directrice et l'étudiante qui a caractérisé cette relation; le prélude d'une amitié, je le souhaite. Micheline a su autant me prendre délicatement dans les moments difficiles que me pousser plus loin lorsque j'en ai été prête, parfois plus vite que je ne le pensais... Merci pour ces discussions si enrichissantes qui ont passé de l'amour à l'art, de la quotidienneté au politique, des doutes aux belles folies de la vie. Je te serai toujours reconnaissante d'avoir accepté, autour d'un verre de vin entre féministes, de me diriger. Merci pour tout.

Mille mercis à Francis Dupuis-Déri pour savoir, à certains moments, nourrir mes réflexions et à d'autres, les mettre solidement au défi ! Ta disponibilité est sans limites pour des discussions, des précisions ou pour des suggestions de livres ou d'articles. Je souhaite, si j'occupe un poste de professeure un jour, peu importe le niveau d'études, savoir alimenter la curiosité intellectuelle des étudiantes et des étudiants comme tu arrives si bien à le faire.

Je dédie une partie de cette aventure intellectuelle et politique à Julie Depelteau, une amie féministe inspirante avec qui ces idées ont évolué au cours des cinq dernières années. Une femme de tête, une femme de cœur et une femme de luttas, avec qui j'ai toujours été mise au défi. Merci d'être cette interlocutrice si privilégiée.

Un immense merci à mes amis, amies et amour de m'avoir accompagnée dans ce processus. Merci plus précisément à Alexandre Baril : interlocuteur de mes idées et spectateur de mes premières rencontres avec les théorisations féministes; il y a un peu de tes idées dans les miennes. Surtout, merci de m'avoir relue. Merci à Marie-Ève Gauvin : amie merveilleuse du travail assidu, surveillante de mes procrastinations, femme bouillante d'idées et de folies me nourrissant de projets pour qu'enfin celui-ci finisse. Merci à Myriam Larouche-Tremblay : pour son intérêt et sa curiosité de mes idées, pour m'avoir relue avec autant de sérieux. Finalement, merci à Francis Gilbert : pour sa présence apaisante, son soutien indéfectible et son humour qui désamorce tout, surtout les angoisses. À vous, merci d'avoir été à mes côtés et d'y avoir cru presque plus que moi, à certains moments.

Merci aux femmes des « Amazones » : votre radicalisme, votre audace et votre folie m'ont permis d'expérimenter l'organisation en non-mixité « femmes ». Ce collectif fut l'étincelle expérientielle me permettant de penser les bases d'une non-mixité entre féministes.

Merci à Marielle Lapierre, ma mère, la première féministe que j'ai rencontrée. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord autant sur les moyens que sur les fins, nous partageons la même aspiration : la liberté ! Une partie de cette aventure théorique et politique t'est dédiée pour ton soutien et ton amour. Je voudrais aussi remercier Michel Mayer, mon père, de qui j'ai hérité mon esprit de contradiction et ma détermination. Envers et contre tout, quand on y croit, on peut y arriver. Ce mémoire de maîtrise est la concrétisation de cette promesse.

Un merci sincère à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM pour ce concours permettant la publication de mon mémoire de maîtrise dans la collection « Tremplin » des *Cahiers de l'IREF*. La place occupée par l'IREF dans mon parcours académique est extrêmement significative pour les personnes et les idées que j'y aie rencontrées. La publication de mon mémoire est un honneur. Des remerciements particuliers au comité qui a travaillé à la lecture et à la sélection des nombreux mémoires en lice : Rachel Bédard, Anita Caron, Rachel Chagnon, Thérèse St-Gelais et Lorraine Archambault.

Enfin, je pourrais remercier encore plusieurs personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce projet. Mais l'essentiel tient dans l'idée qu'une aventure de maîtrise est rendue possible à la fois par soi-même et par les autres. Malgré les doutes, ma passion curieuse d'aller au bout de cette réflexion fut plus forte... et elle m'a surprise, car elle est infinie.

Résumé

Les espaces politiques non-mixtes entre « femmes » représentent, en raison de l'autonomie qu'ils permettent d'acquérir, un mode d'organisation qui s'est avéré efficace pour mener des luttes en faveur de la liberté. Ce type de rassemblement se constitue sur la base du « Nous femmes » qui fait l'objet depuis près de trois décennies de nombreuses résistances de la part des féministes postmodernes et poststructuralistes. Ces critiques de l'essentialisme remettent en cause les fondements du « Nous femmes » et ébranlent, par le fait même, le mode d'organisation en non-mixité construit sur l'identité « femmes ».

Cette recherche vise les trois objectifs suivants : 1) retracer l'importance politique du mode d'organisation en non-mixité « femmes »; 2) explorer, à partir d'une perspective féministe postmoderne et poststructuraliste, les tensions relatives au « Nous femmes » et à l'expérience qui lui est propre; et 3) montrer la pertinence du déplacement vers le « Nous féministes », qui permet de penser une non-mixité entre féministes.

Cette analyse épistémologique met en dialogue les cadres théoriques des féministes radicales, principalement matérialistes, avec ceux des féministes postmodernes et poststructuralistes au sujet du « Nous femmes » et de son expérience spécifique. La discussion aboutit à une proposition actualisée en matière de concepts féministes mobilisés dans le cadre d'une organisation en non-mixité, qui conjugue anti-essentialisme et radicalisme politique.

La proposition centrale de cette recherche entend inciter les féministes (militantes et théoriciennes) à emprunter le passage du « Nous femmes » vers le « Nous féministes ». Ce déplacement permet la conceptualisation d'une non-mixité entre féministes invitée à se saisir, dans une perspective féministe, de l'ensemble des enjeux sociaux. Cette démarche repose sur le postulat que les féminismes représentent une réflexion politique qui concerne l'ensemble de la société, qu'ils constituent un projet démocratique.

Les conclusions rappellent l'importance de ce déplacement épistémologique et politique du « Nous femmes » vers le « Nous féministes » afin de contourner les paradoxes théoriques que revêtent les ancrages essentialistes associés à la catégorie « femmes » et la non-mixité sur cette base.

Mots clés : non-mixité organisationnelle; mixité sociale; mouvements des femmes; mouvements féministes; féminisme radical; féminisme postmoderne; féminisme poststructuraliste; « Nous femmes »; « Nous féministes »; démocratie.

Introduction

Pour les femmes et les féministes¹, la liberté politique de délimiter un espace non-mixte, favorisant la mise en commun de leurs révoltes et de leurs désirs de changements sociaux, a permis de repousser les limites trop restreintes de leurs capacités citoyennes². La non-mixité organisationnelle pratiquée à différentes périodes de l'histoire des mouvements de femmes représente un héritage précieux des luttes féministes, auquel il importe de réfléchir. Ainsi, la problématique sur laquelle cette recherche se penchera concerne la nécessité d'actualiser le mode d'organisation en non-mixité fondé sur le « Nous femmes », à la lumière des critiques de l'essentialisme³ formulées par les féministes postmodernes et poststructuralistes⁴. Les remises en cause des conceptions exclusives et normatives de la catégorie « femmes », et de l'expérience de la féminité qui lui serait associée, soulèvent le doute chez plusieurs féministes quant aux possibilités de penser l'action politique en non-mixité sur la base de cette identité. Cette étude vise à montrer que les critiques postmodernes et poststructuralistes ne mènent pas à l'inaction politique, bien au contraire. Celles-ci inspirent, par leur proposition de « coalitions anti-essentialistes », la conceptualisation d'une non-mixité entre féministes. La thèse centrale qui sera défendue est la suivante : les critiques à l'endroit de la catégorie « femmes » formulées par les féministes postmodernes et poststructuralistes incitent à emprunter le passage du « Nous femmes » vers le « Nous féministes ». Ce nouveau « Nous », lieu de ralliement « postidentitaire », représente les contours mouvants et inclusifs d'une non-mixité organisationnelle entre féministes, celle-ci orientée vers un projet politique de société féministe et démocratique.

Les objectifs visés par la thèse centrale de cette recherche sont de trois ordres. Au premier chef, l'intérêt est de reconnaître la radicalité initiale de ce mode d'organisation qui a permis aux femmes de se poser comme sujets politiques et citoyennes à part entière. Au deuxième chef, les théorisations critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes permettront d'analyser les différents points

¹ Je réfère aux « femmes » et aux « féministes », car ces deux identités nécessitent d'être distinguées, notamment parce qu'elles conditionnent la participation à des mouvements ayant des objectifs politiques différents : « [...] il y a une différence entre le fait d'être socialement une femme et celui de se définir comme féministe puisque, dans le deuxième cas, il y a un travail de politisation/subversion des catégories de genre » (Lamoureux, 2010 : 150). Il y a aussi le souhait d'élargir suffisamment la conception de personnes « féministes » pour y inclure les hommes qui adhèrent à ces valeurs politiques.

² La notion de « citoyenneté » est polysémique et ses définitions sont nombreuses. Du point de vue des études féministes et de la science politique, l'intérêt est de dépasser les dilemmes entre universalisme et particularisme ainsi qu'entre égalité et différence, pour une « nouvelle » conceptualisation de la citoyenneté. « Des notions telles que nouvelle citoyenneté, citoyenneté responsable, citoyenneté économique, sociale ou politique [...] sont constamment mobilisées pour qualifier ou caractériser les mutations contemporaines [...] [Celles-ci] mettent en effet en cause l'unicité et l'indivisibilité d'une citoyenneté fondée traditionnellement sur une logique nationale-étatique. [...] [La] citoyenneté ne se laisse plus enfermer dans les cadres classiques des traditions républicaine et libérale » (Marques-Pereira, 2003 : 2).

³ Les conceptions de l'« essentialisme » ne sont pas monolithiques et l'espace manque pour définir chacune d'elles. Par contre, il importe de ne pas verser dans une simple opposition entre essentialisme et constructivisme. Je tiens à saluer la contribution d'Alexandre Baril, dont les réflexions m'ont permis de nuancer mes conceptions. Voir à ce sujet : Baril, Alexandre. 2010. *L'opposition binaire entre essentialisme et constructivisme en philosophie. Réel antagonisme ou faux débat ?* Dans cette recherche, la notion d'essentialisme réfère au fait de retenir des caractéristiques élémentaires et nécessaires pour que des choses ou des êtres existent.

⁴ Les perspectives féministes postmodernes et poststructuralistes sont présentées ici comme un ensemble de théories qui inscrivent, pour les féminismes, des ruptures aux plans épistémologique, ontologique et politique. Les conditions d'émergence de ces perspectives ne sont pas exactement les mêmes, mais se rejoignent sur la base de certains postulats, notamment la critique de l'essentialisme, une dimension transversale à cette recherche.

de tension liés à une conception moderne de la catégorie « femmes » et de son expérience dans le cadre d'une pratique de non-mixité. Au dernier chef, ces réflexions critiques de l'essentialisme, invitant au passage d'une politique identitaire vers une politique de coalition, fournissent les outils théoriques pour penser un « Nous féministes » et une non-mixité anti-essentialiste entre féministes.

Cette recherche tente de dépasser l'antagonisme de certaines conceptions face à la non-mixité organisationnelle, en forçant un dialogue entre les cadres théoriques des féministes radicales matérialistes et ceux des féministes postmodernes et poststructuralistes⁵. Elle part du postulat qu'il existe une reproduction des exclusions et des hiérarchies dans les sociétés qui perpétuent l'assujettissement des femmes. Cette reproduction légitime l'action politique. Par contre, elle ne peut plus être fondée sur une conception spécifique et exclusive de l'expérience d'« être femmes », car ni la femme ni les femmes ne peuvent politiquement représenter le sujet stable et unifié des féminismes. Le lien théorique entre cette recherche et les perspectives féministes postmodernes et poststructuralistes se situe sur le plan des critiques à l'endroit de la conception moderne du sujet associée à la catégorie « femmes ». La pratique de non-mixité, héritée principalement des féministes radicales⁶, est conservée pour l'autonomie politique qu'elle permet d'acquérir, mais sera revisitée à la lumière des critiques de l'essentialisme. Ainsi, mon projet reste radical par l'importance qu'il accorde à l'action politique féministe et aux changements sociétaux, ceux-ci dépassant par ailleurs les enjeux spécifiques des femmes. Par contre, il s'inspire des perspectives postmodernes et poststructuralistes par tout l'intérêt qu'il alloue à la conceptualisation d'un rassemblement fondé non plus sur une identité « femmes », mais bien en fonction d'intérêts politiques féministes partagés.

Analyser le mode d'organisation en non-mixité fondé sur le « Nous femmes » à partir des cadres théoriques féministes postmodernes et poststructuralistes consiste à adopter une posture de critique interne. Celle-ci correspond à une attitude se distinguant d'une critique acerbe qui vise à saper les bases et les fondements ou à nier les héritages (Butler, 2005 : 26). Il s'agit d'une démarche qui questionne les discours et les pratiques féministes dans l'objectif d'explorer les points aveugles des théorisations et des pratiques militantes, afin de favoriser leur transformation (Scott, 2009 : 28). Ici réside un autre des objectifs qui traverse cette recherche: formuler une réflexion critique féministe constructive pour les féminismes comme mouvements de l'action et de la pensée.

Cette recherche se veut un essai théorique situé à l'intersection des études féministes et de la science politique. Elle adopte la méthodologie par triangulation des cadres théoriques de Michèle Ollivier et Manon Tremblay, selon laquelle : « [la chercheuse a] recours à plusieurs théories, alternatives ou concurrentes, pour saisir et suggérer un sens à la réalité couverte par sa recherche » (2000 : 55). Dans cette perspective, il semblait opportun de privilégier les concepts et les théorisations féministes

⁵ Pour représenter ces cadres théoriques, plusieurs auteures sont mises en dialogue. Ainsi, ces perspectives féministes radicales matérialistes, postmodernes et poststructuralistes ne sont pas incarnées par la voix d'une seule théoricienne, mais bien par un corpus que j'ai souhaité le plus diversifié possible.

⁶ Les féministes radicales constituent une très grande famille divisée selon différentes tendances idéologiques. Le féminisme radical a subi plusieurs transformations et sous-divisions se déclinant en féminismes « [...] radical de la différence, échelonnant des positions variant de (pour utiliser des étiquettes employées par Francine Descarries et Shirley Roy) radical "de la spécificité", à radical "de la femelléité"; puis, en réaction à cette dernière tendance, surgira en France le courant radical matérialiste » (Toupin, 1998 : 24). Ces nombreuses étiquettes montrent la diversité des féministes radicales. Par contre, elles caractérisent ce que Louise Toupin a appelé la grande « rupture » avec les traditions de pensée universalistes libérales ou marxistes : « [...] il n'en reste pas moins que l'émergence d'une pensée féministe radicale constitue la grande "rupture" opérée par le néo-féminisme à la fin de la décennie 1960. "Radical" signifiait qu'on entendait remonter, dans l'explication de la subordination des femmes, "à la racine" du système [...] qu'on nommera patriarcat » (1998 : 21).



propres à ces cadres théoriques, à une analyse « terrain » ou à des références à des études empiriques portant sur des groupes pratiquant la non-mixité organisationnelle⁷. Les réflexions des militantes féministes sur leurs pratiques sont riches, mais il s'avérerait intéressant d'effectuer une analyse des concepts mobilisés. D'autant plus que ces démarches épistémologiques critiques m'apparaissent aussi comme du militantisme à l'intérieur du milieu universitaire. Ainsi, s'exprime le souhait de bricoler une réflexion aux frontières des cadres féministes radicaux, principalement matérialistes, et des cadres féministes postmodernes et poststructuralistes, afin d'accentuer la continuité au détriment des fractures. À mon sens, l'exploration de ces possibilités de cohabitations théoriques est féconde, mais implique aussi des limites. En cela, le dialogue forcé entre les féminismes engendre certains paradoxes théoriques qu'il me faudra nommer et assumer en cours de route, notamment l'utilisation en alternance de vocables associés à l'une ou l'autre des perspectives.

Le premier chapitre abordera la politisation de la catégorie « femmes » comme une force politique et un lieu de ralliement pour les femmes et les féministes. Ainsi, la non-mixité organisationnelle représente une liberté politique dont la définition permettra d'aborder l'autonomie qu'elle permet d'acquérir. Cette autonomie politique sera déclinée en quatre aspects : discursif, organisationnel, intimiste et programmatique. Les mouvements des femmes et des féministes ont donné lieu à diverses manifestations de non-mixité et une catégorisation sera développée afin d'en analyser les différences eu égard aux critères mobilisés pour la délimitation de l'espace ainsi que les objectifs politiques visés.

Le deuxième chapitre exposera les critiques formulées par les féministes postmodernes et poststructuralistes au sujet de la catégorie « femmes ». Aborder du point de vue de l'expérience le lieu de ralliement de la non-mixité permettra de montrer les tensions relatives aux formes d'exclusion et de marginalisation encourues à l'endroit de l'expérience de femmes minoritaires au profit de la majorité; aux dangers de n'appréhender cette expérience des femmes que sous l'angle de l'oppression et de la « victimisation »; et finalement, aux difficultés de penser l'inclusion politique des hommes féministes et des personnes transsexuelles dans les luttes, considérant leur expérience genrée « différenciée ». Enfin, l'hypothèse selon laquelle les femmes féministes auraient, en raison de ce mode d'organisation non-mixte, cloisonné leurs interventions politiques dans les affaires de « femmes », acquiesçant à la reconduction de la binarité des terrains politiques, fera l'objet d'une analyse.

Le dernier chapitre adoptera une forme propositionnelle. Il sera question de deux conceptions de « Nous »; d'une part, le « Nous » sériel des femmes inspiré de la proposition d'Iris Marion Young de penser le genre comme une « structure sérielle » (2007) et d'autre part, le « Nous féministes » mixte inspiré de la politique de coalition. Ces « Nous » visent à contourner les tensions relatives au fait de penser l'action politique féministe sur la base du « Nous femmes ». Cela donnera lieu à la proposition centrale de cette recherche : le passage du « Nous femmes » vers le « Nous féministes ». Ce « Nous féministes » pensé sous la forme d'un rassemblement politique anti-essentialiste permettra de revisiter la non-mixité « femmes » pour envisager la non-mixité entre féministes. En terminant, il sera démontré comment ce mode d'organisation permet aux féministes de se positionner sur l'ensemble des enjeux dans la perspective d'un projet de société féministe et démocratique.

⁷ Pour une analyse empirique portant sur les compréhensions de militant.e.s au sujet des pratiques de non-mixité et du « Nous femmes », voir : Fortier, Ashley et al. 2008. « Questionnements sur la compréhension de militantEs libertaires queer et féministes au Québec à l'égard du « nous-femmes » et de la non-mixité : recoupements et divergences ».

Chapitre I

La non-mixité : la création d'un espace de liberté politique pour les femmes et les féministes

J'ai vu beaucoup de pays et j'ai vu beaucoup de révolutions.
Chaque fois qu'il s'agissait de défendre les femmes,
on me disait que ce n'était pas le moment. (de Beauvoir, 1979)⁸

Une des « réussites » des théoriciens et des philosophes classiques, modernes ou contemporains de la démocratie libérale, voire ceux de la démocratie radicale, est d'en être arrivés discrètement, au moyen de leurs conceptualisations androcentrées de la liberté, de l'égalité, de la mixité, de la citoyenneté, du consentement et de la délibération, à écarter l'idée même de différence sexuelle en asexuant l'individu comme sujet politique universel (Chaponnière, 2006; Marques-Pereira, 2003; Pateman, 1988 et 2000). Or, c'est au tournant du XVIII^e siècle que cette même différence sexuelle essentialisée — ancrée dans le corps, et plus particulièrement dans la supposition de l'impact de la forme des organes génitaux — que l'exclusion politique des femmes a été légitimée (Laqueur, 1992). Les « sexes » comme enjeu de pouvoir et de différenciation sont retenus comme étant une caractéristique déterminante de la capacité citoyenne. La spécificité anatomique marquant les corps féminins permettrait de trancher sur l'aptitude d'une personne à la coconduite du monde entre égaux. Cette facticité des démocraties actuelles demeure sans équivoque en raison des exclusions politiques de tout ordre qui sont réitérées par des discours, des structures et des systèmes qui sont, entre autres, hétérosexistes, capitalistes, racistes⁹. Les principes fondateurs des démocraties libérales sont érigés sur l'exclusion politique des femmes, même s'ils se prétendent universaux. Micheline de Sève relève ainsi ce caractère sexiste transversal : « [si] l'exclusion des femmes du suffrage "universel" n'a pas fait scandale, c'est que leur marginalisation politique relevait d'une autre logique, celle qui marque la frontière entre une sphère privée et une sphère publique [...] » (1999 : 172). Même avec le droit de vote « universel » — incluant maintenant les femmes — différents mécanismes d'exclusion politique évidents ou subtils — ceux qui affectent plus directement les femmes, par exemple — assurent le maintien des divisions et des hiérarchies sociales ainsi que la reconduction de privilèges qui nuisent à l'efficacité d'une organisation sociale mixte et démocratique. En cela, une société entre égaux¹⁰ et une mixité sociale postmoderne¹¹ sont encore à imaginer, ce qui, par ailleurs, ne peut être fait sans les apports critiques indéniables des théorisations féministes. Viser l'inclusion politique et le décroisement des sphères privée et publique (terrains politiques du féminin et du masculin) comme fondement de l'élaboration de pratiques sociétales

⁸ Simone de Beauvoir lors de la fondation du Tribunal international sur les crimes contre les femmes, Bruxelles du 4 au 8 mars 1979.

⁹ Il existe d'autres discours et systèmes qui marquent les sociétés; je choisis pour ce mémoire de retenir les trois nommés ci-haut pour comprendre les dynamiques des rapports sociaux et considérer leur consubstantialité (Kergoat, 2009).

¹⁰ Je m'inspire ici du concept de « communauté des égaux » de Jacques Rancière, développé dans le chapitre « La communauté des égaux » dans *Aux bords du politique* (2004 : 129-174). La communauté des égaux est pour Rancière toujours « actualisable »; il faut sans cesse travailler à la création de l'égalité.

¹¹ Corinne et Martine Chaponnière envisagent la mixité « postmoderne » non plus comme « [...] la coexistence de deux genres mais comme le vivre-ensemble d'identités sexuées multiples et mouvantes » (2006 : 11).

démocratiques nécessite d'une part de reconnaître les failles en ce qui a trait à la gestion de la « différence », laquelle a été jusqu'à ce jour hiérarchisée ou simplement occultée, et, d'autre part, d'admettre l'immensité du travail à abattre afin de gérer le « différend » sans le reconduire ni l'essentialiser.

Des femmes et des féministes ont choisi de privilégier une stratégie politique de non-mixité organisationnelle afin de mettre en lumière l'aspect bancal de la mixité sociale « garantie » par les démocraties libérales¹². « La non-mixité des groupes [de femmes et des féministes] a fait apparaître la non-mixité, ou la très faible mixité, des espaces sociaux traditionnels [...] » (Habib, 1992 : 282). À cet effet, des femmes et des féministes relatent dans leurs écrits qu'elles ont à une certaine époque choisi de claquer la porte des milieux de démocratie radicale dans l'objectif de refuser la secondarisation des enjeux politiques des femmes jugés subsidiaires au sein des regroupements de gauche et d'extrême gauche, qui, eux-mêmes, se targuaient d'être « féministes¹³ ». En raison de ce mode d'organisation en non-mixité entre femmes seulement qui rompt d'une certaine manière « [...] avec la mixité effective, le féminisme vise, pour une large part de lui-même, à inaugurer la mixité, une autre mixité qui serait la vraie¹⁴ mixité » (Collin, 1992b : 249).

Ce chapitre abordera dans un premier temps le processus de politisation de la catégorie « femmes » comme force politique et lieu de rassemblement. Il sera question de la mise en mouvement des femmes et des féministes sous l'égide d'un « Nous » qui vise à les rassembler en raison d'expériences d'oppression similaires dans les systèmes hétérosexistes et patriarcaux¹⁵. Ce « Nous » comme lieu de ralliement des femmes féministes devient la base idéale et pratique permettant

¹² Iris Marion Young affirme dans son texte "Together in Difference: Transforming the Logic of Group Political Conflict" que : « [s]eparatism asserted by oppressed groups is very different from the processes of enforced separation, segregation and exclusion perpetrated by dominating groups that assert their superiority / la non-mixité défendue par les groupes opprimés est très différente des processus de séparation, de ségrégation et d'exclusion mis en place par les groupes dominants pour affirmer leur supériorité » (1995 : 164). Ainsi, la non-mixité (ou la séparation) pratiquée par les femmes féministes ne relève pas du tout de la même logique, en ce qu'elle sous-tend une visée émancipatrice.

¹³ Voir à ce sujet, pour la réalité québécoise : O'Leary, Véronique et Louise Toupin. 1982. *Québécoises Deboutte !*; Beaudry, Lucille. 2004. « Les groupes d'extrême gauche au Québec et la question des femmes. De l'opposition à la conciliation ».

¹⁴ Je ne suis pas à l'aise avec l'idée d'inaugurer la « vraie » mixité, car je doute qu'elle existe. Après tout, qu'est-ce que la « vraie » mixité ? Or, il semble indéniable que certaines dispositions permettront d'améliorer les conditions d'une démocratie qui, elle, se fonde sur la mixité. Celle-ci ne saurait être prise sous une forme prédéfinie, car elle doit rester ouverte à l'aménagement d'espaces politiques s'adaptant aux réalités occultées.

¹⁵ Dans cette recherche, j'ai choisi de référer à ces deux systèmes, même si je considère qu'ils s'inscrivent dans des logiques similaires, mais de façon autonome (l'« abolition » ou le « dépassement » de l'un n'implique pas nécessairement l'autre). Leur utilisation est souvent révélatrice de l'appartenance à un cadre théorique féministe. Le « patriarcat » est présent dans l'ensemble des théorisations féministes, mais il n'a pas la même importance pour chacune. Dans une perspective féministe radicale, le patriarcat est identifié « [...] comme un système socio-économico-politique d'appropriation des femmes et de la reconnaissance de l'existence d'une classe de femmes : les femmes constituent une classe politique dans la mesure où elles sont individuellement et collectivement exploitées et opprimées par la classe des hommes, à des fins de production et de reproduction » (Descarries, 1998 : 190). La théorisation de l'hétérosexualité comme régime politique, la « pensée straight », revient à Monique Wittig (2001). L'hétérosexisme correspond à un système et à des discours qui visent à hiérarchiser les identités et les orientations sexuelles. L'hétérosexisme conduit politiquement et socialement à la contrainte à l'hétérosexualité et à une complémentarité « essentialisée » entre les femmes et les hommes. Cette appellation sera préférée à l'homophobie, car elle expose le caractère structurel des discriminations à l'endroit des personnes homosexuelles. Dans une perspective féministe poststructuraliste, l'hétéronormativité correspond à un ensemble de discours normatifs et régulateurs, hiérarchisant les identités et les orientations sexuelles et structurant les attentes sociales en fonction de ces derniers. Cela s'inspire de la théorisation de la matrice de sexe/genre/désir développée par Judith Butler (1995). Je tiens à saluer ici la contribution de Janik Bastien-Charlebois à ma compréhension des distinctions entre « hétérosexisme » et « hétéronormativité ». Voir à ce sujet : Bastien-Charlebois, Janik. 2011. « Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité ».



d'orchestrer leurs luttes. Le « Nous femmes » constitue à la fois la catégorie politique de référence pour les discours féministes, mais également le lieu de rassemblement pour penser l'action politique *par* et *pour* les femmes. Dans un deuxième temps, l'intérêt sera porté à l'organisation des femmes et des féministes sur la base d'un « Nous » qui permette de penser la non-mixité organisationnelle comme forme politique pouvant mettre à mal la « mixité sociale androcentrée ». Ce sera l'occasion de définir ce qu'est la non-mixité organisationnelle, laquelle est pensée comme une liberté politique engendrant l'autonomie essentielle aux mouvements des femmes et des féministes. Différentes réflexions de féministes seront articulées afin de définir les caractéristiques de cette autonomie politique. Dans un troisième temps, une catégorisation des manifestations de non-mixité organisationnelle sera développée, les distinguant en fonction des objectifs politiques qu'ils servent ainsi que des critères selon lesquels l'espace est délimité.

1.1 La constitution politique de la catégorie « femme » : un lieu de rassemblement

Dans une perspective féministe, l'histoire de l'exclusion politique des femmes de la cité, des lieux de réflexion et de planification du vivre-ensemble nécessite de passer en revue la « machine » culturelle, politique et scientifique qui a permis avec une certaine légitimité de penser et de construire les démocraties — l'espace public — sans les femmes¹⁶. L'objectif n'est pas ici de faire l'historique de cette exclusion politique, mais bien de la prendre pour postulat de départ afin de démontrer qu'elle repose sur une rhétorique culturelle essentialisée, servant des intérêts politiques. Thomas Laqueur démontre qu'historiquement, les « hommes » ont soutenu et expliqué les différences entre les genres bien avant celles entre les sexes (1992 : 86). Cela révèle que les explications qui ont eu force de loi et qui teignent d'une certaine manière les perceptions actuelles de ces différences relevaient de l'idéologie bien plus que de l'exactitude des observations. Ces connaissances sur la binarité des genres ont été essentialisées (Laqueur, 1992 : 104). Les sexes (au sens antagonique et hiérarchique) — comme catégorie sociale et politique — sont inventés au XVIII^e siècle et ce n'est « [...] ni une théorie de la connaissance, ni les progrès de la connaissance scientifique qui formèrent le contexte de l'affirmation de deux sexes incommensurables. Ce contexte fut en effet politique » (Laqueur, 1992 : 174). Les sexes et leurs différences induisant des caractéristiques spécifiques et des rôles sociaux précis sont le résultat de constructions discursives qui ont pris sens dans un contexte politique, associé entre autres, dans la foulée des Lumières, à la question de la pratique de la démocratie (Collin, 1989 : 36).

Les différences entre les femmes et les hommes doivent être comprises comme étant des constructions discursives et sociales à la fois culturelles, historiques, philosophiques, politiques et scientifiques¹⁷ qui fondent les rapports sociaux inégaux entre les genres. Cela ne nie pas que des

¹⁶ Affirmation qui pourrait être reprise pour d'autres groupes marginalisés et exclus politiquement.

¹⁷ À ce sujet, Laqueur écrit : « La manière dont on a pu imaginer dans le passé la différence sexuelle ne devait pratiquement rien à ce que l'on savait vraiment de telle ou telle brique d'anatomie, de tel ou tel processus physiologique, mais dérivait plutôt des exigences rhétoriques de l'heure » (1992 : 282). Marianne Van Den Wijngaard, une biologiste féministe, ajoute que les recherches féministes en sciences mettent en lumière que l'idée de « sexe » n'est pas aussi universelle et anhistorique que les scientifiques essaient de le démontrer : « All in all we may wonder to what extent the theoretically strict dividing line between the social and the natural, as well as between masculinity and femininity and even male and female, is a cultural artifact / Tout compte fait, on peut se demander jusqu'à quel point la sévère ligne de division théorique entre le social et la nature, de même qu'entre le masculin et le féminin, constitue un fabriqué culturel » (1997 : 3). Finalement, Delphine Gardey et Ilana Löwy visent à démontrer que la fabrication « du féminin et du masculin, et le rôle des sciences dans cette affaire, c'est donc faire plus qu'une enquête descriptive sur des états variables des représentations proposées par les sciences. C'est rendre compte de l'historicité radicale des définitions de l'humain, pointer la place prise

organes génitaux puissent avoir des formes, des « capacités » et des fonctions différentes, voire qu'il y ait des proportions d'hormones variant en fonction de certains corps. C'est l'importance politique accordée à ces différences (supposées, car le nudisme dans les espaces publics est généralement réprimé, et culturellement représentées) qui est le résultat d'enjeux de pouvoir ; celles-ci ont permis de trancher sur les capacités d'une catégorie de personnes à la gestion des affaires collectives. Les différences entre les sexes supposent que les femmes sont incapables d'exercer des droits politiques réputés naturels pour l'humanité : « [...] l'universalisme de la différence sexuelle a donc prévalu sur celui des droits naturels ; en conséquence, l'individu abstrait n'a pas été neutre, mais indubitablement masculin » (Scott, 1998 : 10).

L'exclusion politique des femmes comme sujets autonomes est perçue comme une concession « naturelle » et s'actualise dans la division des sphères privée et publique. Les théories du contrat social consacrent, fait remarquer Carole Pateman dans *The Sexual Contract* (1988), ces espaces du féminin et du masculin en fonction de caractéristiques essentialisées, soit l'intimité et la famille pour l'un et l'indépendance, la responsabilité et la raison pour l'autre. La quête d'autonomie et de liberté pour les femmes est politiquement révolutionnaire « [...] puisqu'elle défie les partages fondateurs du politique : partage entre privé et public, entre personnel et politique, entre féminité pré-politique et masculinité politique, entre vertu féminine et vertu civique » (Varikas, 1996 : 143). Cette division en deux espaces est politique. Les femmes perçues comme mineures (sous le contrôle / la possession de) sont reléguées au privé où elles sont réduites à leur statut de mère — scission que les femmes féministes auront besoin d'opérer¹⁸. Enfin, la route vers la reconnaissance des femmes comme sujets politiques autonomes suppose pour elles de s'arracher non seulement des rapports symbiotiques avec la famille mais également de toutes les autres « fausses » loyautés, y compris celles liées à leur sexe, ce qui rompt avec l'idée d'une solidarité « essentialisée » entre les femmes (Varikas, 1996 : 160).

Cette exclusion politique consacrée dans les démocraties libérales en fonction des différences entre les sexes a fait naître chez certaines femmes le sentiment d'un vécu commun, d'une expérience similaire, d'une condition particulière des femmes qui légitiment leur rassemblement sur cette base (Scott, 1998 : 33). Malgré des divergences quant aux conceptions du féminin et des stratégies politiques à mettre en œuvre, les femmes ont réussi à politiser, en raison de l'exclusion, la catégorie sociale « femmes » en faisant d'elle une force politique et un lieu de rassemblement¹⁹. La politisation par les femmes et les féministes de cette catégorie sociale revêt un caractère paradoxal, car elle vise à la fois à affirmer et à refuser la différence sexuelle²⁰. Les féminismes comme mouvements de l'action et de la pensée et, bien évidemment, leur sujet — la catégorie « femmes » — tiennent leur source entre autres

dans l'histoire occidentale par la construction de la binarité féminin/masculin comme processus de pensée dichotomique [...] » (2000 : 14).

¹⁸ Pour Diane Lamoureux, le projet féministe sous-tend la transformation des femmes en individus — dans l'objectif de mettre fin à leur statut de subalternes : il faut donc dissocier « femme » et « mère » ainsi que « femme » et « épouse » (1998 : 92). Cette dissociation a impliqué deux « grands » moments du féminisme permettant aux femmes d'être reconnues comme citoyennes à part entière (douées d'indépendance, de sens des responsabilités et de raison) : la lutte pour le droit de vote et la lutte pour le droit à l'avortement (Lamoureux, 2000b : 24-33).

¹⁹ La catégorie « femme » a été pensée au pluriel, mettant à mal la fiction de *La Femme* en démontrant qu'elle rassemblait différentes personnes et que l'identité féminine n'était ni essentielle ni l'Autre. En pensant *Les Femmes*, donc la catégorie « femmes », il devient possible d'entrevoir de multiples façons d'être, de penser, d'agir en tant que « femme ». Or, il importe de souligner que le passage du singulier au pluriel n'empêche pas que cette catégorie maintienne des exclusions qui deviendront problématiques.

²⁰ Selon de Sève, cette ambiguïté est sous-jacente à l'action politique des féministes : « [...] leur apparition sur la scène publique fait problème puisque la catégorisation même dont elles entendent supprimer la contrainte leur sert de point de ralliement » (1994 : 27).



dans cette exclusion politique. Donc, le but visé était (et demeure) l'élimination de la différence sexuelle hiérarchisée comme étant une caractéristique non pertinente pour déterminer la participation politique d'une personne aux affaires collectives, ce qui, au départ, ne pouvait qu'être fait au nom des femmes (Scott, 1998 : 20).

Cette politisation féministe de la catégorie « femmes » permet de réunir l'ensemble des femmes sur la base de l'appartenance à une catégorie sociale fondée sur le « sexe²¹ ». Dans une perspective féministe égalitariste²², elles revendiquent l'égalité des sexes en visant l'abolition des discriminations présentes dans les sphères telles que l'éducation, le travail, la politique (Descarries, 1998 : 187). La catégorie « femmes » devient pour ces féministes la motivation à la transformation et à la réforme du système patriarcal afin de faire advenir la réalisation autonome des femmes et des hommes. Dans une perspective féministe différentialiste²³, la catégorie « femmes » contient une expérience à repenser, car la maternité, l'identité féminine et la différence sont hiérarchisées par le système patriarcal (Descarries, 1998 : 192) — un univers imposé par les hommes qui valorise le masculin au détriment du féminin. La catégorie « femmes » est pour ces féministes le lieu d'appartenance qui permet de développer une conscience du féminin ainsi qu'une théorie féministe de la différence. Dans une perspective féministe radicale²⁴, la catégorie « femmes » permet de penser l'antagonisme entre les classes de « sexe » dans le système patriarcal. Pour ces féministes, elle est l'expression même de la relation antagonique et conflictuelle entre les classes sociales de sexe dans le système socio-économico-politique d'appropriation et d'exploitation des femmes, qu'il faut révolutionner (Descarries, 1998 : 190). Ce détour par différentes perspectives féministes montre que la catégorie « femmes », par sa politisation, constitue pour les femmes féministes une force politique et un lieu de ralliement.

Il est fréquent de constater dans la littérature féministe que la catégorie « femmes » est associée au « Nous femmes ». Pour Francine Descarries et Lyne Kurtzman, le « Nous femmes » représente :

[...] le sujet même du féminisme au sens où il pose les femmes comme catégorie socialement déterminée par la division sexuelle du travail, d'où la reconnaissance d'une oppression qui leur est spécifique en tant que femmes (2009 : 5).

Le « Nous » est pensé comme lieu d'appartenance, constitué à l'intersection d'expériences communes, qui s'inscrit dans « un rapport social universel de domination patriarcale » (Szczepanik et al., 2010 : 190). Le « Nous femmes » représente à la fois la catégorie politique de référence pour les discours et les théories féministes, mais également le lieu de rassemblement pour penser l'action politique *par* et *pour* les femmes. Les concepts de patriarcat et du « Nous femmes » permettent de soutenir la primauté et l'autonomie des luttes féministes, mais pour leur stabilité, ils retiennent seulement ce qui serait commun aux femmes, en laissant de côté ce qui pourrait les opposer (Lépinard, 2005 : 115). Ainsi, avant de s'intéresser à ce qui pose problème avec ce lieu de ralliement, il s'avère pertinent de rappeler qu'à travers le « Nous femmes » et les organisations politiques non-mixtes sur

²¹ La politisation de l'ensemble des femmes par l'entremise de la catégorie « femmes » est à penser au sens figuré, car elle n'insinue pas que toutes les femmes se soient ralliées, mais bien que certaines femmes — les féministes — peuvent penser « toutes » les femmes (ce qui posera ultérieurement problème).

²² Quelques féministes égalitaristes : Friedan, Betty. 1964. *La femme mystifiée*, Daly, Mary. 1968. *Le deuxième sexe conteste*, Castro, Ginette. 1984. *Radioscopie du féminisme américain*, Badinter, Élisabeth. 2003. *Fausse route*.

²³ Quelques féministes différentialistes : Leclerc, Annie. 1974. *Paroles de femme*, Irigary, Luce. 1977. *Ce sexe qui n'en est pas un*, Gigillan, Carol. 1986. *Une si grande différence*, Héritier, Françoise. 1996. *Masculin/féminin. La pensée de la différence*.

²⁴ Quelques féministes radicales : Firestone, Shulamith. 1972. *La dialectique du sexe. Le dossier de la révolution féministe*, Millett, Kate. 1983. *La politique du mâle*, Wittig, Monique. 2001. *La pensée straight*, Delphy, Christine. 2000. *L'ennemi principal*. Rappelons que les « radicales » regroupent plusieurs tendances idéologiques.

cette base, les femmes se sont choisies comme interlocutrices. Comme le dit Rosi Braidotti, le « Nous femmes » constitue la passerelle entre les femmes, ce qui permet « [...] le mouvement de libération du « je » des femmes » (1983/1984 : 37). En collectivisant une « expérience commune », les femmes ont développé une pensée du même, du différent — un pas vers la prise de conscience. Elles ont misé sur ce qui les rassemblait pour exiger d'être reconnues et entendues comme des sujets politiques autonomes. L'importance de la catégorie « femmes » comme force politique et lieu de rassemblement vaut d'être soulignée, car elle a permis de donner lieu à un mode d'organisation fort utile pour les luttes féministes.

1.2 La définition de la non-mixité : un espace d'autonomie et de liberté politiques

Lorsque des femmes et des féministes ont décidé de se rassembler pour des raisons politiques sur la base du « Nous femmes » afin de lutter contre leur subordination, elles ont mis en pratique la non-mixité organisationnelle²⁵. À différentes époques du mouvement des femmes, il est possible de retrouver des expériences d'organisation en non-mixité²⁶. Or, le besoin de délimiter un espace autonome — formulé comme une revendication et une liberté politique — pour les femmes par rapport aux milieux mixtes privilégiant la « libération » des femmes est caractéristique du néoféminisme des années 1970. L'autonomie politique recherchée au moyen de la non-mixité pour les femmes et les féministes est d'abord pensée en termes organisationnels, mais se posera par la suite comme une affirmation théorique et une forme d'alternative politique consacrée (Lamoureux, 1982 : 6). C'est le processus pragmatique et réflexif entourant l'organisation en non-mixité qui fait de cette période un moment névralgique pour les luttes radicales. Ce mode d'organisation est majoritairement associé aux pratiques des féministes radicales matérialistes²⁷ et marque au Québec comme ailleurs en Occident (par exemple : États-Unis et France) les milieux politiques de gauche et d'extrême gauche²⁸.

²⁵ Dans les écrits féministes, il existe plusieurs synonymes référant au mode d'organisation en non-mixité des femmes et des féministes. Les féministes radicales ont tendance à utiliser comme synonymes de la non-mixité les expressions « mouvement autonome des femmes », « espace autonome de femmes », « groupe autonome de femmes », « groupe de conscience » ou « séparatisme politique ». Par contre, les féministes *queer* et postcoloniales vont davantage utiliser l'expression « *safe spaces* ». J'ai choisi d'utiliser l'expression *non-mixité organisationnelle des femmes et des féministes* afin de signifier trois éléments : 1) le terme « non-mixité » permet de mettre l'accent sur l'idée de rupture avec la mixité et de relever les critères — le lieu de ralliement — de délimitation de cet espace; 2) la qualification « organisationnelle » met en évidence la portée politique (stratégique) de l'espace, ce qui le différencie de ceux qui tendent vers un mode de vie ou de solidarité entre des amies féministes; 3) les caractéristiques « femmes » et « féministes » seront utilisées afin de différencier le mode d'organisation duquel je vise à soulever les tensions — la non-mixité « femmes » (et également « féminine ») — et celui que propose la non-mixité « entre féministes ».

²⁶ À toutes époques, des femmes ont privilégié la non-mixité à des fins politiques. Par exemple : Nash, Mary. 1977. *Femmes libres. Espagne : 1936-1939*, pour les « Mujeres Libres », Espagne; Godineau, Dominique. 1988. *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française (1789-1795)*, pour la « Société des citoyennes républicaines révolutionnaires », France; Van, Judith Allen. 1972. « Sitting on a man: Colonialism and the lost political institutions of Igbo women », pour les « mikiri » des femmes Igbo, Nigeria.

²⁷ Il importe de spécifier que l'organisation en non-mixité « femmes » n'est pas que le fait des féministes radicales au Québec. Marta Anadon explique à la suite d'une recherche terrain sur les collectives de femmes (les groupes autonomes non-mixtes formés de femmes) : « S'il est une idée très répandue dans certains cercles, c'est bien celle que la collective est uniquement le fait du féminisme radical. Or, si les radicales ont une propension à s'organiser en collective, l'inverse n'est pas vrai » (1990 : 67). Dans le cadre de ce mémoire, je porte une attention particulière aux féministes radicales pour leur façon de penser le « Nous femmes » et de se rassembler sur cette base en non-mixité.

²⁸ Voir à ce sujet : Fougeyrollas-Schwebel, Dominique. 1997. « Le féminisme des années 1970 », dans *Encyclopédie politique et historique des femmes. Europe, Amérique du Nord*, sous la dir. de Christine Fauré; pour la France : Guadilla, Naty Garcia. 1981. *Libération des femmes le M.L.F. Mouvement de libération des femmes*; et pour les États-Unis : Fillard, Claudette et Colette Collomb-Boureau. 2003. *Les mouvements féministes américains*.



1.2.1 Les motivations des femmes et des féministes à la non-mixité organisationnelle

Avant de procéder à l'élaboration d'une définition de la non-mixité organisationnelle et des différentes caractéristiques qui lui sont associées, il s'avère pertinent d'opérer un bref retour historique permettant de saisir dans quel contexte politique plusieurs femmes et féministes ont choisi de claquer la porte des milieux politiques mixtes de gauche et d'extrême gauche²⁹. Les années 1960 et 1970 constituent une période de lutte pour la légitimation de la valeur des revendications féministes, mais également pour l'aménagement d'un espace pour l'action autonome des femmes, ce qui ne peut être fait à cette époque qu'en dehors des partis politiques, des groupes radicaux, des institutions (Dumont et Toupin, 2003 : 460). Au Québec, ces années correspondent à un véritable éclatement politique, social, mais aussi culturel et artistique (Thibert, 1989 : 13). Associée aux « méta-récits³⁰ » politiques, l'époque arrive à rassembler la part importante des énergies militantes de tous (et quelques-unes) sous une même bannière, principalement anticapitaliste, visant l'émancipation collective, dans une dynamique de lutte des classes. Ainsi, les femmes et les hommes militent côte à côte dans les regroupements radicaux. Par contre, les récits de cette époque expliquent comment les femmes féministes en sont venues à réaliser que, malgré la prétendue intégration dans ces milieux des principes féministes d'égalité entre les femmes et les hommes, les pratiques au quotidien restent peu influencées. Certaines femmes sont responsables des tâches traditionnellement féminines : prévoir et cuisiner les repas pour les militant.e.s, nettoyer la vaisselle, taper les listes des membres, faire les envois postaux, les téléphones, les pancartes pour les manifestations, etc. Pendant ce temps, les hommes définissent le travail d'orientation politique (Dumont et Toupin, 2003 : 464).

Plusieurs racontent qu'au moment de déterminer les objectifs des luttes des groupes ou même les moyens à privilégier pour passer à l'action, les revendications féministes sont secondarisées au profit de la lutte principale contre le système capitaliste. Le mépris de la gauche et de l'extrême gauche face aux mouvements parcellaires, notamment qualifiés d'« inter-classistes »³¹ dans le cas du féminisme, rend difficile la formulation d'un discours politique pour les femmes féministes (Lamoureux, 1982 : 7). À ce sujet, Lucille Beaudry souligne que la divergence « [...] entre le féminisme et le marxisme atteint la conception politique et la pratique militante à propos de la lutte prioritaire et elle induit chez les groupes révolutionnaires [mixtes] une position contre le féminisme » et les militantes qui s'y identifient (2004 : 60). De plus, prévaut l'idée romantique que, suite à une révolution sociale, les inégalités et les hiérarchies entre les femmes et les hommes seront abolies. Cette utopie s'avère plutôt agaçante pour ces femmes féministes désillusionnées par les hiérarchisations entre les oppressions opérées par leurs camarades masculins. Or, des militantes du Front de libération des femmes³² du Québec relatent qu'il

²⁹ Ce détour historique sera court et il vise à qualifier le contexte dans lequel des femmes féministes ont choisi de quitter les milieux politiques mixtes. Pour retracer l'histoire politique de cette période, voir : Beaudet, Pierre. 2008. *On a raison de se révolter. Chroniques des années 70*; Collectif Clio. 1992. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*; Dumont, Micheline et Louise Toupin. 2003. *La pensée féministe au Québec. Anthologie, 1900-1985*; Piote, Jean-Marc. 1987. *La communauté perdue. Petite histoire des militantismes*; Warren, Jean-Philippe. 2007. *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*.

³⁰ Ce concept réfère à Jean-François Lyotard (1979) qui soutient la fin des « méta-récits ». Un « méta-récit » correspond à un récit qui rend possible tous les autres récits; leur validation et leur légitimation en impliquant une vision totalisante de l'« Histoire », de la justice et de la science (1979 : 7). Plus largement, il sert de référence ultime à tous les « méta-discours ». Colette St-Hilaire aborde également cette idée de la fin des « méta-récits » dans : « Le féminisme et la nostalgie des grands Récits » (1994).

³¹ L'« inter-classisme » réfère à des personnes qui s'organisent sur la base d'un compromis de classes plutôt que de fonder leur action sur l'intérêt de la classe ouvrière, ainsi leur orientation politique n'est pas strictement celle d'une classe sociale.

³² Certaines historiennes féministes au Québec associent la formation du premier groupe non-mixte, le Front de libération des femmes (FLF), à la mobilisation entourant le règlement anti-manifestation de l'administration de la Ville de Montréal

est déjà difficile, à cette époque, de s'unir pour mener les luttes de libération nationale et sociale. Plusieurs hésitent donc à créer des groupes distincts de femmes, craignant de briser le mouvement. D'une certaine manière, il est possible d'évoquer que les féministes, d'ici et d'ailleurs, ont contribué à ébranler la prétention universaliste des « méta-récits » politiques (entendus au sens moderne). C'est d'ailleurs, ce que soutient Beaudry dans une analyse portant sur l'arrimage difficile entre les féministes et les organisations d'extrême gauche : ces rencontres « [...] ont contribué à ébranler les assises du dogmatisme politique » (2004 : 58). Cela fait dire à Françoise Collin que le mouvement des femmes et des féministes radicales est à la fois moderne et postmoderne³³ :

Moderne dans sa revendication de droits égaux, dans sa façon de concevoir la libération en terme de réappropriation, dans sa perspective historiciste axée sur l'idée de progrès [et] *Post-moderne* en court-circuitant la hiérarchie et l'opposition binaire des sexes, le corps pensé en des termes polymorphes, penser la lutte des femmes en termes de mouvement, dénoncer l'idée de nature féminine (1986 : 9-10, mes italiques).

Par leurs revendications, les féministes ont transformé les conceptions androcentrées de la libération et de l'émancipation. De plus, les mouvements féministes ont radicalisé la pensée de nombreuses femmes de différents milieux politiques :

L'ampleur du phénomène se mesure aux embarras qu'il suscite dans l'ensemble des organisations mixtes, de droite comme de gauche, où les femmes, parce que porteuses de changements, de questionnement, dérangeant. (Duguay et de Sève, 1984 : 51)

Même si ces ruptures politiques provoquées par les femmes féministes avec les groupes mixtes pour des durées de temps variables ont semblé choquantes, « [...] la non-mixité du mouvement féministe ne représentait pourtant qu'une modeste réplique à la non-mixité beaucoup plus ancienne, plus radicale et plus institutionnalisée des hommes » (Chaponnière, 2006 : 147). À cet égard, l'exclusion des femmes de l'espace politique est un bon exemple.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, se polarisent déjà, au Québec, les implications des femmes féministes; certaines maintiennent l'idée qu'il faut continuer de militer dans les groupes mixtes sans exclure la nécessité d'un mouvement des femmes tandis que d'autres se donnent comme priorité la libération des femmes (O'Leary et Toupin, 1982 : 65-67)³⁴. Les femmes et les féministes qui ont quitté les groupes mixtes pour des impératifs de luttes déclarent qu'elles ne veulent pas être les laissées pour compte de la « vraie » révolution (Lamoureux, 1986 : 121). Leurs revendications ne visent pas « [...] l'ajout de quelques amendements à la plate-forme du groupe mais exig[en]t la transformation de la façon même de concevoir l'élaboration d'un point de vue global sur l'ensemble des réalités concrètes » (Duguay et de Sève, 1984 : 63).

En quittant les groupes mixtes afin de fonder des groupes non-mixtes³⁵, les femmes et les féministes ont délimité un espace politique par rapport à d'autres³⁶. Selon la revue féministe *Des luttes et des rires de femmes*³⁷, l'autonomie politique qu'elles ont acquise prend donc un nouveau sens :

Drapeau-Saulnier en novembre 1969. Par cette action, les féministes souhaitaient démystifier le symbole de « la femme passive et douce » (Dumont et Toupin, 2003 : 465).

³³ Collin écrit « le mouvement féministe » au singulier. Or, je préfère « les mouvements féministes », ce qui permet de souligner la diversité des pratiques et des réflexions qui y cohabitent.

³⁴ Voir à ce sujet : Reed, Evelyn. 1981. *Les femmes. Caste, classe ou sexe opprimé ?* et Hartmann, Heidi. 1997. "The Unhappy Marriage of Marxism and Feminism. Towards a More Progressive Union".

³⁵ Au Québec, les mouvements de femmes et de féministes sont formés par plusieurs groupes non-mixtes. Par exemple : Front de libération des femmes (1969-1972); Le Centre des femmes (1972-1975); L'R des centres des femmes du Québec



« L'existence et la visibilité de groupes de femmes non-mixtes et autonomes de l'État, des institutions et de la classe des hommes est fondamentale à une lutte pour la libération de toutes les femmes » (Rizzolli, 1982 : 35). La non-mixité organisationnelle devient à cette époque un principe moteur des solidarités féministes et constitue pour plusieurs « la possibilité même d'une lutte efficace contre le patriarcat » (Duguay et de Sève, 1984 : 69). Les gains politiques issus de ce mode d'organisation sont indéniables; la non-mixité a offert un outil politique précieux qui a jusqu'ici donné « [...] de meilleurs résultats pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes que toute autre forme d'intégration à des organismes socio-politiques mixtes, même de gauche » (Duguay et de Sève, 1984 : 71). C'est en raison de cette précieuse efficacité politique, qu'il est devenu difficile de soumettre au débat ce mode d'organisation sans pour autant être accusée de nier du même coup les changements sociaux engendrés.

1.2.2 L'autonomie dans les espaces non-mixtes entre « femmes » : une définition

Les différentes réflexions féministes sur les motivations politiques à l'organisation en non-mixité « femmes » ont en commun une référence à l'autonomie. L'autonomie politique d'un mouvement se mesure à sa capacité à se prendre en charge, à circonscrire les limites de son action, à se concerter sur ses objets de luttes et à se mettre en mouvement. À ce jour, l'autonomie politique trouve son ancrage dans la spécificité de l'oppression des femmes dans les systèmes hétérosexistes et patriarcaux ainsi que dans un mode d'organisation qui se fonde sur cette base : le « Nous femmes ». L'autonomie acquise grâce à la non-mixité représente pour les femmes féministes une constituante essentielle pour mener leur projet politique, comme l'explique Lamoureux :

L'autonomie est un des contenus du féminisme, quoiqu'elle ne lui soit pas spécifique en ce sens que tous les mouvements de lutte contre l'oppression développent une conception de l'autonomie, qui s'est presque toujours, tant au niveau théorique qu'au niveau des pratiques de lutte, greffé à une conception du séparatisme (1982 : 260).

Pour elles, l'autonomie politique provient de l'éloignement et de la séparation par rapport aux diverses sources de l'oppression des femmes, plus spécifiquement les hommes. Par ailleurs, Collin note que « [r]efuser la maîtrise de l'autre n'est pas refuser l'autre. Le moment de « l'entre femmes » [la non-mixité] consiste à instaurer les conditions d'une altérité libérée de l'aliénation » (1992b : 255). Ainsi, les femmes et les féministes identifient le patriarcat et l'hétérosexisme comme adversaires et non les

(1985-); Toujours RebELLES (2008-); Les Sorcières (2000-); La Solidaire Insurgée (2010-) etc. Il faut aussi mentionner l'existence des nombreux comités de condition féminine des groupes syndicaux ainsi que les collectifs plus ponctuels pour différents enjeux, notamment la question du droit à l'avortement.

³⁶ Les féministes du FLF relatent qu'elles ont souhaité délimiter un territoire politique — physique et symbolique — par rapport à celui occupé par d'autres. Ces « autres » étaient : 1) la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), lesquelles avaient des pratiques et des réflexions visant l'égalité entre les femmes et les hommes, et ce, dans une perspective libérale de concertation avec l'État; 2) elles ont souhaité s'éloigner des féministes anglophones, car elles maintenaient un rapport colonialiste à l'endroit des féministes francophones notamment par leur accès direct aux textes des féministes anglaises et états-unienues; 3) elles ont choisi de quitter les espaces mixtes pour s'éloigner des différentes formes de rapports d'oppression issus du militantisme avec les hommes dans les groupes de gauche et d'extrême gauche, qu'ils soient nationalistes, socialistes, syndicaux (Dumont et Toupin, 2003 : 459-463).

³⁷ Au Québec, plusieurs documents ont été publiés : *Québécoises deboutte !* (1971-1975); *Des luttes et des rires de femmes* (1977-1980); *Les Têtes de pioche* (1976-1979); *La Vie en rose* (1980-1987); *Les Éditions du remue-ménage* (1976-), etc. Voir aussi : Brodeur, Violette, et al. 1982. *Le mouvement des femmes au Québec. Études des groupes montréalais et nationaux* et El Yamani, Myriame. 1998. *Médias et féminismes. Minoritaires sans paroles*.

hommes dans leur individualité, car il leur faudra au final penser *ensemble* une société égalitaire, libre et solidaire³⁸.

Il importe de clarifier que l'autonomie est d'abord et avant tout un des objectifs politiques des mouvements afin de collectiviser des expériences, des réflexions ainsi que de cumuler des énergies, et ce, dans l'objectif de passer à l'action dans et sur la mixité sociale. La non-mixité organisationnelle est une des stratégies politiques pour penser et mener les luttes féministes (car elle n'est pas la seule) et elle se distingue d'une simple pratique d'isolement : « l'autonomie [politique] se différencie du sectarisme en ce sens qu'elle permet l'unité ponctuelle des divers mouvements sociaux [dans ce cas-ci, des féminismes] sur la base de la dynamique parfois convergente de leurs luttes spécifiques » (Lamoureux, 1982 : 261). L'autonomie politique des mouvements des femmes et des féministes ne doit pas être associée indûment au sectarisme ni au ghetto (association souvent faite par les antiféministes et les réactionnaires de tout acabit); elle réfère avant tout à une forme organisationnelle dynamique et en mouvement, permettant de contrer — du moins pour une certaine période de temps — les différentes manifestations de l'oppression fondées sur le genre, aménageant un espace de liberté précieux.

Ce mode d'organisation aménage un espace de liberté politique qui peut soit être le moyen qui permette de penser collectivement l'action politique, soit être la méthode qui permette de prendre conscience de l'importance de ces luttes. Peu importe le point de départ, dans le cas des femmes féministes, l'autonomie politique acquise naît d'un besoin de se retrouver entre elles afin de collectiviser les expériences spécifiques au fait d'être femmes, et ce, en vue d'élaborer leurs actions politiques. La recherche d'une autonomie politique est donc au cœur des motivations à s'organiser en non-mixité. Les réflexions de nombreuses féministes permettent d'attribuer à l'autonomie quatre caractéristiques qui sont essentielles aux mouvements. Celles-ci sont : l'autonomie discursive, l'autonomie intimiste, l'autonomie organisationnelle et l'autonomie programmatique. Dans le cas des deux dernières, il est possible de les comprendre en termes d'indépendance organisationnelle et programmatique. Enfin, les femmes féministes, par leur pratique de non-mixité ont réussi à consolider et à fortifier une forme de « Nous » politique.

1.2.2.1 L'autonomie discursive

L'autonomie discursive réfère à l'appropriation du pouvoir des mots constitutifs des discours par et pour les femmes féministes afin de se définir elles-mêmes, de définir leurs situations spécifiques et de voir comment elles entendent passer à l'action contre ce qu'elles jugent inacceptable. Pour Marilyn Frye, la non-mixité permet donc aux femmes féministes d'exercer un contrôle et un pouvoir de définition de soi en d'autres mots que ceux utilisés par les hommes — les discours, les normes et les systèmes hétérosexistes et patriarcaux : « When our feminist acts or practices have an aspect of separation, we [les femmes féministes] are assuming power by controlling access and simultaneously by undertaking definition / *Quand nos actions et pratiques féministes sont séparées, nous [les femmes féministes] exerçons un pouvoir en contrôlant l'accès et en créant des définitions* » (1983 : 105). En accordant une importance aux discours et au choix des mots, Frye croit que la non-mixité organisationnelle permet à celles qui la pratiquent d'avoir accès à une autre facette du pouvoir, qui est celle de la définition (le

³⁸ Je m'inspire des qualificatifs retenus par Lamoureux (2000a : 40-42) afin de décrire un projet de société féministe.



pouvoir des mots³⁹) — la définition de soi et de l'autre. Cela ne prétend pas que les femmes féministes rassemblées ont le pouvoir de transformer la totalité du sens des discours ou même d'en implanter radicalement un nouveau. Elles ne peuvent se situer complètement en dehors des structures de discours. C'est à travers ces discours qu'elles existent et que leurs subjectivités prennent sens, d'où l'importance d'en considérer la portée politique. La réappropriation du pouvoir de la définition octroie la possibilité de resignifier ou de subvertir en partie les discours établis. Ainsi, par l'exploration, elles peuvent également refuser de figer les termes de la définition en contrant la normalisation ou l'exclusion.

1.2.2.2 L'autonomie intimiste

L'autonomie intimiste réfère en partie à la « pratique d'auto-conscience » (Lamoureux, 1982 : 7) qui permet de découvrir — par le partage de réalités plus intimes entre femmes seulement — les multiples facettes des oppressions engendrées, entre autres, par les systèmes hétérosexistes et patriarcaux. Au lieu de mettre l'accent sur le « public » dans les espaces politiques mixtes, ces espaces non-mixtes entre femmes vont souvent privilégier une politisation du privé qui représente pour plusieurs femmes une sphère d'oppression et d'exploitation tout à fait particulière (Duriez, 2009 : 167). L'autonomie intimiste peut permettre aux femmes rassemblées de sortir de l'isolement en abordant des sujets plus délicats tels que la sexualité sous toutes ses formes : la génitalité féminine ainsi que la corporéité — les organes génitaux, les menstruations, la grossesse, la ménopause, etc.; les violences physiques, psychologiques et sexuelles exercées par les hommes (Romito, 2006 : 60)⁴⁰. Ce partage peut faciliter la (re)construction de l'estime de soi et, dans un but politique féministe, permettre de s'organiser individuellement ainsi que collectivement pour agir sur ces réalités jugées inacceptables. « Les *consciousness-raising groups* tendent à les faire passer du particulier au général en leur donnant l'occasion de se situer par rapport à l'ensemble des femmes d'une part, par rapport à la société d'autre part » (Collin citée dans Lamoureux, 2010 : 165) : ce volet plus intimiste de l'autonomie politique permet d'aménager un espace d'expression, de partage et de visibilité pour les expériences quotidiennes des femmes, lesquelles, indéniablement, résultent de dynamiques culturelles, économiques et sociales répétées et institutionnalisées.

³⁹ Frye insiste sur les pouvoirs qu'offre l'organisation en non-mixité pour les femmes : « When women separate (withdraw, break out, regroup, transcend, shove aside, step outside, migrate, say no), we are simultaneously controlling access and defining. We are doubly insubordinate, since neither of these is permitted. And access and definition are fundamental ingredients in the alchemy of power, so we are doubly, and radically, insubordinate / *Quand nous les femmes pratiquons la non-mixité (quand nous nous retirons, nous nous échappons, nous nous regroupons, nous transcendons, nous nous mettons à l'écart, nous sortons, nous migrons, nous disons non), nous contrôlons l'accès et la définition. Nous sommes doublement subversives puisqu'aucune de ces actions n'est permise. L'accès et la définition sont des ingrédients fondamentaux de l'alchimie du pouvoir; nous sommes donc doublement et radicalement insoumises* » (1983 : 107).

⁴⁰ L'autonomie intimiste est centrale pour les groupes de soutien et d'aide aux femmes. Voir par exemple : le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale du Québec — en ligne : <http://maisons-femmes.qc.ca/>; L'R des centres de femmes du Québec — en ligne : <http://www.rcentres.qc.ca/>; le Regroupement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel — en ligne : <http://www.rqcalacs.qc.ca/>. Plusieurs groupes font de l'autonomie intimiste une priorité, choisissant de n'accueillir que des femmes et cela soulève des débats pour l'admission des femmes transsexuelles dans ces milieux.

1.2.2.3 L'autonomie organisationnelle

L'autonomie organisationnelle réfère à une autre facette du pouvoir qui est celle de décider de l'aménagement physique et symbolique de l'espace ainsi que de son mode de fonctionnement. Cela est facilité par l'échappement temporaire à l'emprise des codes hétérosexistes et patriarcaux ainsi qu'à la tutelle des représentants directs de ces systèmes : les hommes (de Sève, 1985 : 41). Selon des recherches féministes, « [...] plusieurs femmes interrogées ont [expliqué avoir] quitté les structures mixtes dans lesquelles elles militaient parce que les hommes y prenaient souvent trop de place et y valorisaient à l'excès les titres et la hiérarchie » (Tardy et Bernard, 1995 : 80). Ainsi, elles trouvent en l'aménagement de ce nouvel espace de liberté politique la possibilité d'une (ré)appropriation du pouvoir organisationnel, délibératif et décisionnel par et pour les femmes — souvent accaparé par les hommes en mixité. Les écrits féministes relatent qu'elles ont eu souvent tendance à privilégier une organisation élaborée sur des bases horizontales et participatives qui visent à impliquer toutes les femmes à tous les niveaux et de toutes les manières, chose difficile dans les espaces mixtes où les hommes se trouvent favorisés, notamment dans les postes de pouvoir, la prise de parole à l'interne et à l'externe du groupe⁴¹. Cette autonomie organisationnelle contribue d'une manière importante à la mise sur pied d'un fonctionnement plus démocratique où chacune peut (selon son désir et son besoin) participer. Elle entraîne des conséquences positives sur la prise de la parole ainsi que sur la division du travail et la rotation des tâches au sein de l'organisation en non-mixité (Tardy et Bernard, 1995 : 81-82). Cette autonomie organisationnelle doit donc permettre à celles qui y participent d'acquérir l'expérience et les outils nécessaires afin de reconnaître les comportements inacceptables en mixité, mais également de cumuler les énergies politiques indispensables afin d'exiger des transformations au mode de fonctionnement dans les espaces politiques mixtes.

1.2.2.4 L'autonomie programmatique

L'autonomie programmatique est déterminante pour les mouvements des femmes et des féministes, car elle résulte de leur capacité à déterminer les changements à opérer sur le social et les moyens à privilégier pour y arriver. Lamoureux affirme que « [l']autonomie politique est d'abord et avant tout un refus de déléguer à qui que ce soit la formulation du contenu programmatique des luttes » (1982 : 261). L'articulation entre l'autonomie discursive et l'autonomie programmatique de la non-mixité permet aux femmes féministes « [...] de définir elles-mêmes les objectifs de la lutte à mener, et par conséquent de maîtriser les enjeux des luttes » (Duriez, 2009 : 175). Il s'agit donc d'une (ré)appropriation par et pour les femmes des réflexions et des moyens permettant de lutter contre les différentes sources de leurs oppressions autant dans les sphères privée que publique :

[De plus], les groupes autonomes de femmes [celles qui pratiquent la non-mixité organisationnelle], parce qu'autonomes précisément, ont rencontré moins d'obstacles pour défendre leurs revendications, ce qui ne les a pas empêchés de dépasser progressivement le niveau des luttes partielles pour se placer au cœur de la lutte contre les mentalités et les structures patriarcales à l'échelle de la société globale (Duguay et de Sève, 1984 : 52).

L'autonomie programmatique permet aux femmes féministes de mettre de l'avant les moyens qu'elles jugent nécessaires et pertinents pour arriver à leurs fins. Elles peuvent donc décider d'agir

⁴¹ Pour une réflexion critique sur la structure horizontale et participative des groupes de femmes et de féministes, voir : Guberman, Nancy. 2004. « Appropriation du pouvoir et démocratie. L'un va-t-il sans l'autre ? ».



ensemble à partir de ces espaces non-mixtes ou bien de rejoindre des espaces mixtes pour faire valoir leurs stratégies et revendications.

En résumé, les différentes caractéristiques discursive, intimiste, organisationnelle et programmatique de l'autonomie politique permettent d'illustrer l'importance de ce mode d'organisation politique entre femmes seulement. Ces particularités sont intriquées et complémentaires. L'aspect discursif s'articule au programmatique, car le discours vient cimenter le programme des actions des femmes et des féministes contre les systèmes hétérosexistes et patriarcaux. Les volets intimiste et organisationnel permettent aux femmes féministes qui y participent de prendre part à l'organisation d'actions et à la prise de décisions, mais constitue également pour certaines un groupe de parole où il est possible d'évoquer ses problèmes personnels, de se reconnaître dans l'expérience de l'autre et de proposer des solutions (Duriez, 2009 : 173). Ces deux éléments de l'autonomie offrent une plus grande liberté, permettant de réfléchir sur les conditions d'oppression (parfois similaires ou contradictoires) qui caractérisent la vie des femmes réunies, ce qui correspond au caractère systémique de l'oppression.

Ces différentes facettes de l'autonomie acquise font de ce mode d'organisation une stratégie politique riche de potentiel. Il s'agit d'une stratégie fondée sur l'unité ponctuelle de femmes en dehors ou en parallèle des espaces mixtes. Ce mode d'organisation féministe peut « [...] compenser dans une certaine mesure le poids des structures [hétérosexistes et patriarcales] instituées et permettre la formulation de revendications propres aux femmes » (Duguay et de Sève, 1984 : 59). Or, celui-ci ne doit pas être une fin en soi pour les mouvements. Ces regroupements non-mixtes sont le plus souvent localisés et fluctuants, et doivent être appréhendés comme formant des poches dans le social plutôt que des scissions permanentes, car ils sont (et doivent être) pensés en relation avec la mixité sociale démocratique. Ils permettent de créer une frontière symbolique pour une durée de temps variable en fonction des objectifs visés. En somme, c'est à ce rapport entre la stratégie de non-mixité et les finalités politiques visées qu'il faut s'arrêter afin de départager les différentes pratiques en fonction de ce qui est politique et de ce qui ne l'est pas.

1.3 Les différentes manifestations de non-mixité : quels critères et quels objectifs ?

Cette définition de la non-mixité organisationnelle met en évidence l'importance politique de cette pratique militante pour les femmes et les féministes, « Most feminists, probably all, practice some separation from males and male-dominated institutions / La plupart des féministes, voire toutes les féministes, pratiquent la séparation des hommes et des institutions dominées par les hommes » (Frye, 1983 : 98). Il va sans dire que l'autonomie que ces espaces permettent d'acquérir est d'une grande valeur sur les plans discursif, organisationnel, intimiste et programmatique. La relation qui existe entre les moyens et les fins d'un point de vue pratique et théorique reste complexe. L'analyse du rapport existant entre la légitimité de l'utilisation d'une pratique et projets politiques sous-jacents représente une démarche politique très délicate, car l'élaboration même des critères n'est pas neutre. Il apparaît nécessaire, à cette étape du raisonnement, d'aborder différentes manifestations de non-mixité dans les mouvements des femmes et des féministes puisque l'un des objectifs de cette recherche est d'inviter les militantes comme les universitaires féministes à penser autrement le rapport entre les critères permettant de délimiter l'espace non-mixte et les objectifs politiques que sert cette pratique. Par cette démarche critique à la fois réflexive et politique, je ne vise pas à délégitimer certaines pratiques au

profit d'autres ni même à hiérarchiser les motifs poussant des femmes à s'organiser de cette manière⁴². L'objectif sous-jacent à l'analyse de la relation entre le moyen et la fin est de départager ce qui est à mon avis politique de ce qui ne l'est pas, et ce, selon certains critères.

Si l'on retient comme postulat que les féminismes constituent un projet de société, ces mouvements de l'action et de la pensée doivent être indéniablement orientés vers et en relation constante avec la mixité sociale à transformer. Ainsi, la mixité sociale est le lieu où s'élabore le vivre-ensemble que l'on souhaite instaurer par l'entremise du projet féministe égalitaire, libre et solidaire. À cet égard, Alexandre Baril propose une définition minimale du projet féministe comme étant « [...] un mouvement théorique et politique qui constate les rapports inégalitaires et hiérarchiques entre les hommes et les femmes et qui cherche à les éliminer de différentes façons » (2005 : 23). De cette façon, les actions des femmes féministes doivent être orientées vers la mixité sociale, le lieu où ces inégalités et ces hiérarchies sont mises en actes, ce qui n'exclut pas que leurs interventions puissent être pensées à partir de la non-mixité. Que la mixité sociale soit comprise en termes binaires (des femmes et des hommes) dans une conception moderne ou en termes multiples (la cohabitation d'identités genrées) dans une conception postmoderne, le projet féministe devrait s'inscrire dans cette logique. Je suggère de tracer la ligne départageant les différentes pratiques en fonction de la relation existant entre la mixité et la non-mixité dans le cadre des motivations politiques à ce mode d'organisation.

C'est parce qu'il y a constatation d'une injustice dans la mixité que la non-mixité devient une stratégie pertinente afin de rendre visibles et audibles celles qui éprouvent le tort, l'inégalité, la contrainte sur leurs libertés. Je m'inspire de Rancière, pour qui le tort est « [un] mode de subjectivation [l'arrachement à la neutralité naturalisée d'une place dans la mixité, comme dans le cas des femmes] dans lequel la vérification de l'égalité prend figure politique en raison d'un seul universel, l'égalité, laquelle prend la figure du tort » (1995 : 63-64). C'est par l'orientation donnée à leurs actions, en considérant la relation entre la mixité et la non-mixité, que les femmes féministes font que leur mode d'organisation est politique. La relation entre la pratique de non-mixité et la vérification de son impact dans un milieu mixte doit être toujours constante. C'est ce qui constitue pour moi l'un des critères départageant les pratiques de non-mixité qui sont politiques de celles qui ne le sont pas. Considérant que la mixité sera toujours à actualiser, pour reprendre les mots de Rancière (2004) lesquels réfèrent à l'idée d'un travail constant où elle n'atteindra pas une forme de perfection, la pratique de non-mixité demeure toujours pertinente. La mixité sociale n'est pas une fin en soi, car elle n'est jamais atteignable dans une forme ultime ou parfaite, mais elle représente le nœud entre le moyen qui est la pratique de non-mixité et la fin qui est le projet féministe de transformation de la société.

En cela, différents critères peuvent servir aux femmes féministes afin de délimiter un espace non-mixte dans une perspective féministe (par exemple : la corporéité « femelle », l'identité féminine, la catégorie sociale « femmes », le projet politique, les intérêts communs momentanés). Par ailleurs, il m'apparaît que certains critères sont davantage porteurs de changements sociaux que d'autres eu égard au projet politique féministe. Il est donc hasardeux de départager un espace entre femmes qui soit politique d'un autre qui ne le soit pas. Je maintiens qu'un espace non-mixte formé de femmes féministes n'est pas automatiquement politique en raison de la sécession. De plus, il se peut également que le moment politique ne soit pas constant, qu'il ne soit que ponctuel. C'est pourquoi, il est important

⁴² Comme spécifié en introduction, j'ai choisi de mener un essai théorique critique fondé sur une analyse des discours. Je n'utilise donc pas d'études empiriques portant sur des groupes de femmes et de féministes. Je m'intéresse plutôt aux conceptualisations entourant cette pratique et au lieu de ralliement choisi par les femmes et les féministes afin d'en analyser les fondements ainsi que les effets épistémologiques, organisationnels et politiques.



de garder en tête le rapport entre le moyen et la fin, la relation constante avec la mixité sociale à actualiser. L'histoire du mouvement des femmes rappelle différentes pratiques de non-mixité et afin de les explorer, il importe de développer une catégorisation. J'ai appelé non-mixité « femmes » les pratiques que je juge politiques et non-mixité « féminine » celles qui ne me semblent pas avoir de visées politiques immédiates. Enfin, ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives; des glissements de l'une vers l'autre peuvent se produire ponctuellement et elles ne prétendent pas rendre compte de toutes les nuances politiques et théoriques des diverses expériences.

1.3.1 La non-mixité « femmes »

La non-mixité « femmes » politise la catégorie sociale « femmes » et réfère à un mode d'organisation dominant chez les femmes féministes. Ce regroupement établit explicitement son lieu de ralliement sur la base du « Nous femmes » en fonction d'objectifs politiques variables. La non-mixité « femmes » est réfléchie et revendiquée sur la base d'une expérience commune constitutive d'une identité politique spécifique en fonction du fait d'être « femmes ». Cette pratique politique prend différentes formes, entre autres des comités femmes, des caucus de femmes, des groupes ou collectifs de femmes. Ce mode d'organisation est ainsi privilégié car il reconnaît et politise des discriminations, des divisions et des hiérarchies résultant des systèmes hétérosexistes et patriarcaux. Le lieu de ralliement privilégié autour de la catégorie « femmes » est normatif et prescriptif en ce qu'il oriente le projet politique des féministes en fonction des oppressions reconnues comme étant l'expérience commune des femmes.

La non-mixité « femmes » met en acte les quatre volets de l'autonomie politique explicités précédemment. Par contre, l'importance de chacun de ces derniers varie tout dépendamment des projets politiques féministes ou des priorités de celles qui sont rassemblées. D'abord, l'aspect discursif occupe une place déterminante dans la motivation à ce mode d'organisation en ce qu'il est très souvent producteur de « savoir neuf » (Romito, 2006 : 60) sur soi-même et sur les autres. Ensuite, il semble que le caractère intimiste soit très important pour les femmes et les féministes qui pratiquent cette non-mixité. De plus, l'aspect organisationnel est également très important en ce qu'il caractérise plusieurs instances, regroupements et organisations du mouvement des femmes et des féministes. Enfin, il semble y avoir un engagement collectif des femmes féministes face au refus politique de la présence des hommes afin de conserver une autonomie organisationnelle et programmatique. La non-mixité « femmes » est un espace en dehors ou en parallèle des structures politiques mixtes qui devient « [...] une simple condition pour amorcer une action politique efficace dans des milieux mixtes » (de Sève, 1985 : 41).

En cela, c'est dans les allers et les retours que l'action politique radicale de transformation sociale des féministes prend forme. La pratique de la non-mixité « femmes » est très importante (pour ne pas dire dominante) dans les mouvements des femmes et des féministes au Québec, notamment par « [...] les succès politiques du féminisme; la volonté de représentation des femmes; l'importance accrue des pratiques de service et, enfin, l'institutionnalisation des études féministes » (Lamoureux, 1998 : 95). Par ailleurs, il s'est opéré dans plusieurs milieux une institutionnalisation de cette non-mixité « femmes » où il devient difficile de questionner les critères permettant son instauration, l'amenant à s'ériger comme un principe automatisé. Ce mode d'organisation agit comme un catalyseur de l'auto-émancipation des femmes. C'est d'ailleurs ce que spécifie Christine Delphy pour le compte de l'organisation non-mixte de femmes en France :

Plus interne au mouvement féministe, l'un des objectifs cruciaux vise à retrouver l'élan lié à la spécificité de ses principes de non-mixité. Ceux-ci font du mouvement féministe un modèle d'auto-émancipation où les opprimé-e-s non seulement luttent pour leur libération, mais la définissent (2004).

Plusieurs vont parler de la non-mixité « femmes » comme lieu de ralliement, et comme force politique unifiée. Mais Collin spécifie avec justesse que : « [d]ans l'euphorie de ces “retrouvailles”, les femmes ont alors pu parler de “sororité”, recourant ainsi à une métaphore familialiste et naturaliste qui allait, par la suite, s'avérer insuffisante à éclairer leur communauté [...] » (1992b : 251). En cela, la non-mixité « femmes » permet difficilement, par les bases spécifiques de son rassemblement — l'identité, la catégorie et l'expérience des « femmes » —, de faire tout le travail critique féministe de déconstruction de discours et de pratiques qui peuvent être exclusifs et normatifs, en concentrant ses interventions sur les enjeux catégoriels.

1.3.2 La non-mixité « féminine »

La non-mixité « féminine » réfère aux pratiques où le rassemblement entre femmes est à la fois un moyen et une fin. Ti-Grace Atkinson aborde ces pratiques comme relevant d'une logique semblable au nationalisme fondée sur un besoin stratégique de séparatisme : « [...] le principe initialement avancé par le féminisme radical, selon lequel les femmes constituent une classe, a été la première étape d'une théorie nationaliste du féminisme, ou nationalisme féminin » (1984 : 45). En fait, le corps opprimé et exploité des femmes a rempli la fonction de territoire à libérer et d'identité politique collective à construire : « [...] on peut constater qu'à la mutilation concrète du corps des femmes [dans les sociétés hétérosexistes et patriarcales], répond un imaginaire de célébration participant d'une culture féminine/féministe » (Lamoureux, 1986 : 109). Dans le cas de ces pratiques, le lieu de rassemblement est la féminité, l'amitié ou la sexualité entre femmes. Il est possible d'associer à la non-mixité « féminine » les différentes pratiques de séparatisme féministe lesbien⁴³, les milieux de vie entre femmes, la prise en charge des « affaires de femmes ». En somme, ces pratiques constituent une solution de remplacement à l'ordre établi.

Ce regroupement est axé sur un vivre-ensemble (des espaces privilégiés) entre femmes, entre amies, entre amoureuses, entre sœurs politiques d'une oppression partagée comme un mode de résistance affinitaire, et de transgression des systèmes hétérosexistes et patriarcaux. Cette transgression s'inscrit dans la logique proposée par Monique Wittig où le lesbianisme — ou le fait de ne pas être en contact avec des hommes ou hétérosexuelles — fait partie du refus d'être une « femme », c'est-à-dire une opprimée et appropriée politiquement par l'hétérosexualité : « [...] « lesbienne » est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme) parce que le sujet désigné (lesbienne) *n'est pas* une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement » (1980 : 83). La non-mixité « féminine » se pose parfois comme un choix politique et, à d'autres moments, devient un mode de vie caractéristique d'une homosocialité. Elle devient apolitique en ce qu'elle se définit de façon stable (comme un mode de vie) et ne vise pas (ou plus) la vérification et l'actualisation de l'égalité, de la liberté et de la solidarité dans la mixité sociale — la transformation

⁴³ Il est indéniable qu'à la fin des années 1970, les féministes lesbiennes formaient une partie de l'ossature du mouvement autonome des femmes au Québec : « Il n'est pas inutile de mentionner que beaucoup de femmes sont devenues lesbiennes par le biais d'une prise de conscience féministe. La prise de conscience croissante de l'oppression, la solidarité et la complicité qui s'établissaient entre les femmes à travers le mouvement, le fait de vivre de plus en plus avec des femmes, ont amené certaines militantes à voir dans le lesbianisme une solution miraculeuse, la possibilité de construire un monde différent dès maintenant » (Lamoureux, 1986 : 113).



radicale de la société. Elle tend vers la création d'une « île » en parallèle ou en dehors des rapports de pouvoir hétérosexistes et patriarcaux⁴⁴. Comme le note clairement Claude Habib, « [q]uel que soit le plaisir qu'on prenne à la non-mixité, nous sommes embarqué[e]s dans un monde mixte [...] » (1992 : 281). Les lieux de confrontation avec la sphère publique et « [...] la volonté de "changer la vie" [ont] fait place à la dynamique de "préservation des acquis" » (Lamoureux, 2000a : 142). Ce mode d'organisation tend à la consolidation d'un nouveau vivre-ensemble, d'un « nous » en dehors (en parallèle) de la société, lequel est perçu, par celles qui le pratiquent, comme politique. En fait, il y a une forme de sécession permanente, de préservation de l'espace en lui-même où le rapport et la relation avec la mixité sociale sont écartés ou secondarisés.

La non-mixité « féminine » met en acte principalement les volets discursif, organisationnel et intimiste de l'autonomie politique, car, à mon avis, l'aspect programmatique — le changement social axé vers la mixité sociale —, est moins privilégié par l'insistance sur le caractère interne du projet⁴⁵. La part de l'autonomie intimiste est importante, car elle constitue l'un des moteurs de ce mode de rassemblement. La non-mixité « féminine », dans sa mise en pratique à plus long terme ou de façon stable, prend davantage le visage du mode de vie que de celui du mode d'organisation politique. Ainsi, cette pratique entre femmes seulement devient apolitique autant quand elle est privilégiée pour son confort et sa stabilité que lorsqu'elle vise à se constituer en sécession permanente. Elle est pour certaines un héritage de femmes féministes précurseuses, ce qui rend tout processus la critiquant difficile. La non-mixité « féminine » vient à se poser dans ce cas comme un principe consolidé et figé. Pour Charlotte Bunch, l'identification entre femmes reste un choix politique : « Woman-identified Lesbianism is, more than a sexual preference, it is a political choice / *Le lesbianisme "identifié-femmes" est plus qu'une préférence sexuelle : c'est un choix politique* » (1975 : 175). Malgré qu'il s'agisse d'un choix politique qui se situe en résistance à l'hétérosexualité et au patriarcat, Bunch note tout de même que « [b]eing a Lesbian is part of challenging male supremacy, but not the end / *Être Lesbienne est un moyen de défier la suprématie masculine, mais pas la fin* » (1975 : 175). Il s'agit de la ligne de démarcation entre une non-mixité « femmes » comme un moyen — un espace de liberté politique et un mode d'organisation — ainsi qu'une non-mixité « féminine » comme une fin et un mode de vie, un espace privilégié. Dans ce cas, l'offre de services dans ces espaces de femmes pour des femmes (la « gestion » des femmes par les femmes) devient souvent une fin en soi.

Ce mode d'organisation peut donc être associé au passage d'une stratégie vers une idéologie qui ne privilégie pas les lieux de confrontation avec la société à transformer en raison de l'isolement. Il se retrouve dans la non-mixité « féminine » une grande part du « Nous femmes » comme force ou unité rassembleuse et comme reconnaissance d'un féminin opprimé — spécificité des femmes. Ce « Nous femmes » recoupe celles qui sont nées femmes et marquées d'un sexe « femelle », caractéristique nécessaire consolidant l'expérience commune inscrite dans le corps. Le fait d'être « femmes » et l'expérience de cette situation sont les éléments déterminant les bases du rassemblement.

⁴⁴ Pour un récit d'une communauté formée de femmes, voir Gilman, Charlotte Perkins. 1915. *Herland*.

⁴⁵ Je considère que le processus organisationnel est aussi important que les actions menées par un groupe. Son influence se mesure entre autres à sa capacité à diffuser des discours et des pratiques différentes autant à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur de celui-ci, ce qui invite au changement global de la société.

1.3.3 Entre la non-mixité « femmes » et la non-mixité « féminine » : quelles frontières ?

Certaines pourraient considérer contre-productif de tracer la frontière entre un espace qui est politique et un qui ne l'est pas, divisant sans grande nécessité les femmes féministes entre elles en fonction de leur mode d'organisation. Par ailleurs, je soutiens que cette délimitation entre la non-mixité « femmes » et la non-mixité « féminine » est pertinente et nécessaire eu égard aux possibilités de changements sociaux et d'actualisation du projet politique des féministes. Ce qui me permettra d'étayer au troisième chapitre ma proposition de non-mixité entre féministes. À mon avis, la non-mixité « féminine » devient problématique lorsque cette unité sororale essentialisée autour du « Nous femmes » se fige, perdant de son caractère politique et subversif. Par ailleurs, il demeure que la non-mixité représente une des stratégies les plus efficaces pour structurer l'action politique des femmes féministes. Elle doit cependant résister à toute institutionnalisation, car s'entremêlent et s'entrechoquent les buts politiques de l'organisation et ceux qui visent sa préservation. Comme le spécifie Lamoureux, « [c]ela ne veut pas dire qu'il faille abandonner toute organisation stable [en non-mixité « femmes »], mais il ne faudrait pas confondre cette stabilité organisationnelle avec les objectifs du féminisme » (1998 : 106).

La frontière entre la non-mixité « féminine » et la non-mixité « femmes » est parfois difficile à tracer. Certains espaces vont avoir davantage tendance à se stabiliser, ce qui permet de les qualifier plus facilement, tandis que d'autres vont plutôt glisser de l'un vers l'autre en fonction des objectifs politiques poursuivis. Cependant, il me semble que la distinction se situe au plan de leur relation avec la mixité sociale sur laquelle et vers laquelle les efforts de changements féministes radicaux entendent s'orienter et avoir des effets. En cela, les espaces de non-mixité « féminine » n'ayant peu ou pas de lien avec la mixité sociale ne représentent pas pour moi un mode d'organisation politique, mais s'apparentent davantage à un mode de vie, à une organisation orientée vers sa survie. Ce qui se rapproche de la dynamique actuelle des groupes de services de femmes⁴⁶.

Pour sa part, la non-mixité « femmes », dans sa relation avec le changement social, revêt un caractère politique. Par ailleurs, Lamoureux ajoute une spécification intéressante en distinguant l'idée de politique de celle de police afin de mieux comprendre le caractère de transformation sociale de ces espaces entre femmes seulement. Elle s'inspire de la distinction que fait Rancière entre ces deux idées. Il affirme que sont à tort qualifiés de « politiques » l'ensemble des processus de gestion collective, de l'organisation des pouvoirs, de la distribution des places, des parts et des fonctions (Rancière, 1995 : 51). En fait, le sens commun associe également la caractéristique « politique » aux actions radicales de transformation sociale, ce qui cause confusion. Alors, il réserve l'idée de *police* à ces processus de gestion collective : « La police est, en son essence, la loi, généralement implicite, qui définit la part⁴⁷ ou l'absence de part des parties » (Rancière, 1995 : 52). Ensuite, il invite à qualifier de *politique* une forme

⁴⁶ Voir à ce sujet Lamoureux, Diane. 2000a. « Services ou politique. Quelques dilemmes du mouvement des femmes au Québec ».

⁴⁷ L'idée de « part » chez Rancière (1995) découle de sa conception de la démocratie du partage. La notion de « part » revêt un double sens en référant au positionnement d'une personne en termes politiques, mais également en termes de partitions (c'est-à-dire : répartition des parts pour chaque personne). La distribution de places et de fonctions, par un système de légitimation, représente le travail de la police. La police effectue le découpage du sensible et configure ainsi l'organisation des corps dans la communauté (en attribuant des parts à certaines et certains au détriment des autres). Ce partage assure que la totalité de l'espace est comblée par celles et ceux qui ont la qualité, les titres, à prendre part au compte. Alors, l'organisation de la police assure le compte de toutes et tous dans la communauté (certaines parts sont plus avantageuses que d'autres). C'est d'ailleurs dans cette distribution des parts que le litige, le politique, apparaît. Les sans-parts, celles et ceux qui n'ont pas titre à être comptés, se manifestent en demandant d'être comptés : il s'agit d'un processus de vérification de l'égalité. Pour Rancière, le politique — comme vérification de l'égalité — apparaît comme une situation spontanée et aléatoire, voire exceptionnelle, où l'ordre consensuel est troublé.



d'activité qui se distingue de la précédente par sa radicalité d'action et sa rupture subversive avec la configuration des places, des parts et des fonctions dans la société, et ce, dans un processus de vérification et d'actualisation de l'égalité au cœur de l'ordre établi par la police. La vision du politique est perçue comme l'activité dont le principe est la vérification de l'égalité, condition non politique de la politique, qui représente la partie litigieuse méritant vérification. « Pour qu'une chose soit politique, il faut qu'elle donne lieu à la rencontre de la logique policière et de la logique égalitaire, laquelle n'est jamais préconstituée » (Rancière, 1995 : 56). Appliquer cette distinction aux luttes des femmes et des féministes permet de tracer une ligne entre le type d'actions, d'une part, et la conception des lieux à partir desquels elles sont pensées, d'autre part :

Une politique qui se limiterait à revendiquer une modification de la situation des femmes à l'intérieur du système hétérosexiste relèverait de la police et non de la politique en ce sens où elle ne s'inscrirait pas en porte-à-faux par rapport à la société qu'elle critique, mais qu'elle se contenterait d'en demander une meilleure et plus efficace répartition des ressources (Lamoureux, 1998 : 100).

Ainsi, une bonne part de l'activisme provenant des espaces de non-mixité « féminine » relèverait d'une logique de consolidation d'un vivre-ensemble tourné vers lui-même, mais également de celle de la police⁴⁸, ce qui est associé par extension au travail du mouvement des femmes, bien qu'il soit très important. Ainsi, les femmes rassemblées sont perçues et agissent « [...] telles que structurées par la société hétérosexiste [et patriarcale] et non telles qu'elles pourraient devenir dans une société égalitaire [libre et solidaire]. C'est le groupe en soi et non le groupe pour soi » (Lamoureux, 1998 : 100). Par sa radicalité, la non-mixité « femmes » peut être le lieu permettant aux femmes de s'extraire de la place « essentialisée » où les relèguent les logiques actuelles de la police. Ainsi, la logique de la politique devrait être réappropriée et radicalisée par les différentes coalitions de féministes qui visent non plus un aménagement dans la distribution des parts, mais bien, pour emprunter les mots de Rancière, une transformation radicale dans la façon de les distribuer. Par ailleurs, cela ne veut pas dire pour autant qu'il y ait mutation et déplacement des sujets politiques avec l'identité « femmes » et de l'assignation de leur place dans le social hétérosexiste et patriarcal. Pour qu'une transformation radicale de la société puisse advenir, il doit y avoir une révolte et une distance critique face à la conceptualisation de l'identité « femmes » (la catégorie « femmes ») et, par le fait même, face au poids que celle-ci a en tant que sujet des féminismes et en tant que critère constitutif des espaces non-mixtes.

En somme, j'é mets l'hypothèse que la façon dominante de penser la catégorie « femmes » et le lieu de ralliement en non-mixité sur cette base ont quelque chose à voir avec la capacité des femmes féministes à intervenir davantage dans une logique policière (non-mixité « féminine ») que politique (non-mixité « femmes », voire non-mixité entre féministes), en référence à la distinction développée par Rancière. L'attachement à la catégorie « femmes » (et par extension au « Nous femmes ») comme sujet politique aux caractéristiques exclusives et normatives des féminismes limite cette révolte critique face aux femmes telles qu'elles sont structurées par les sociétés hétérosexistes et patriarcales. Il semble que les théories critiques développées entre autres par les féministes postmodernes et poststructuralistes sur le plan de la conception du sujet — la catégorie « femmes » — seront d'une grande aide pour penser l'action politique des féministes. En terminant, s'il faut penser le projet politique des féministes sans sujet fondamental ni lieu de ralliement exclusif (le « Nous femmes »), un détour par les théories féministes postmodernes et poststructuralistes est pertinent.

⁴⁸ Lamoureux associe cette transformation dans le militantisme aux années 1980 : « [...] le féminisme militant connaît un essoufflement pour laisser place à des groupes de femmes de plus en plus tournés vers l'État, non seulement comme destinataire de leurs revendications ou source de financement, mais également comme maître d'œuvre des transformations sociales » (2000a : 140).

Chapitre II

Sur la non-mixité organisationnelle : un regard critique

Les différentes manifestations de non-mixité organisationnelle constituent des espaces de liberté et de ressourcement politiques pour les femmes féministes, qui pour Collin : « [...] sont et restent la condition indispensable de l'avancée des femmes, où la pensée et l'agir viennent se ressourcer » (1992b : 254). Les nombreuses conquêtes des femmes et des féministes, notamment le mode d'organisation en non-mixité « féminine » ou « femmes », sont transformées en acquis par certaines d'entre elles en devenant des héritages précieux, même si « [...] tout héritage est destiné à être assumé et transformé par celles qui le recueillent [...] » (Collin, 1992b : 253). Étant l'une de ces « héritières », je m'octroie la liberté de passer en revue ce qui m'apparaît être différentes tensions relatives à ce mode d'organisation.

Dans un premier temps, les critiques de la conception moderne du sujet développées par les féministes postmodernes et poststructuralistes seront présentées⁴⁹. Elles permettront de questionner les idées de sororité et du « Nous femmes », sous-jacentes au mode d'organisation en non-mixité. Dans un deuxième temps, les frontières délimitant les espaces non-mixtes entre femmes seront examinées à partir d'une perspective critique de la notion d'expérience de la catégorie « femmes » permettant d'analyser les différentes formes d'exclusion qu'elle engendre. Dans un troisième temps, il sera question de la spécialisation des femmes sur les dossiers qui les concernent : j'aborderai l'hypothèse selon laquelle cette prise en charge spécialisée des dossiers « femmes » par les féministes aurait engendré la reconduction de la binarité des terrains politiques du féminin et du masculin.

2.1 L'évanescence des « femmes » : une remise en cause du « Nous femmes »

Toutes les réflexions concernant les pratiques et les théories féministes ne peuvent pas éviter d'aborder les discussions qui remettent en cause les possibilités de parler des femmes en tant que groupe aux caractéristiques communes. Ces objections et ces résistances face au fait de parler des femmes comme d'une catégorie politique et sociale universalisée se manifestent au tournant des années 1990. Durant cette période, les théorisations postmodernes et poststructuralistes rencontrent les études féministes, ce qui fait dire à Scott que : « Poststructuralism [j'ajouterais : postmodernism] and contemporary feminism are late-twentieth-century movements that share a certain self-conscious critical relationship to established philosophical and political traditions / *Le poststructuralisme, [le postmodernisme] et le féminisme contemporain sont des mouvements de la fin du vingtième siècle qui ont un rapport critique timide face aux traditions philosophiques et politiques en place* » (1990 : 134). Le poststructuralisme, le postmodernisme et le féminisme contemporain sont des mouvements de la fin du XX^e siècle qui

⁴⁹ Il importe de spécifier que les féministes postmodernes et poststructuralistes n'ont pas été les premières à formuler des critiques face au caractère normatif de la catégorie « femmes » en tentant de rendre visibles d'autres axes identitaires. À ce titre, les féministes lesbiennes, les féministes de « couleur » et les féministes « socialistes » sont de bons exemples de critiques à l'endroit de la priorité accordée à l'axe du genre dans le rapport de domination patriarcale, ce qui a également causé des ruptures entre les différents féminismes. Cependant, je me concentre sur les critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes pour le caractère anti-essentialiste de leurs réflexions.

partagent avec les traditions politiques et philosophiques un rapport critique. À partir de cette décennie, d'importants ouvrages sont publiés⁵⁰ et marquent l'amorce de confrontations pratiques et théoriques entre théoriciennes féministes. Des critiques sont formulées quant à la possibilité de parler des femmes comme une catégorie, une classe ou un groupe distinct aux caractéristiques communes. Elles s'opposent aux conceptions homogénéisées de la différence sexuelle, à une vision totalisante des oppressions liées au genre ainsi qu'à une façon ethnocentrée de concevoir l'expérience de l'appropriation et de l'exploitation des femmes⁵¹.

Les théorisations des féministes postmodernes et poststructuralistes posent un regard critique sur les fondements des féminismes en tant que mouvements de l'action et de la pensée et sur leurs concepts centraux. En quelques lignes, ces remises en cause épistémologiques et ontologiques des théorisations féministes modernes concernent :

[...] la perception de la réalité comme une structure que la raison perfectionnée peut découvrir par le moyen d'une recherche scientifique; la notion d'un sujet rationnel et unifié susceptible d'agir de manière consciente et cohérente pour sa propre libération; la conceptualisation souvent homogénéisante et ethnocentrique de la catégorie *femmes* et sa tendance à minimiser voire effacer la diversité (sociale, culturelle, historique, individuelle); la prétention à un point de vue critique qui englobe l'ensemble des rapports sociaux injustes; la vision d'une temporalité linéaire se référant implicitement ou explicitement à une philosophie de l'histoire; l'idée même d'émancipation comme aboutissement d'une marche progressive du progrès ou de la raison (Varikas, 2004).

La réception des théories postmodernes et poststructuralistes chez plusieurs féministes, les radicales entre autres, est assez pessimiste, puisqu'elle entrevoit ces ruptures épistémologiques et ces critiques ontologiques comme de l'apolitisme ébranlant les concepts qui ont permis jusqu'alors d'agir, de se représenter, voire de s'allier⁵². En réponse à ces mésinterprétations, Judith Butler soutient « So clearly, the death of that subject [la catégorie « femmes »] is not the end of agency, of speech, or of political debate / *La mort du sujet [la catégorie « femmes »] n'est pas la fin de l'agentivité, du discours, ni du débat politique* » (1992 : 14). Ainsi, ce n'est pas la fin des féminismes, mais la formulation d'outils critiques permettant de penser une politique féministe sans sujet fondamental ni caractéristique commune constituant *a priori* une identité politique. Il s'avère nécessaire d'appréhender ces critiques comme une mise en examen des fondements modernes et essentialisés des prémisses théoriques et des appareillages conceptuels propres aux féminismes. C'est d'ailleurs ce que Butler affirme :

To take the construction of the subject as a political problematic is not the same as doing away with the subject; to deconstruct the subject is not to negate or throw away the concept; on the contrary, the construction implies only that we suspend all commitments to that to which the term, "the subject", refers, and that we consider the linguistic functions it serves in the consolidation and concealment of authority.

Considérer la construction du sujet comme une problématique politique, ce n'est pas éliminer le sujet; déconstruire le sujet, ce n'est pas jeter le concept. Au contraire, la construction suggère simplement que nous suspendions tous les

⁵⁰ Voir à ce sujet : Malson, Micheline R. (dir.). 1989. *Feminist Theory in Practice and Process*; Hirsch, Marianne et Evelyn Fox Keller (dirs.). 1990. *Conflicts in Feminism*; Butler Judith et Joan W. Scott (dirs.). 1992. *Feminists Theorize the Political*.

⁵¹ Celles-ci n'appartiennent pas toutes à ces courants postmodernes ou poststructuralistes ou ne s'en réclament pas nécessairement. Les points communs entre ces différents courants sont les critiques développées, non pas les prémisses qui y mènent.

⁵² Pour comprendre les principaux arguments s'opposant aux théorisations féministes postmodernes et poststructuralistes, notamment en ce qui concerne leurs critiques à l'endroit de la catégorie « femmes », voir : Benhabib, Seyla. 1995. "Feminism and Postmodernism: An Uneasy Alliance" et Benhabib, Seyla. 1995. "Subjectivity, Historiography, and Politics: Reflections on the "Feminism/Postmodernism Exchange"".



engagements auxquels le terme « sujet » réfère, et que nous considérons les fonctions linguistiques qu'il suppose dans la consolidation et la dissimulation de l'autorité (1992 : 15).

Ces critiques complexifient les pratiques et les théories féministes, mais elles mettent également en lumière les pièges à éviter tant au plan discursif que politique.

Malgré que les approches des théoriciennes féministes postmodernes et poststructuralistes soient assez éclectiques, la critique de l'essentialisme de la catégorie « de sujet », qui, dans le cas des féminismes, est associée à la catégorie « femmes », est fort pertinente quand on considère qu'elle représente le lieu de ralliement pendant l'organisation en non-mixité. L'essentiel dans ces critiques est de démontrer le danger de parler d'une seule voix au sujet des femmes, plutôt que de considérer les questions de diversité et de différences entre les femmes elles-mêmes (Braidotti, 2009 : 62). Toutes ces différences mises au jour montrent l'insuffisance du « Nous femmes » à recouvrir la multiplicité des positions des femmes; l'intérêt de ces théorisations est d'exposer les pièges qui sont liés à ce « Nous » sans pour autant en proscrire l'utilisation.

2.1.1 La notion de « sujet » remise en cause

L'un des aspects de la conception moderne de sujet qu'il faut rejeter est l'aplanissement de l'identité qu'elle engendre. L'identité des femmes n'est pas univoque, mais constituée de multiples subjectivités. Les différentes subjectivités des femmes s'intriquent l'une à l'autre et ne peuvent être séquencées comme certaines analyses féministes le font en isolant l'aspect genré de l'identité. Selon les perspectives féministes postmodernes et poststructuralistes, les sujets « femmes » sont formés à l'intersection de plusieurs subjectivités rendues possibles par le langage de même que par des dimensions et des représentations de l'individu qui lui sont propres. Ces subjectivités sont ainsi créées et perceptibles pour soi-même et pour les autres par l'entremise de relations de pouvoir articulées dans les discours. Les discours compris comme des relations de pouvoir obligent à concevoir les liens entre la subjectivité et l'assujettissement, l'exclusion ou la subordination des femmes — car pour les féministes poststructuralistes, les femmes ne sont pas seulement des victimes : elles sont également exclues par les discours (même si ceux-ci sont féministes⁵³). Il ne faut pas seulement appréhender les femmes dans un rapport de domination « femmes-hommes », mais également considérer d'autres sources d'oppression qui émergent des discours à leur sujet, y compris les discours féministes. Ces exclusions épistémologiques apparaissent flagrantes, notamment au moment de déterminer des caractéristiques communes aux femmes en ce qui a trait à leur expérience et à l'authenticité de cette dernière comme objet de luttes pour les féminismes.

Ainsi, la démarche de circonscrire à l'aide de discours ce que sont les « femmes » (leur expérience spécifique d'appropriation et d'exploitation dans les sociétés hétérosexistes et patriarcales ainsi que leur façon de penser les luttes) reste hautement problématique, vu les possibilités d'exclusion et de normalisation qui s'ensuivent. Butler affirme que :

⁵³ Je souligne ici la contribution de Julie Depelteau à ma compréhension plus nuancée de la notion de subjectivité et des apports des féministes poststructuralistes à ce sujet. Voir : Depelteau, Julie. 2010. *Subjectivité, différence, interconnexion et affiliation. Les théorisations de Gloria E. Anzaldúa contre l'exclusion.*

[...] any effort to give universal or specific content to the category of women, presuming that that guarantee of solidarity is required in advance, will necessarily produce factionalization, and that "identity" as point of departure can never hold as the solidifying ground of a feminist political movement.

[...] tout effort pour donner une teneur universelle ou spécifique à la catégorie « femmes », en présumant qu'une garantie de solidarité est requise à l'avance, produira nécessairement des factions, et cette « identité » postulée ne pourra jamais constituer le socle d'un mouvement féministe politique (1992 : 15).

Cette critique de l'essentialisme de la conception moderne du sujet invite les théoriciennes féministes à abandonner une représentation des femmes comme étant des entités transparentes rationnelles, capables, chacune étant la source consciente de ses actions, de conférer un sens homogène à ses conduites, à ses affiliations et à ses alliances (Mouffe, 2001 : 173). Pour Chris Weedon, « [...] the reasoning subject is not a unified, sovereign, rational consciousness, but discursively produced and subject to process / [...] le sujet doué de raison n'est pas une conscience unifiée, souveraine et rationnelle mais un sujet produit dans le discours et sujet à changement » (1997 : 173). Ces constats impliquent de ne plus appréhender la constitution des sujets comme un tout homogène. Ainsi, les sujets « femmes » ne préexistent pas à leur identité politisée; celle-ci résulte plutôt d'un processus où s'entrecroisent une multitude de discours, de structures de pouvoir et d'expériences spécifiques. C'est donc le sujet ontologique des femmes qui est la cible de ces critiques, car le fait de circonscrire des caractéristiques communes à l'identité « femme » est source d'exclusion de différentes expériences du genre et de l'oppression que les théorisations féministes devraient reconnaître.

2.1.2 Les implications pour le « Nous femmes » : que doit-on abandonner ?

En raison des objections des féministes postmodernes et poststructuralistes formulées à l'encontre de la conception moderne de sujet, que reste-t-il de la catégorie « femmes » et du « Nous femmes » comme lieu de ralliement ? Que reste-t-il de ces entités lorsque leur ancrage ontologique a été rejeté ? Dans la logique de Collin, le sujet « femmes » au sens sociologique survit à sa perte ontologique, mais cette survie implique de transformer la façon de l'appréhender. Butler propose une voie de rechange :

[...] if feminism presupposes that "women" designates an undesignatable field of differences, one that cannot be totalized or summarized by a descriptive identity category, then the very term becomes a site of permanent openness and resignifiability.

[...] si le féminisme présuppose que le terme « femmes » désigne un champ infini de différences et ne peut être résumé par une catégorie identitaire précise, le terme même devient alors un lieu perpétuel d'ouverture et de resignifications (1992 : 16).

Il faut donc penser les sujets dans une perspective où les termes de la définition sont sans cesse à réexaminer, à adapter selon les contextes politiques, et les empêcher de se figer ou de créer des exclusions. Il importe de prendre une distance face aux femmes comme sujet univoque du féminisme. Ainsi, l'identité n'a pas d'essence (de substance) au sens propre ni figuré. Plutôt, elle est multiple, et elle résulte du processus de construction des différentes subjectivités qui la composent.

En d'autres mots, le sujet « femmes » et le « Nous femmes » devraient non plus être appréhendés comme des entités unifiées — réductibles à l'individu ou au féminin — mais comme une pluralité positionnée à l'intersection de différents discours, de différentes pratiques et structures, et ce, de façon contingente. Par ailleurs, Chantal Mouffe nuance en rappelant que « [n]ier l'existence d'un lien



nécessaire et *a priori* entre les positions du sujet ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'efforts constants pour établir entre eux des liens historiques, contingents et variables » (2000 : 174). Une part de l'action politique féministe doit donc s'attaquer à ces efforts des discours et des systèmes politiques qui reproduisent la subordination et l'exclusion des femmes. À ce sujet, Butler ajoute :

L'instabilité fondamentale de la catégorie « femme » met en question les limites de la catégorie politique féministe *en termes de fondement*; elle inaugure des nouvelles configurations, non seulement au niveau des genres et des corps, mais aussi au plan politique (2005 : 267).

Ces critiques féministes postmodernes et poststructuralistes à l'endroit du sujet introduisent une façon nouvelle de se représenter le sujet « femmes » pour les féminismes et même de penser l'action politique sur cette base. En ce sens, Braidotti note : « La vision non-unitaire du sujet et les formes de subjectivité qui lui sont propres sont la prémisse d'une stratégie discursive d'une portée bien plus vaste, d'un renouvellement de notre échelle des valeurs » (2002/2003 : 36). C'est donc à partir de lieux aux contours élargis de la conception sociologique des femmes qu'il faut penser l'action politique des féministes. Il faut, soutient Colette St-Hilaire, « [...] travailler à la production d'un espace où des sujets constitués à partir de positions diverses se rencontrent provisoirement pour prendre la parole et agir sur le terrain politique » (1994 : 101). Il semble intéressant de penser un sujet pour les féminismes dans une perspective semblable à la proposition de Lamoureux :

Le sujet fragmenté qui s'oppose au monolithe patriarcal, voilà probablement le sujet d'une politique féministe qui ne concerne pas que les femmes. Un sujet sans identité, sans « essence », mais se manifestant par la parole et se recomposant dans l'échange politique, insaisissable, indécidable, imprévisible et, pour cette raison même, irréprésentable (1998 : 106).

Dans cette logique, les femmes et les féministes peuvent encore penser l'action politique et délimiter des espaces non-mixtes pour se rassembler. L'ancrage ontologique de la catégorie « femmes » est remis en cause, mais ne sombre pas pour autant dans une négation des enjeux catégoriels qui sont propres aux femmes : des revendications féministes élémentaires pour l'égalité, la liberté et la solidarité.

2.1.3 De la sororité des femmes à la solidarité des féministes

Rompre avec les idées du « Nous femmes » et la sororité qui avaient stratégiquement et discursivement remplacé l'idée de fraternité consiste à rejeter le postulat de solidarités essentialisées entre les femmes en fonction d'une expérience commune. En contestant la sororité « naturelle » des femmes, les solidarités féministes ne sont pas pour autant écartées : elles deviennent centrales, mais prennent un caractère sociologique et non plus ontologique. C'est entre autres ce constat que font les féministes postmodernes et poststructuralistes. Il appert que l'idée même de sororité sous-jacente à celle de non-mixité est problématique à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne la fausse perception d'unité entre les femmes, l'assertion de leur expérience commune ainsi que l'amoindrissement des rapports de pouvoir et des inégalités entre elles. Ainsi, il ne faut pas confondre la volonté de solidarité parmi les femmes féministes autour d'enjeux politiques, avec l'illusoire sororité. Éviter de privilégier le « Nous femmes », pour l'aplanissement et l'homogénéisation de l'expérience qu'il engendre, n'implique pas de nier l'axe du genre, mais implique plutôt de montrer que les analyses peinent à percevoir la transversalité de cet axe à l'intersection des autres systèmes d'oppression : la compréhension des systèmes demeure séquencée. En insistant sur cette communauté de « sœurs », Lamoureux soutient

qu'il est devenu difficile de gérer nos différences, car celles-ci « [...] trouv[en]t peu de lieux où s'exprimer » (1986 : 97) sans ébranler l'unité.

2.2 L'expérience en question

Les remises en cause épistémologiques et ontologiques de la conception moderne du sujet comme étant une entité rationnelle et cohérente capable de conférer un sens homogène à sa conduite, à ses affiliations et à ses alliances politiques imposent d'importants questionnements pour les féministes. Ces questionnements ne marquent pas pour autant la fin des féminismes comme mouvements de l'action et de la pensée, mais obligent à réfléchir autant sur ce que « contient » le sujet « femmes » des féminismes que ce sur quoi il repose et par quoi il est construit. Les critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes invitent à penser les féminismes sans sujet fondamental, sans un « Nous femmes » exclusif et normatif. Le rassemblement d'un groupe de personnes repose généralement sur la reconnaissance de particularités similaires constituant une expérience commune à politiser. Dans le cas des femmes, cette reconnaissance fut la prise en compte des différents mécanismes patriarcaux engendrant leur exclusion, leur subordination et leur exploitation : « After all, it is on the basis of shared experience that feminists of different political persuasions have argued for unity or identity among women / *Après tout, c'est sur la base d'une expérience commune que les féministes issues de différentes tendances politiques ont plaidé en faveur d'une unité ou d'une identité entre les femmes* » (Mohanty, 2003 : 108). La reconnaissance par les féministes de cette réalité d'opprimées ou de victimes des femmes dans le rapport de domination patriarcale a engendré, d'une part, la délimitation de ce que peut être cette expérience et, d'autre part, de la nomination de celles qui peuvent légitimement participer aux luttes en fonction d'un vécu spécifique.

La théorisation de l'expérience commune aux femmes constitue une démarche hautement politique⁵⁴. Appréhender d'un point de vue critique la conception majoritaire de l'expérience d'être « femmes » permet d'aborder certains éléments problématiques qui y sont intrinsèquement liés : premièrement, l'exclusion et la marginalisation opérées par les féministes dans le cadre de la définition même de cette conception de l'expérience; deuxièmement, l'appréhension principale de l'expérience des femmes sous l'angle de l'oppression et de la « victimisation »; troisièmement, la distinction opérée entre l'implication des femmes et des hommes dans le cadre des luttes féministes en fonction de l'expérience; et quatrièmement, le scepticisme face à l'inclusion des femmes transsexuelles au sein d'espaces non-mixtes en fonction de leur expérience atypique. Ainsi, la notion d'expérience permet de démontrer l'importance qu'elle revêt dans le fait de se reconnaître (ou d'être reconnues) comme alliées, dans la position à partir de laquelle il est possible de parler par et pour les femmes et dans la possibilité de trancher sur l'inclusion ou non de certaines personnes.

2.2.1 L'aplanissement des différences : une expérience commune des « femmes »

Les critiques formulées à l'endroit de la conception hégémonique de l'expérience ont été développées entre autres par les femmes de « couleur » (autant du Nord que du Sud), les Afro-Américaines, les *Latinas*, les *Chicanas*, les Asiatiques et les Autochtones, lesquelles ont démontré, par leurs théorisations,

⁵⁴ À ce sujet, Chandra Mohanty relève la « colonisation discursive » flagrante des femmes féministes « blanches » dominantes dans les pratiques et les théorisations féministes (2003).



l'ethnocentrisme de ce qui est reconnu comme étant l'expérience des femmes dans le « rapport universel de domination patriarcale ». Il importe de noter que ces féministes ne se réclament pas toutes des mêmes filiations théoriques, mais que leurs points communs sont leurs critiques à l'endroit de l'ethnocentrisme et de l'essentialisme des théorisations dominantes des féministes « blanches ». Elles dénoncent l'aplanissement des différences entre les femmes, source évidente d'exclusions épistémologiques et politiques. L'accent mis sur la domination dans le patriarcat secondarise un ensemble de systèmes discursifs, normatifs et politiques qui conditionne différemment la vie de chacune des femmes, en échouant à articuler les autres axes identitaires tels que l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les capacités physiques et les appartenances culturelles, ethniques ou religieuses⁵⁵. C'est d'ailleurs ce qui amène ces féministes à critiquer le concept de catégorie « femmes » agissant comme sujet des féminismes.

L'expérience d'être « femmes » représente l'élément rassembleur à partir duquel il a été possible de parler de *toutes* les femmes, et ce, dans un rapport de classe de sexe posant une relation antagonique entre les femmes et les hommes. La prise en compte de l'expérience des femmes comme étant commune et instituant un lieu de ralliement a permis aux féministes majoritaires d'orienter leurs théorisations autour de l'axe principal de la différence sexuelle. L'expérience retenue représente en soi une manœuvre hautement politique, dont les effets d'exclusion ne peuvent qu'être exposés par les voix dissidentes marginalisées. Par exemple, Susan Judith Ship développe une critique semblable à l'endroit des mouvements des femmes et des féministes québécois en statuant que :

[I]a pratique des féministes radicales blanches qui consiste à établir des analogies entre le sexisme et le racisme assimile le concept de « femme » à celui de « femmes blanches », reproduisant de la sorte la construction idéologique dominante désignant les femmes noires comme « les Autres » et les excluant à toutes fins utiles de la catégorie des « femmes » (1991 : 18).

En fait, les féministes majoritaires ont eu tendance à théoriser la différence sexuelle comme étant l'axe principal de la domination pour toutes les femmes; elles ont ainsi universalisé l'expérience de certaines. À ce sujet, Elizabeth V. Spelman établit l'analogie entre l'exclusion des femmes de l'universalisme des hommes et l'exclusion de certaines femmes de l'universalisme des femmes féministes :

On the one hand, it is intended as a reminder that women have been said by many Western philosophers to lack what is essentially human and to be inessential to whatever is most important about human life. On the other hand, it is meant to point to and undermine a tendency in dominant Western feminist thought to posit an essential "womaness" that all women have and share in common despite the racial, class, religious, ethnic, and cultural differences among us. I try to show that the notion of a generic "women" functions in feminist thought much the way the notion of generic "man" has functioned in Western philosophy: it obscures the heterogeneity of women and cuts off examination of the signature of such heterogeneity for feminist theory and political activity.

D'une part, il faut se rappeler que les femmes ont été considérées par plusieurs philosophes occidentaux comme étant non humaines et non essentielles à tout ce qui touche la vie humaine. D'autre part, il faut voir et rejeter la tendance,

⁵⁵ Des féministes radicales matérialistes québécoises montrent que les théoriciennes appartenant à ce cadre théorique ont depuis quelques décennies tenté d'articuler le sexisme et le racisme. Voir à ce sujet : Blais, Mélissa et al. 2007. « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical ». Elsa Galerland, de son côté, montre la faiblesse de l'articulation entre capitalisme et sexisme pour le même cadre théorique. Voir à ce sujet : Galerland, Elsa. 2009a. « Sur l'intégration dissymétrique des contradictions de sexes et de classe dans le corpus revendicatif de la Marche Mondiale des Femmes de 2000 ». Par contre, les féministes de « couleur », mais également les féministes postmodernes et poststructuralistes, maintiennent leurs critiques sur les difficultés d'une fine articulation entre sexisme et racisme (celles-ci dénuées de colonialisme), tout en montrant la faiblesse de l'articulation avec les autres axes identitaires.

dans la pensée féministe occidentale dominante, qui consiste à définir une « identité féminine » que toutes les femmes partagent malgré les différences de race, de classe, de religion, d'éthique et de culture. Je souhaite montrer que le terme générique « femmes » se présente dans la pensée féministe de la même façon que le terme générique « hommes » : il masque l'hétérogénéité des femmes et empêche d'examiner une telle hétérogénéité pour la pensée et les activités politiques féministes (1990 : ix).

Ce qui a été retenu comme étant l'expérience *des femmes* « [...] was actually based for the most part on the experiences of women who were white [heterosexual] and primarily middle class / [...] reposait en fait en grande partie sur les expériences de femmes blanches [hétérosexuelles] et issues de la classe moyenne » (Zinn et al., 1990 : 33). Cette expérience se structure principalement autour de la division sexuelle du travail, celle-ci étant à la base des rapports sociaux de genre. L'organisation du travail sexuellement différenciée implique pour ces féministes des divisions et des hiérarchies qui s'actualisent autant dans les sphères privée que publique. Il s'agit de poser les femmes dans un rapport de domination, d'exploitation et de subordination avec les hommes, en représentant leurs conditions d'oppression spécifiques dans le système patriarcal (Descarries-Bélanger et Roy, 1989 : 9).

Cette façon universaliste d'appréhender l'expérience d'être « femmes » en fonction de l'oppression liée au genre pose la question des différences entre les femmes elles-mêmes : le « Nous femmes ». Le fait de déterminer des attributs communs à cette expérience conduit inévitablement à des généralisations et à des exclusions. Butler affirme que :

« Être » une femme ne définit certainement pas tout un être; [...] parce que le genre n'est pas toujours constitué de façon cohérente ni conséquente [...], et parce que le genre est partie prenante de dynamiques raciales, de classe, ethniques, sexuelles et régionales où se constituent discursivement les identités (2005 : 62-63).

Ainsi, ce qui sert de lieu de ralliement aux féministes est l'expérience de certaines femmes, bien que les féministes de la majorité disent avoir entendu ces critiques en proposant un « Nous femmes » qui sache reconnaître les clivages socioéconomiques, ethniques, religieux, culturels, générationnels et d'orientations sexuelles (Szczepanik et al., 2010 : 188). Malgré tout, des exclusions épistémologiques et politiques perdurent au sein des mouvements des femmes et des féministes. En fait, il s'avère que les notions de solidarité féminine ou de sororité ont été plus souvent exclusives qu'inclusives. Les différentes sources d'oppression sont souvent mentionnées par les féministes majoritaires pour afficher leur souhait d'inclure la diversité des réalités des femmes, mais, dans les faits, le sens des analyses, des discours et des actions mis en œuvre n'est pas modifié⁵⁶. L'expérience continue d'être appréhendée seulement sous l'angle du genre; une suite d'oppressions s'y ajoute de façon statique, se terminant par un « etc. » malaisé. Butler fait référence à cette idée : « En alignant cette liste d'adjectifs, ces positions essaient d'englober un sujet situé, mais sans jamais réussir à boucler définitivement la liste » (2005 : 269)⁵⁷. En fait, ce que ces féministes postmodernes et poststructuralistes revendiquent, c'est

⁵⁶ Voir à ce sujet : Uttal, Lynet. 1990. "Inclusion Without Influence: The Continuing Tokenism of Women of Color".

⁵⁷ Gloria E. Anzaldúa exprime également bien cette idée : « When asked what I am, I never say I'm a woman. I say I am a Chicana, a mestiza, a mexicana, or I am a woman-of-color — which is different from 'woman' (woman always means whitewoman). [...] for me a woman-of-color is not just a 'woman' she carries the markings of her race, she is a gendered racial being — not just a gendered being / Quand on me demande qui je suis, je ne dis jamais que je suis une femme. Je dis que je suis une Chicana, une mestiza, une mexicana, ou que je suis une femme de couleur — ce qui est différent de "femme" (femme signifie toujours femme blanche). [...] Pour moi, une femme de couleur n'est pas seulement une femme : elle porte les marques de sa race, elle est un être genré et racialisé — et non pas seulement un être genré » (2009 : 145 citée dans Depelteau, 2010 : 52).



l'articulation constante et l'imbrication dynamique de ces différents systèmes qui construisent les subjectivités des femmes⁵⁸.

Cet aplanissement des différences entre les femmes dans le but de circonscrire une expérience commune démontre toute l'importance qui est accordée à son authenticité ainsi qu'à la charge première qu'elle comporte pour un mouvement politique. L'analyse de l'expérience générée par la vie matérielle et les positions sociales individuelles spécifiques permet aux personnes qui en rendent compte de concevoir une identité commune produite dans des circonstances objectives. Par exemple, l'autorité conférée aux féministes autorise à trancher sur ce qui relève ou non de l'expérience authentique des « femmes », servant ensuite de fondements aux théorisations. Selon Scott,

[...] l'aspect unificateur de l'expérience exclut des pans entiers de l'activité humaine : ceux-ci ne sont pas considérés comme relevant de l'expérience ou, à tout le moins, sont estimés être sans conséquences sur la place de l'organisation sociale ou du politique (2009 : 94).

À son avis, l'importance accordée à l'expérience spécifique des femmes comme lieu de rassemblement pour les femmes et les féministes génère inévitablement des exclusions épistémologiques et politiques. Ces exclusions rappellent que l'identité est donc un site de confrontations multiples et plurielles, où une part importante est à attribuer au caractère discursif. Ainsi, Scott soutient que c'est principalement l'attribution de l'expérience aux discours qui pose problème, car une telle attribution semble « enlever » à l'expérience, aux yeux de certaines, son statut de fondement incontestable de l'explication, une réalité tangible et objective (2009 : 101). Or, il ne faut pas seulement porter attention à l'expérience comme savoir fondateur, mais aussi investiguer pour comprendre ce que ce savoir exclut ou subordonne. Enfin, l'expérience constitue le lieu de rassemblement exclusif autour duquel les femmes et les féministes se réunissent en non-mixité et à partir duquel elles agissent politiquement dans la mixité. À ce sujet, bell hooks met en évidence comment, en privilégiant une conception exclusive de l'expérience d'être « femmes » et un mode d'organisation en conséquence, les femmes gommant tout un pan des expériences plurielles et mettent à l'épreuve les solidarités : « Most women do not have the freedom to separate from men because of economic inter-dependence. The separatist notion that women could resist sexism by withdrawing from contact with men reflected a bourgeois class perspective / La plupart des femmes n'ont pas la liberté de se séparer des hommes en raison d'une interdépendance économique. L'idée selon laquelle les femmes peuvent résister au sexisme en évitant tout contact avec les hommes reflète une perspective bourgeoise » (1984 : 77). Enfin, pour agir ensemble, il paraît excessif de secondariser diverses réalités au profit d'un enjeu commun; il s'agit plutôt « [...] d'envisager la solidarité comme le produit d'un travail, de discussions et d'actions concertées, et non comme ce qui surgit automatiquement d'une situation partagée », voire ce que l'on croit voir surgir (Lamoureux, 2010 : 189).

2.2.2 Les femmes comme victimes : le seul lieu de ralliement ?

Le mode d'organisation en non-mixité vise par son rassemblement sur la base d'une expérience commune des femmes à collectiviser des réalités et à orienter l'intervention politique des femmes et des féministes dans l'espace politique mixte. La logique théorique soutenant le mode d'organisation en non-mixité s'inscrit dans une perspective radicale d'antagonisme entre les classes de sexe, lesquelles

⁵⁸ Voir à ce sujet : Kergoat, Danièle. 2009. « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux » et Masson, Sabine. 2009. « Sexe, race et colonialité : point de vue d'une épistémologie postcoloniale latino-américaine et féministe ».

opposent les femmes et les hommes en fonction de privilèges, de besoins et d'intérêts différents. Sans revenir sur l'importance politique de cette stratégie d'échappée des femmes et des féministes vers des espaces non-mixtes, il s'avère que ce mode d'organisation prend acte de la binarité des classes de sexe qui s'articule également autour d'autres paires telle que : dominant / dominée ou oppresseur / victime. Ces antagonismes sont contraignants dans la mesure où ils recouvrent et excluent, mais également en raison de la logique d'intervention politique qu'ils sous-tendent.

Cette logique binaire reconnaît et permet la politisation du féminin opprimé ou victime au sens catégoriel. Sans nier pour autant leur caractère systémique et structurel, les oppressions liées au genre ne peuvent être appréhendées qu'à partir de l'axe unique du rapport de domination patriarcale. Le genre est transversal dans la vie de celles qui sont positionnées comme femmes dans les sociétés, mais aucun des différents systèmes d'oppression qui construisent leurs subjectivités n'est principal : c'est leur articulation en fonction des expériences que rencontre chacune qui permet que l'un d'eux apparaisse de manière plus prégnante à certains moments. C'est ce qui fait dire à Danièle Kergoat que les rapports sociaux sont *consubstantiels* : « ils forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales » et des théorisations. Ils sont également *coextensifs* : « en se déployant, les rapports sociaux de classes, de genre, de race, se reproduisent et se co-produisent mutuellement » (2009 : 112).

Ainsi, l'analyse en termes de classes de sexe pose problème pour l'axe principal d'oppression qu'elle rend visible, pour le rabattage des expériences sociales du genre sur celles du sexe biologique et pour son ancrage auprès des expériences des femmes majoritaires « blanches, hétérosexuelles, occidentales, de classe moyenne ». À mon avis, les expériences d'oppression sont une mosaïque que ce type d'analyse en termes de classes de sexe réduit indûment. Même si cette logique permet d'assurer la primauté politique et l'autonomie de la lutte des femmes, comme le soutient Éléonore Lépinard, elle secondarise ce qui pourrait opposer les femmes entre elles en les réunissant sous un statut d'opprimées ou de victimes (2005 : 115).

Dans cette perspective féministe radicale matérialiste, il semble difficile d'appréhender les femmes sous un autre angle que celui de la domination patriarcale afin d'arriver à en exposer l'intersection avec les autres systèmes d'oppression. De plus, en partant d'un statut d'opprimées ou de victimes, les femmes, leur identité et leurs expériences spécifiques sont pensées dans et à travers ce rapport de domination avec les hommes. Julie Thérone-Séguin démontre qu'il s'agit d'un ancrage ontologique pour la catégorie « femmes » défendue par les féministes radicales, c'est-à-dire l'inexistence du sujet-femmes en dehors d'une relation de domination (2007 : 54). Cela signifie qu'il s'agit également du seul lieu de ralliement possible : l'importance accordée à la marque du sexe « femelle » sur le corps (trace d'un essentialisme biologique) ainsi que l'oppression spécifique dans le système patriarcal sont les seuls éléments qui réunissent la catégorie « femmes » (Thérone-Séguin, 2007 : 54). Là encore, cet axe d'analyse lié aux oppressions du genre caractéristiques de la vie des femmes n'est certes pas négligeable, mais c'est qu'il n'est pas unique ou principal puisqu'il s'intrique aux autres systèmes d'oppression, que les pratiques et les théorisations féministes ne peuvent secondariser ou séquencer.

Ensuite, les antagonismes politiques issus de l'analyse féministe pensée en termes de classes de sexe s'incarnent dans le mode d'organisation en non-mixité entre femmes posant les balises de leurs interventions politiques. En se réunissant sur la base de leur réalité de victimes, les femmes et les féministes ont fait de leurs espaces non-mixtes des lieux pour penser et organiser leurs luttes, mais ont également déterminé leur mode d'intervention dans l'espace politique; en d'autres mots, leur point



d'entrée à partir d'une perspective catégorielle. Ainsi, l'expérience, comme femmes, du social et du politique tend à se réduire à la seule dimension de leur oppression, ce qui est intrinsèquement lié au mode d'organisation privilégié en non-mixité (Lamoureux, 1986 : 96). Lorsque les femmes et les féministes considèrent la primauté de l'axe de l'oppression patriarcale, elles mettent en évidence les spécificités liées à la féminité et au fait d'être « femmes » ; ce qui est essentiel car trop souvent occulté en mixité. À mon avis, l'erreur stratégique a été (et demeure) de fonder la solidarité des femmes sur leur seule expérience d'une oppression commune (de Sève, 1994 : 33), car une telle façon de faire engendre une intervention des féministes cantonnée dans « la spécificité féminine » (Lamoureux, 2000a : 148). Alors, il s'avère que ce mode d'organisation en non-mixité a permis aux femmes et aux féministes de se poser comme sujets politiques, mais qu'il n'a pas été possible de le faire autrement que dans une perspective catégorielle : « Les femmes sont donc constituées politiquement, mais sous le signe de la victimisation » (Lamoureux, 2000a : 147). Cette politisation s'est opérée par des processus de catégorisation, de gestion des populations et d'assujettissement qui assignent une place, dans ce cas-ci aux femmes en tant que victimes, et ce, au double sens : en conférant ainsi qu'en confinant.

Le lieu de ralliement et le point d'entrée des femmes et des féministes dans l'espace politique en fonction d'un statut de victimes ont eu des effets politiques non négligeables. Lamoureux évoque que les femmes sont perçues comme des « êtres de besoins », plutôt que comme des sujets politiques, des citoyennes à part entière. Elle soutient que :

[...] la victimisation est liée au fait que les femmes soient des objets de politiques plutôt que des sujets politiques. Ce sont les besoins des femmes qui sont pris en considération et non leurs droits. En plus, la satisfaction de ces besoins dépend moins de l'action des femmes que de la bienveillance étatique (Lamoureux, 2002 : 8).

Enfin, mettre l'accent sur le lieu de ralliement entre femmes en fonction d'un statut de victimes engendre un discours politique féministe sous le signe de la vulnérabilité. En plus, il paraît problématique de penser la délimitation d'un espace politique seulement en fonction d'une identité de victimes de l'oppression, ce qui prive stratégiquement et symboliquement les femmes d'une forme d'agentivité, et qui masque les espaces qui illustrent leurs zones de résistance et leurs différences (cela ne nie pas que les femmes puissent être victimes d'une situation injuste de domination, d'exploitation, d'exclusion ou de violence — les femmes ne sont pas que victimes, elles sont aussi et surtout agentes de changements sociaux). bell hooks dénonce précisément ce constat lorsqu'elle aborde la question de la solidarité des féministes « de couleur » à partir d'un statut de victimes avec les femmes féministes « blanches » :

Women who are exploited and oppressed daily cannot afford to relinquish the belief that they exercise some measure of control, however relative, over their lives. They cannot afford to see themselves solely as “victims” because their survival depends on continued exercise of whatever personal powers they possess.

Les femmes qui sont quotidiennement exploitées et opprimées n'ont pas les moyens de renoncer à la croyance selon laquelle elles exercent un contrôle relatif sur leur vie. Elles n'ont pas les moyens de se percevoir exclusivement comme des victimes parce que leur survie dépend de l'exercice continu des pouvoirs personnels qu'elles possèdent (1986 : 128).

Dans l'objectif de contourner cette difficulté, hooks suggère : « Rather than bond on the basis of shared victimization or in response to a false sense of a common enemy, we can bond on the basis of our political commitment to a feminist movement that aims to end sexist oppression / *Au lieu de créer des liens en fonction d'une oppression commune ou en réponse à un ennemi commun, nous pouvons en créer sur la base de nos engagements politiques envers un mouvement qui vise à mettre fin à l'oppression sexiste* » (1986 : 129). Cela insinue qu'une insistance induite sur l'expérience commune des

femmes dans le rapport universel de domination patriarcal n'est pas sans effet. En somme, comme le note Iris Marion Young (2007), il demeure des raisons politiques et pragmatiques pour penser les femmes comme capables de changements sociaux. Or, il s'avère que le statut identitaire de victimes privilégié majoritairement par les féministes radicales comme lieu de ralliement et point d'entrée dans l'espace politique serait à repenser au profit d'un rassemblement en fonction d'intérêts et d'objectifs politiques partagés.

2.2.3 Au-delà d'être oppresseurs : des hommes et des luttes féministes

Les réflexions entourant le mode d'organisation en non-mixité pratiqué par les femmes et les féministes finissent toujours par aborder la question des hommes : soit pour réitérer la nécessité de leur exclusion, soit pour désapprouver celle-ci. Au premier degré, la non-mixité consiste en l'exclusion des hommes des espaces entre femmes en raison de leur appartenance à la classe sociale des oppresseurs. La légitimité de ce mode d'organisation dans une perspective féministe radicale repose sur cet antagonisme : « [d]ans le patriarcat, les hommes sont membres d'une classe dominante et privilégiée et les femmes, d'une classe dominée et exploitée » (Dupuis-Déri, 2008 : 149). Comme il a été dit à quelques reprises dans cette recherche, il demeure certes des moments où l'exclusion politique des hommes est légitime et pertinente dans la perspective des luttes féministes. Cependant, le caractère systématique de ce refus d'accès à ces espaces politiques soulève la question de l'aplanissement et de l'homogénéisation de la catégorie « hommes » que l'analyse en termes de classes de sexe génère. Comme l'affirme Sandra Bartky dans l'avant-propos de *Men Doing Feminism* : « While I no longer accept the overgeneralized claim that "all men oppress all women", I still believe that patriarchy, like racism, is a lethal, and, unless we act with some dispatch, quite possibly a terminal illness of the social body / *Même si je n'accepte plus la généralisation abusive selon laquelle "tous les hommes oppriment toutes les femmes", je crois encore que le patriarcat, comme le racisme, est un mal redoutable du corps social. Si nous n'agissons pas, ce mal pourrait devenir incurable* » (1998 : xi). C'est dire qu'une analyse en termes de classes de sexe homogénéise la pluralité des expériences en fonction de l'antagonisme femmes (opprimées-victimes) / hommes (dominants-oppresseurs), mais que l'action collective féministe reste nécessaire. À mon avis, les femmes ne devraient pas se méfier de *tous* les hommes dans *toutes* les situations⁵⁹. La logique binaire *opprimeurs* et *dominées* est principalement associée aux discours féministes radicaux et, selon cette perspective, le « sexe » et son expérience socialisée restent figés en fonction d'identités politiques opposées, difficiles à outrepasser.

Il n'y a pas encore à ce jour un mouvement de masse d'hommes féministes⁶⁰. Cependant, s'il est impossible d'imaginer les femmes et les hommes autrement que dans un rapport de domination, c'est

⁵⁹ bell hooks écrit que les solidarités développées avec des hommes dans le cadre des luttes contre le racisme la poussent à refuser leur exclusion systématique : « Black women and men have been united by such ties [struggle collectively for liberation]. They have known the experience of political solidarity. It is the experience of shared resistance struggle that led black women to reject the anti-male stance of some feminist activists. This does not mean that black women were not willing to acknowledge the reality of black male sexism / *Les femmes et les hommes noirs ont été unis par la lutte collective pour leur libération. Ils ont fait l'expérience de la solidarité politique. C'est cette expérience commune de la lutte qui a mené les femmes noires à rejeter les positions anti-hommes de certaines militantes féministes. Cela ne veut pas dire que les femmes noires n'étaient pas disposées à reconnaître le sexisme des hommes noirs* » (1984 : 69).

⁶⁰ Chez les féministes (femmes et hommes), plusieurs utilisent l'expression « proféministes » pour désigner les hommes agissant en faveur du féminisme. À ce sujet, Daniel Welzer-Lang explique : « Nous n'avons pas adopté le terme "hommes féministes" car nous pensons utile et important que ce terme soit réservé aux femmes qui luttent contre l'oppression masculine. L'utilisation du même terme pour les hommes et les femmes risque en effet de créer une confusion [...]. Nous



que ce rapport est fondamental, voire ontologique, donc indépassable. Il s'avère que les positions dans les rapports de pouvoir en fonction des différents systèmes ne sont pas fixes, car les individus se déplacent selon leur expérience à l'intérieur de ceux-ci. Autant les théorisations des féministes postmodernes et poststructuralistes ont permis de démontrer les problématiques liées au fait de parler de la catégorie « femmes » en fonction d'une expérience commune et spécifique à toutes, autant il semble intéressant de déplacer ces analyses à la catégorie « hommes ». En fait, de mon point de vue, il s'agit de faire place à l'espoir que :

[...] les féministes elles-mêmes rejettent l'idée que les hommes joueront toujours et nécessairement le rôle des oppresseurs, tant collectivement qu'individuellement. Il s'agit d'aménager un nouvel espace conceptuel afin de permettre aux choses de changer, sinon elles ne changeront certainement pas (Segal, 1990 citée dans Carver, 2000 : 460).

Une telle affirmation n'écarte pas la propension des hommes à agir en dominants, non plus qu'ils bénéficient d'une somme importante de privilèges autant matériels que symboliques associés à leur genre, ni qu'ils ont trop souvent besoin des confrontations de féministes pour en prendre conscience. Or, si l'on stipule qu'ils seront — même les plus conscientisés — toujours tentés de tirer profit de leurs avantages de mâles (Dupuis-Déri, 2008 : 152), les espaces pour penser « ensemble » de nouveaux rapports égalitaires, libres et solidaires me semblent contaminés d'un *a posteriori* pessimiste, voire un peu paralysant. Ainsi, sans dire que les hommes sont essentiels aux féminismes — loin de là —, ils (ceux qui sont féministes) m'apparaissent utiles, considérant que par principe et par nécessité, les femmes féministes ne peuvent jamais vraiment envisager de l'emporter par une quelconque prise de la Bastille (Collin, 1992b : 258). Je fais donc le pari que les critiques à l'endroit de l'essentialisme des théorisations féministes postmodernes et poststructuralistes au sujet de la catégorie « femmes » s'appliquent à la catégorie « hommes », mettant au jour la diversité de leurs expériences, pouvant faire d'eux, selon les circonstances, de bons alliés féministes. Selon mes expériences politiques en mixité, certains hommes sont plus constants dans leur solidarité que certaines femmes (la désolidarisation de plusieurs femmes face aux luttes féministes est courante); hormis nos identités de genre, nos situations d'oppression et nos objets de luttes étaient similaires. Par contre, il faut noter qu'entre femmes féministes dans les espaces non-mixtes, il y a une forme de reconnaissance « commune » des systèmes hétérosexistes et patriarcaux (ce qui est déjà ça). Cette reconnaissance commune, cela dit, ne garantit pas notre accord sur tous les autres enjeux.

Par ailleurs, je ne considère pas que le mode d'organisation en non-mixité des femmes et des féministes corresponde à une période révolue des luttes féministes : pas plus que je ne soutiens l'idée que les « jeunes » femmes d'aujourd'hui ne ressentent plus le besoin de se séparer des hommes dans leur militantisme, car elles auraient expérimenté la mixité depuis leur enfance, entourées de femmes fortes ou de mères féministes (Rebick, 2005 : 86). Je refuse toute remise en cause de l'existence des inégalités structurelles et systémiques fondées sur le genre dans l'optique d'un discours libéral de « l'égalité-déjà-acquise ». Cependant, je crois que :

voulons respecter l'autonomie du mouvement des femmes, et nous pensons que ce n'est pas en niant les différences actuelles que nous pourrions avancer » (2008 : 101). Pour ma part, j'utilise l'expression « hommes féministes » pour désigner un homme qui endosse les revendications politiques des féminismes et qui se positionne comme allié. À mon avis, distinguer l'appartenance à un mouvement politique en fonction du genre est problématique. J'utilise le suffixe « pro » à la fois pour des femmes, des hommes, voire des politiques ou des projets qui vont dans le sens des luttes féministes.

[...] si l'on accepte d'abandonner l'idée d'un authentique sujet féminin, il convient de faire pareil avec le sujet masculin. [Une telle posture] ouvre la voie à l'exploration des différences entre les hommes et, lorsque cela est possible, à la création d'alliances [politiques féministes nouvelles] (Pringle et Watson, 1992 : 68-69 citées dans Carver, 1998 : 502).

De plus, si les théories de la consubstantialité des rapports sociaux sont pertinentes pour démontrer la complexité des positions sociales des femmes, elles obligent également à nuancer la stricte position d'opresseurs des hommes. L'expérience des hommes de la masculinité est plurielle, sans pour autant nier la part de privilèges qui lui est associée. En fait, les hommes sont comme les femmes des êtres socialement construits; le cœur du projet féministe consiste en l'élaboration de rapports égalitaires, libres et solidaires, ce qui nécessite un réaménagement des privilèges. Ce postulat repose sur le fait que les hommes ne seront pas toujours des dominants et les femmes, des dominées.

L'expérience du fait d'être une femme ou d'être un homme n'est pas commune ou homogène à la classe de sexe à laquelle chaque personne est assignée; alors elle se pose difficilement dans un rapport antagonique si clairement défini. Dans cette logique, c'est en fonction de cette expérience que les femmes « deviennent » (ou peuvent être) féministes; c'est exactement sur ce plan que je vois la pertinence d'abandonner une analyse si antagonique entre les femmes et les hommes. En considérant que les féminismes constituent un projet de transformation radicale de la société qui ne concerne pas seulement les femmes, il faut indéniablement nuancer l'importance accordée à l'expérience d'une personne légitimant ou déniaient son agentivité politique face aux mouvements. Il semble clair pour Delphy que : « [...] les hommes ont un rôle dans le mouvement féministe, mais il ne peut pas être le même que celui des femmes [...] » (2004 : 24-25). Mais quel est ce rôle qui leur est réservé et quelles en sont les conséquences politiques ?

L'espace d'agentivité qui est réservé aux hommes dans le cadre des pratiques et des théorisations féministes consiste en un rôle « d'auxiliaires » (Dupuis-Déri, 2008; Sterba, 1998; Kimmel, 1998). À mon avis, il est légitime que les femmes revendiquent leur prise en charge majoritaire et leurs rôles privilégiés au sein des féminismes. Or, c'est le scepticisme qui entoure les initiatives et les implications politiques des hommes en faveur des luttes féministes qui pose problème. Il ne faut pas rester inattentives aux possibilités d'instrumentalisation ou de cooptation (qui ont souvent marqué l'histoire des féminismes), mais invoquer l'appartenance à une classe de sexe plutôt qu'à une autre afin de délégitimer ou de questionner la participation politique des hommes est paralysant. Comme le souligne Harding, « [...] there should be a discussion here of the real concerns both women and many men have about co-optation, paternalism, appropriation, infiltration and the like that provoke such skepticism toward putative feminist men / [...] *Il devrait y avoir une discussion sur la cooptation, le paternalisme, l'appropriation et l'infiltration qui provoquent le scepticisme chez les hommes qu'on suppose féministes* » (1998 : 192). Il semble se cacher sous cette suspicion la supposition que les femmes en fonction de leur expérience de genre (rabattue sur leur sexe) sont les seules à même de créer des nouvelles conditions pour les rapports sociaux (Bécharde, 2005 : 181). Il va sans dire que dans de nombreuses situations, « [...] women are in a much better position than men to expose and argue against the harmful effects of sexist practices / [...] *les femmes sont mieux placées que les hommes pour exposer les effets nocifs des pratiques sexistes et en discuter* » (Sterba, 1998 : 301). Ce qui ne signifie pas qu'elles sont les seules, parce qu'elles sont des femmes, à pouvoir agir politiquement : ce genre d'affirmation semble écarter le fait que ce ne sont pas toutes les femmes qui sont féministes. De plus, c'est ignorer que certains hommes peuvent écouter et comprendre les oppressions liées au genre —



sans pour autant les vivre personnellement⁶¹. En fait, cette réalité d'écoute et de compréhension s'applique aussi aux femmes féministes. Comme le rappelle Young : « [...] nous [les femmes féministes majoritaires] devons rester humbles en reconnaissant ce caractère partiel [de notre compréhension des oppressions sexistes] et en demeurant ouvertes à l'analyse des situations liées au genre qui nous sont étrangères » (2007 : 35). Ainsi, faire intervenir le genre (trop souvent rabattu sur le sexe biologique) me pose problème pour savoir qui est (ou peut être) féministe. En effet, « [l]a définition d'un ou d'une féministe ne devrait donc pas se limiter au sexe : elle devrait être liée à ses actions et à ses valeurs. Ce qui réunit les féministes, c'est leur adhésion à des valeurs égalitaires » (Béchar, 2005 : 183). C'est apprendre à passer du centre à la marge pour laisser une plus grande place aux personnes qui souhaitent exposer une oppression spécifique plus aiguë qui ne peut se détacher de l'intersection avec les autres systèmes d'oppression, où se situent nos lieux de solidarité⁶².

Le statut « d'auxiliaires » réservé aux hommes implique certaines conséquences pour l'activisme politique des mouvements féministes et le développement des réflexions théoriques qui y sont liées, soit le cloisonnement genré. Les hommes interviennent auprès des hommes et les femmes auprès des femmes : très peu de divergences à l'égard de cette logique sont tolérées⁶³. Les cloisonnements genrés demeurent dans les recherches et les interventions politiques, car les hommes laissent ce travail aux femmes : c'est leur spécialité. Au premier abord, cette stratégie semble logique, mais elle est limitative en ce que les féminismes demeurent des perspectives et des mouvements catégoriels. Par ailleurs, le rôle « d'auxiliaires » des hommes qui se disent féministes est prédominant : ces derniers font du « boy watch »⁶⁴ ou du « disempowerment »⁶⁵, ce qui fait qu'auprès des hommes, ils sont de très bons alliés (Sterba, 1998 : 302)⁶⁶. En somme, tester les frontières opaques de l'analyse en termes de classes de sexe

⁶¹ De la même manière, je ne peux pas saisir au quotidien la subtilité des oppressions racistes puisque que je vis dans un milieu où je figure parmi la majorité « racisée ». Mais les moments où j'ai expérimenté le fait de me retrouver parmi la minorité (même si je bénéficie toujours d'autres privilèges), j'ai pu saisir une partie de ces réalités complexes, ce qui m'y rend plus sensible. C'est par solidarité et espoir de rapports égalitaires, libres et solidaires que j'accepte les critiques face à mes comportements racistes et que je m'engage à les corriger. Je crois que c'est dans cet échange qu'il est possible d'aménager de nouveaux rapports, et c'est dans cette optique que j'envisage les luttes avec les hommes féministes. Être *un* féministe, c'est envisager d'être allié dans les luttes contre les oppressions liées au genre ainsi qu'aux autres systèmes auxquels elles se conjuguent, ce qui implique de faire des faux pas, de se le faire dire, de procéder à une introspection et de reprendre la danse. Enfin, être *un* féministe consiste également à accepter les désirs et besoins de non-mixité des femmes féministes.

⁶² Cette idée du passage du centre à la marge autant pour les hommes féministes que pour les femmes féministes majoritaires s'inspire du concept de nomadisme de Braidotti. Sa vision nomade consiste en une conscience critique de sa position en tentant de repousser des modes de penser et d'agir qui sont socialement encodés. Voir à ce sujet : Braidotti, Rosi. 2002/2003. « Les sujets nomades féministes comme figure des multitudes ». Lamoureux évoque une idée semblable : « Passer de la "marge" au "centre" du discours féministe n'est pas non plus un geste anodin. Là aussi on voit à l'œuvre la dimension du « tri » face à toute transmission [des luttes et des théories féministes] » (2006 : 68).

⁶³ Voir à ce sujet : Dagenais, Huguette et Anne-Marie Devreux. 1998. « Les hommes, les rapports sociaux de sexe et le féminisme : des avancées sous le signe de l'ambiguïté ».

⁶⁴ Le « boy watch » signifie « [...] une pratique qui consiste, pour les hommes, à surveiller les débordements de comportements masculins » (Blais, 2008 : 169).

⁶⁵ Le « disempowerment » signifie « [...] une (auto)réduction du pouvoir individuel et collectif qu'exercent les hommes sur les femmes, et un (auto)positionnement d'auxiliaire par rapport aux féministes » (Dupuis-Déri, 2008 : 149).

⁶⁶ Suite à une coalition mixte contre le masculinisme, Blais relate les bilans respectifs des femmes et des hommes de cette expérience : « [...] des hommes ont questionné les effets réels de leur présence au débat contre la hiérarchie entre les sexes et ils se sont demandé s'ils nuisaient au travail féministe, en ralentissant par exemple par leur présence et leurs erreurs politiques le travail des militantes, qui devaient consacrer temps et énergies à les confronter » (2009 : 169-170). Il est triste de constater que le travail balisé par des féministes en mixité ne permette pas des rapports égalitaires. Cette conclusion laisse des questions en plan : vont-ils refaire toujours les mêmes erreurs; est-ce une perte de temps pour les féministes que

permet de penser des espaces et des alliances entre personnes féministes sur la base de leurs valeurs politiques féministes, ce qui par ailleurs n'engendre pas le rejet d'une non-mixité organisationnelle sur la base d'une identité genrée.

2.2.4 Les frontières de la catégorie « femmes » : l'inclusion des personnes transsexuelles

Les espaces non-mixtes entre femmes posent depuis quelques décennies maintenant la question de l'inclusion dans les milieux féministes de personnes transsexuelles — il y a l'obligation plus ou moins explicite de se positionner⁶⁷. Les analyses féministes fondées sur l'antagonisme entre les classes de sexe peuvent à mots couverts éviter d'aborder leur ancrage anatomique tant qu'elles ne sont pas confrontées à la détermination de critères « essentiels » ou communs à la catégorie « femmes ». Or, il s'avère que « [r]ien ne sape davantage les bases du fondamentalisme féministe que l'existence des [personnes] transsexuel[le]s » (Califia, 2003 : 131). En fait, c'est que le désir des femmes transsexuelles⁶⁸ d'être féministes, de prendre part aux mouvements dénonçant les oppressions liées au genre ainsi que de participer aux espaces non-mixtes entre femmes met au défi les notions féministes d'expérience et d'authenticité de la catégorie « femmes ». Le fait de trancher sur ce qui correspond à l'expérience d'être une femme est un processus hautement politique engendrant des normalisations et des exclusions, comme le démontrent les critiques des féministes postmodernes, poststructuralistes et les théoricien.ne.s des études sur les transidentités. Les exclusions liées aux frontières de la catégorie « femmes » me semblent importantes à investiguer et posent les questions suivantes : « qu'est-ce qu'être une femme ? » et « qu'est-ce qu'être une féministe ? ».

En fait, je ne prétends pas pouvoir répondre à ces questions, car il s'agit d'une démarche qui conduit inévitablement à des exclusions et à des généralisations que je souhaite éviter. Or, il demeure des raisons politiques et pragmatiques pour concevoir les femmes comme un groupe, ne serait-ce que dans une perspective politique féministe. La problématique est loin d'être simple : s'agit-il d'avoir des chromosomes XX, d'être marquée d'un sexe femelle à la naissance et d'avoir vécu l'expérience qui l'accompagne depuis ce jour; s'agit-il d'un ensemble de conséquences historiques structurelles et systématiques résultant des systèmes hétérosexistes et patriarcaux déterminant une identité sexuée; s'agit-il d'une expérience au jour le jour réitérant les différences et les hiérarchies entre les identités de genres; ou s'agit-il d'une donnée genrée spécifique qui s'intrique plus ou moins hiérarchiquement avec les autres systèmes d'oppression ? Il est loisible d'avancer que toutes ces hypothèses sont des pistes pour définir ce que peut représenter *être* une femme et de surcroît, une féministe. Or, deux éléments

de corriger ou de confronter leurs alliés au sujet de leurs comportements problématiques; et est-ce que « nous » ne devons pas également entre femmes féministes nous corriger sur nos comportements dominants ?

⁶⁷ Gamson affirme que les limites identitaires d'une catégorie sont souvent redéfinies lorsqu'il y a une audience extérieure qui exige cette définition : « That stasis was disrupted, however, when interested parties called public attention to the collective's symbolic boundaries; those boundaries were then renegotiated publicly, with groups fighting to define true membership. These public definitions, and redefinitions, may or may not change the ways participation happens / *Cet immobilisme fut remis en question quand les parties intéressées attirèrent l'attention vers les limites symboliques du collectif : ces limites furent renégociées publiquement, en présence de groupes luttant pour définir une réelle appartenance. Ces définitions et redéfinitions publiques peuvent être ou ne pas être des moyens pour changer les modes de participation* » (1997 : 180).

⁶⁸ Par l'appellation « femmes transsexuelles », je réfère aux femmes qui étaient avant leur transition des hommes, peu importe les étapes hormonales et médicales faites par chacune. Je ferai de même pour les « hommes transsexuels ». Je choisis de référer à leur identité de genre actuelle, celle qui a fait l'objet d'un choix, d'une auto-identification et qui correspond à leur réalité quotidienne.



méritent d'être relevés, d'abord la marque du féminin sur le corps de la personne et ensuite, la longévité de l'expérience qui en découle.

D'une part, le sexe, et plus exactement la forme des organes génitaux, est une caractéristique informant en partie sur ce que veut dire « être » une femme. Le sexe « femelle » permet dans certaines situations d'appréhender ce que cette personne pourra expérimenter en lien avec sa corporéité. « Les menstruations, par exemple, sont un événement biologique apparaissant dans la plupart des corps féminins à une période donnée de leur existence [...] » (2007 : 24), ce qui ne permet pas toutefois, pour Young, de situer d'ores et déjà ces individus en tant que femmes dans les sociétés. Malgré qu'il soit possible de déconstruire le caractère ontologique de la notion de sexe, il faut voir comment celle-ci œuvre tout de même à titre de catégorie sociale et politique qui constitue des femmes et des hommes (au sens de la loi pour l'état civil, par exemple).

Cette donnée sexuelle n'est pas anodine comme première marque imposée de division et de hiérarchie, mais le reste du processus est davantage de l'ordre sociologique. Par contre, le sexe « femelle », marquage de division binaire, légitime en partie les analyses en termes de classes de sexe (femmes / hommes). Ce sont les processus sociaux ainsi que les discours qui y sont associés qui consolident l'expérience dite « féminine ». Or, la forme de l'organe génital est un élément déterminant pour certaines analyses et pratiques féministes : elle entraîne une forme de « politisation de l'anatomie »⁶⁹. C'est d'ailleurs ce qui pousse des femmes féministes à l'utilisation d'expressions telles que « womyn-born-womyn only »⁷⁰ ou « femmes nées femmes »⁷¹ afin de poser un des critères associés à la catégorie « femmes », soit le vagin. Considérant que pour participer à la majorité des espaces entre femmes, il n'est pas exigé de retirer ses sous-vêtements, les membres du groupe procèdent à l'inclusion sur la base de la supposition de la forme de l'organe génital à défaut de pouvoir vérifier. En cela, c'est davantage sur le plan de la performance genrée (l'artifice de la féminité qui est bien encodé par les systèmes hétérosexistes et patriarcaux) de la militante féministe que se tranche sa *qualité* de femme, que sur celui de son sexe « femelle » dans ses sous-vêtements⁷².

⁶⁹ Concept emprunté sur le mode de la « *bandita* féministe » à Nicole-Claude Mathieu dans « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre » (1989).

⁷⁰ Expression utilisée par le *Michigan Womyn's Music Festival* en 1992, événement états-unien.

⁷¹ Expression utilisée par *La solidaire insurgée* en 2010, un collectif québécois.

⁷² Un des événements cité pour illustrer cette question est souvent le *Michigan Womyn's Music Festival*: « [The MWMF] began in 1976 and has grown into an event that annually attracts several thousand women [...] it is explicitly a political event, built on the lesbian feminist philosophy of the womanoriented woman as feminist vanguard and related community-building strategies [...] The festival, in the words of one longtime participant, is part of the project of maintaining "male-free spaces" [...] / Le MWMF est né en 1976 et s'est transformé en un événement attirant annuellement plusieurs milliers de femmes [...] Il s'agit d'un événement politique, construit depuis la philosophie féministe lesbienne orientée vers les femmes, telle une avant-garde féministe connexe aux stratégies collectives [...] Le festival, selon les dires d'une participante de longue date, fait partie du projet de maintenir des espaces "sans hommes" [...] » (Gamson, 1997 : 187). La saga politique et théorique a commencé en 1991 lorsque deux participantes ont mentionné qu'elles étaient des femmes transsexuelles et ont été expulsées du MWMF, puisqu'on considérait qu'elles n'étaient pas de « vraies » femmes. Une mobilisation s'est organisée, obligeant les responsables de l'événement à définir ce qu'elles entendaient par « femmes ». C'est qu'en pratique, des transsexuelles venaient sans que cela ne pose problème — elles ne le disaient pas. Mais lorsqu'il y a eu obligation de définir publiquement les frontières, le « nous » est devenu plus exclusif et normatif. Comme l'expliquent Sreedhar et Hand, les conditions d'admission se sont recentrées sur la génitalité femelle : « In effect, it removes the Festival organizers' insistence on the entire life experiences as a woman and replaces it with an anatomical requirement as constitutive womanhood / Effectivement, cela rejette l'insistance des organisatrices du Festival à considérer l'entièreté des expériences des femmes et une exigence anatomique constitutive de la féminité » (2006 : 164). Un autre événement dans ce débat est le cas Kimberly Nixon, une femme transsexuelle qui voulait s'impliquer au *Vancouver Rape Relief Center* ; elle avait été exclue en raison de son identité : When Nixon arrived for training as a counselor at Rape Relief, her credentials as

D'autre part, à l'idée de marquage à la naissance d'un sexe « femelle », s'ajoute la notion de longévité de l'expérience. Selon certaines théorisations féministes, l'authenticité de l'expérience réside dans le fait de l'avoir vécue depuis la naissance. Le fait d'être positionnée comme une femme, en fonction des normes et des exigences qui y sont liées, est transversal dans la vie de ces personnes. Or, c'est bien davantage les rapports sociaux qui conditionnent ces réalités que la forme exacte des organes génitaux cachés à la vue des autres. De plus, les oppressions spécifiques au fait d'être une femme ne sont pas vécues ni interprétées de la même manière par chacune d'elles, constituant un bagage expérientiel différent en fonction de ces réalités. Cette diversité n'en altère pas la validité ou l'authenticité, peu importe l'intensité et la durée. Cependant, certaines femmes féministes soutiennent « [...] that anyone who decides to become a woman has undergone the same oppression, and has the same bond of common experience as those born to it, is to flatten the experience of those who came to it by birth, and who have lived it since / [...] *que quiconque décide de devenir une femme subit la même oppression et a le même rapport à l'expérience commune que celles qui sont nées femmes, minimise l'expérience de celles qui sont nées femmes et qui vivent cette expérience depuis la naissance* » (Festival responses, 1992 : 8 cité dans Gamson, 1997 : 190). En fait, c'est exactement sur ce plan que se joue la distinction pour certaines féministes de qui sont de « vraies » femmes de celles qui ne le sont pas. Dans cette logique, celles qui feraient le choix de devenir des femmes à un moment ou à un autre de leur vie échapperaient à certaines oppressions contre lesquelles d'autres femmes (les « vraies ») doivent encore se battre. À ce sujet, Pat Califia réfère aux propos de la transphobe Janice G. Raymond dans *The Transsexual Empire* :

Nous savons que nous sommes des femmes nées avec des chromosomes femelles et une anatomie de femme et que, socialisées ou non pour être des femmes prétendument normales, nous sommes et nous serons traitées en femmes par le patriarcat. L'histoire des transsexuels est différente (Raymond, 1979 : 114 citée dans Califia, 2003 : 134)⁷³.

Il est vrai que l'expérience des femmes transsexuelles est singulière : mais quelles femmes ont la même expérience et est-ce que cette diversité la rend moins *valable* voire moins *authentique* ? Pour Emy Koyama, la résistance des femmes et des féministes à l'inclusion des femmes transsexuelles dans leurs espaces non-mixtes repose « [...] on the basis that transsexual women are fundamentally different from all other women due to the fact they were raised with the male privilege / [...] *sur le fait que les femmes transsexuelles sont fondamentalement différentes des autres femmes étant donné qu'elles ont été élevées avec le privilège masculin* » (2000). En fait, ce sont aux processus structuraux et systémiques qui engendrent ces expériences de subordination de celles qui vivent socialement comme des femmes qu'il faut s'attaquer en tant que féministes.

Si l'on considère, comme l'affirme Califia, que « [...] les femmes transgenres partagent cette histoire [de l'oppression hétérosexiste] dès qu'elles sont prises [qu'elles « passent »] pour des femmes par la société en général [...] » (2003 : 134), il faut reconnaître que l'expérience de la « féminité » relève de la quotidienneté de celles qui vivent comme des femmes et qui sont positionnées par la société de cette manière. Pour de nombreuses personnes, le fait d'être marquées ou non d'un sexe « femelle » n'est pas nécessairement ce qui déclenche l'indignation contre les différentes sources d'oppression des

a woman were questioned and she was told that despite having lived as a woman for 14 years, only women who were "born" women and socialized as such could work in that capacity / *Quand Nixon commença sa formation de conseillère au Rape Relief, ses pièces d'identité furent demandées et on lui dit que même si elle vivait comme femme depuis 14 ans, seules les femmes "nées" femmes et socialisées comme tel pouvaient y travailler* » (Elliot, 2010 : 19). Voir à ce sujet : findlay, barbara. 2003. "Real Women: Kymberly Nixon v. Vancouver Rape Relief".

⁷³ Pour une perspective semblable, voir à ce sujet : Millot, Catherine. 1991. *Horsexe: Essay on Transsexuality*; Nicki, A. 2006. "Women's Spaces Are Not Trans Spaces: Maintaining Boundaries of Respect".



femmes. De la même manière, les positions politiques féministes des hommes transsexuels ne devraient pas changer au gré de leur transition. À ce sujet, Baril soutient que l'expérience des privilèges masculins pour les hommes transsexuels n'est pas dépourvue d'ambiguïtés. En fait, certains constatent que le respect gagné à leur endroit l'est au détriment des femmes, puisqu'ils ont eux-mêmes vécu des injustices alors qu'ils étaient considérés comme des femmes : « [...] pour certains transsexuels, cette expérience constitue un point de départ, sinon un renforcement, d'une conscience féministe [...] » (Baril, 2009a : 287).

Ainsi, c'est en fonction d'objets de luttes communs que les femmes devraient fonder leurs solidarités féministes, plutôt qu'en fonction des frontières sexuelles. À mon avis, toute femme qui dit vivre et comprendre les oppressions liées au genre, et qui souhaite s'organiser en non-mixité avec des femmes et des féministes pour les combattre, m'apparaît avoir une implication « valable » et une expérience « authentique », au même titre que toutes les autres femmes marquées ou non d'un sexe « femelle ». Il s'avère difficile d'imaginer « [...] que la présence d'une femme transsexuelle puisse ruiner une manifestation féministe ou gâcher une organisation lesbienne » (Califia, 2003 : 168). Au cours des dernières années, des rassemblements et groupes féministes privilégiant un mode d'organisation non-mixte entre femmes ont retenu l'auto-identification des participantes au fait d'être une femme afin de les inclure en leur sein⁷⁴.

En fait, une conception autodéfinitionnelle de l'appartenance à la catégorie « femmes », par l'expérimentation d'oppressions qui sont liées à cette appartenance, est respectueuse du sens que les femmes donnent à leur vie, mais inclut également diverses réalités et expériences. Les mouvements féministes ont permis aux femmes d'être les seules expertes de leurs expériences et de leurs définitions. Ainsi, il faut étendre cette « autorité » à toute personne en lui reconnaissant le droit à l'auto-identification comme une liberté politique.

L'exclusivité des frontières de la catégorie « femmes », remise en question par les personnes transsexuelles, devrait permettre aux femmes et aux féministes de soulever les tensions ontologiques dans leurs discours et pratiques, notamment en ce qui a trait à l'importance accordée à la forme des organes génitaux. Mais cela devrait permettre également de penser l'inclusion des femmes en fonction de critères politiques féministes et non pas anatomiques⁷⁵. À ce sujet, une recherche exploratoire sur l'opinion des féministes et des lesbiennes au sujet de l'inclusion des femmes transsexuelles dans leurs

⁷⁴ Par exemple, en 2011, le mouvement RebELLES a opté pour la définition suivante : « Le Rassemblement pancanadien des jeunes féministes est un espace non-mixte qui accueillera toutes les personnes âgées de 35 ans ou moins qui s'identifient et vivent en tant que femmes, incluant les personnes intersexes, transsexuelles et transgenre s'identifiant comme femmes, ainsi que les personnes qui, étant nées de sexe féminin, ne se réclament d'aucun genre, ou se disent bispirituelles ou genderqueer ». Il y a également le cas du Point G qui, au contre-sommet d'Annemasse en juin 2003, avait opté pour une définition très inclusive de leur campement : « [...] le Point G se distingue du féminisme post-soixante-huitard par sa conception de la non-mixité, et plus exactement par sa conception plus "ouverte" des identités sexuées. Le camp n'est en effet pas réservé aux femmes mais aux personnes "qui s'identifient comme femmes", formule qui laisse ouverte la possibilité pour des transgenres de participer à l'initiative. [Ainsi, le Point G intègre] les apports, essentiels pour le féminisme, des réflexions sur le genre qui détachent les identités de sexe de tout substrat biologique pour y voir des constructions sociales » (Jossin et Mathieu, 2010).

⁷⁵ Je n'ai pas réfléchi à tous les tenants et aboutissants de l'inclusion des femmes transsexuelles dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence. Mais je crois que toutes les personnes qui sont victimes de violence en fonction du fait qu'elles sont des femmes ont droit à ces espaces sécuritaires afin de panser leurs plaies et de s'aider mutuellement à cheminer. Enfin, la forme des organes génitaux ne devrait pas poser réellement problème, car (à moins d'avis contraire) les femmes se promènent rarement nues et ne partagent pas de douches communes. Si cela venait à arriver, il serait tout à fait envisageable d'établir des horaires de douche afin de préserver l'intimité de chaque personne.

espaces non-mixtes démontre une ouverture intéressante. À la question « If you are feminist [If you are a lesbian] would you include male-to-female transsexuals in women-only activities / organizations? / *Si vous êtes féministe [si vous êtes lesbienne], incluriez-vous des transsexuelles (hommes devenus femmes) dans des activités ou organisations non-mixtes ?* », les répondantes ont affirmé à 60 % qu'elles incluraient les femmes transsexuelles dans leurs espaces. Mais, les données croisées « [...] suggest that non-lesbian feminists are more welcoming of male-to-female transsexuals into women-only events than are lesbian feminists / [...] *suggèrent que les féministes non lesbiennes sont plus ouvertes à la présence de transsexuelles dans les événements non-mixtes que les féministes lesbiennes* » (Kendel et al., 1997 : 154). Enfin, cela ne veut pas dire qu'il faut négliger l'importance de mouvements distincts en fonction d'enjeux spécifiques propres aux féministes ou aux personnes transsexuelles, mais davantage qu'il faut penser les lieux d'alliance et d'intersection des luttes.

Il s'agit d'explorer de nouvelles bases politiques au « Nous » et de voir en quoi, par sa définition et son « autorité » en tant que lieu de ralliement, il crée une forme d'exclusion et de normalisation : « The us is solidified not just against an external them but also against them inside, as particular subgroups battle to gain or retain legitimate us standing / *Le nous se construit non seulement contre un eux externe mais aussi contre des elles internes, puisque des sous-groupes particuliers luttent pour gagner ou conserver un nous légitime* » (Gamson, 1997 : 180). En somme, l'expérience des femmes transsexuelles démontre les glissements et les liens nécessaires établis par certaines théorisations féministes entre les notions de « femelles », « femmes » et « féministes ». En fait, c'est que l'histoire des pratiques et des théories féministes démontre que ces éléments sont intimement liés, sans pour autant être nécessaires — essentiels — les uns aux autres.

En guise de conclusion de cette section, j'é mets la question suivante : qu'est-ce qu'un espace sécuritaire ? Pour de nombreuses féministes, un espace non-mixte entre « femmes » est un espace sécuritaire. Ainsi, la renégociation des frontières de la catégorie « femmes » et du lieu de ralliement visant une plus large inclusion représente une menace potentielle à cette sécurité. Plusieurs femmes et féministes sont d'avis que la non-mixité organisationnelle, en raison de l'exclusion des hommes, constitue un lieu sécuritaire pour elles. La sécurité de l'espace est déterminée en fonction, certes, d'un mode de fonctionnement qui facilite la participation de toutes, un lieu d'expression sensible et respectueux de réalités plus intimes, un territoire protégé momentanément de la présence des hommes aux comportements dominants. Or, dans cette perspective, pour que l'espace soit sécuritaire, il semble que la féminité du corps constitue une composante centrale, voire déterminante.

Cependant, cette conception exclusive de la sécurité générée par la non-mixité entre femmes est mise au défi par différentes perspectives critiques. À ce sujet, Koyama aborde avec scepticisme la sécurité des espaces non-mixtes, du point de vue des femmes transsexuelles, mais également « racisées » (2000)⁷⁶. En effet, les espaces non-mixtes, bien que vus comme des espaces sécuritaires pour les femmes des groupes dominants « blancs », ont souvent été vus par les femmes « racisées » comme des espaces non sécuritaires où le racisme était manifeste. Cela montre que la sécurité de l'espace assurée par la seule exclusion des hommes est insuffisante pour saisir la complexité des systèmes qui privilégient et oppriment les femmes de façons différentes. Ainsi, suggérer que la sécurité de l'espace peut être compromise par la présence de chromosomes XY ou d'un pénis dans un sous-vêtement néglige la façon dont les femmes peuvent exercer des violences et des discriminations entre elles (Koyama, 2000). À mon avis, ces lieux entre femmes seulement sont indûment jugés sécuritaires

⁷⁶ Il est également possible de prolonger ce même questionnement au sujet des femmes lesbiennes.



parce qu'ils ne rassemblent que des femmes : des « womyn-born-wowyn only / femmes-nées-femmes ».

2.3 L'isolement exclusif : la reconduction de la binarité genrée des terrains politiques

Pour terminer cette analyse de l'héritage des différentes formes de non-mixité dans les mouvements des femmes et des féministes, il s'avère intéressant d'émettre une hypothèse qui permette de rassembler une partie des critiques émises précédemment, mais également d'en considérer les effets politiques⁷⁷. Dans le cas des femmes et des féministes, penser et organiser l'action politique (qu'elle soit réformiste ou révolutionnaire) a été rendu possible — en bonne partie — en raison d'un mode d'organisation entre femmes. Plusieurs féministes affirment que l'autonomie acquise par les mouvements des femmes et des féministes est entre autres due à leur mode d'organisation en non-mixité, qui leur a permis « [de] se tenir à la fois *dedans* et *dehors* [de la mixité sociale], de garder une distance critique, une méfiance toujours éveillée face au pouvoir et à ses capacités de "cooptation" » (Varikas, 1996 : 142). Or, ce qu'il importe de questionner, ce sont les lieux d'entrée ou les manières d'intervenir que les femmes féministes ont privilégiés : la féminité occultée, la condition des femmes à améliorer dans une perspective d'égalité avec les hommes et la contestation politique féministe dans une visée de transformation radicale et globale de la société.

À mon avis, la non-mixité politique des femmes féministes, par sa rupture avec la mixité sociale androcentrée, illustre en filigrane la volonté de démontrer que la différence des sexes n'est pas une caractéristique pertinente pour trancher sur la capacité citoyenne d'une catégorie de personnes — mais cela ne pouvait qu'être fait au départ au nom des femmes (le paradoxe de Scott [1998]). De la même manière, en voulant rompre avec la binarité des terrains politiques, soit le féminin / privé (le non-politique) et le masculin / public (le général), les femmes féministes se sont réunies sur leur propre terrain politique pour en rendre visible l'exclusion ou la secondarisation dans les sociétés hétérosexistes et patriarcales. Ainsi, j'émetts l'hypothèse qu'en raison d'un mode d'organisation pensé majoritairement sur une base catégorielle (source initiale de l'exclusion), les femmes féministes ont par leur mode d'intervention politique et les enjeux retenus reconduit en partie la binarité genrée des terrains politiques (source initiale de la contestation de l'universalisme libéral). Cette hypothèse contient deux idées dont l'une est l'effet de l'autre : d'une part, le repli stratégique dans les espaces non-mixtes entre « femmes » et, d'autre part, la prise en charge par les femmes des « affaires de femmes » occultées ou secondarisées dans les espaces politiques mixtes. Cela m'amène à penser que ce mode d'organisation, malgré les importantes avancées sociales et politiques qu'il a rendues possibles, a achoppé sur ce qui m'apparaît être une partie de sa mission, soit celle de rabattre dans et sur l'espace politique mixtes ces enjeux : les féministes en général ne sont pas arrivées à poser leurs perspectives comme un projet de société valable pour « tout le monde »⁷⁸. Les tensions relatives à la mixité sociale qui concernent

⁷⁷ Il s'agit d'une hypothèse qui relève autant du constat que de l'exploration. L'approfondissement de cette idée pourrait faire l'objet d'une vérification empirique. Je souhaite qu'il soit possible d'en explorer en quelques lignes les différentes avenues au sens d'une généalogie des pratiques des femmes et des féministes afin d'opérer des transformations (les possibilités restent ouvertes sur les manières de faire) eu égard aux forces et aux faiblesses de ces dernières, en particulier en ce qui a trait à la non-mixité organisationnelle.

⁷⁸ Il est possible de renverser cette idée en affirmant que c'est la société qui demeure hétérosexiste et patriarcale pour justifier cette problématique (ce qui est vrai et loin de moi l'idée de supposer le contraire). Or, je fais le pari de prendre la question d'un point de vue critique en partant de l'intérieur même des féminismes afin de voir comment « nous » pouvons transformer « notre » façon de nous organiser et d'intervenir politiquement.

l'articulation de l'égalité, de la liberté et de la solidarité posent une « question » mixte, celle d'un projet de société.

2.3.1 De la tentation du repli à la prise en charge des « affaires des femmes »

Du point de vue des pratiques, il s'avère que la motivation à ne se retrouver qu'entre « femmes féministes » pour penser et agir politiquement constitue l'une des échappées les plus stratégiques. « L'objectif stratégique est d'accumuler de la force, non de se replier dans un ghetto » (de Sève, 1985 : 41). En fait, les notions de repli ou de ghetto sont prises au sens figuré, référant au fait de se retrouver volontairement dans un état d'isolement ou de sécession en fonction d'une identité politique, dans ce cas-ci, celle des « femmes ». Celles qui choisissent de quitter les espaces politiques mixtes le font en s'organisant soit en parallèle afin d'apporter aux différentes revendications et façons de faire de l'organisation les points de vue ou les réalités spécifiques aux femmes, soit en optant pour une plus grande autonomie par l'intermédiaire d'un mouvement distinct. En fait, elles se replient stratégiquement afin d'acquérir l'autonomie discursive, intimiste, organisationnelle ou programmatique nécessaire. Dans tous les cas, il s'est avéré que les femmes féministes, par leur mode d'organisation politique en non-mixité, ont pu politiser ce qui était secondarisé, soit les spécificités reliées au genre. Il s'agit donc de l'actualisation de l'aphorisme d'un mouvement *par* et *pour* les femmes, ce qui a pu être compris également comme un « travail de femmes »⁷⁹.

Lorsque je parle d'organisations parallèles aux espaces politiques mixtes, je réfère entre autres aux comités « femmes » dans les syndicats, dans les partis politiques et dans différents mouvements sociaux locaux ou mondiaux, par exemple les mouvements étudiant ou altermondialiste. Ces espaces entre femmes sont essentiels pour elles — et pour les mouvements féministes —, car à la fois dans la manière de faire et dans les revendications politiques articulées, les perspectives féministes sont souvent reléguées aux oubliettes ou simplement ignorées, même si les organisations de gauche et d'extrême gauche s'y disent sensibles. Il faut donc encore des femmes féministes pour impulser les réflexions et les actions féministes au sein de ces organisations mixtes, notamment pour relever l'importance de la cohérence entre les philosophies auxquelles on dit adhérer et leurs mises en pratique. Par contre, en raison de cette position à la fois dedans et dehors, ces militantes féministes restent subordonnées aux instances collectives où elles apportent des revendications qui sont jugées partielles ou spécifiques; elles sont « les responsables féministes »⁸⁰. Ces femmes féministes sont donc toujours (ou très souvent) sur la défensive, car elles sont « [...] vidées à mesure de leurs énergies dans un combat où l'ennemi est à la fois partout parce qu'elles ne sont pas sur leur terrain et nulle part parce que d'autres thèmes sont toujours plus importants à considérer que ceux qu'elles tentent de soulever [...] » (Duguay et de Sève, 1984 : 66). Enfin, c'est souvent par découragement et épuisement que certaines choisissent de quitter les milieux mixtes pour gagner plus d'autonomie politique. Cela ne veut

⁷⁹ bell hooks affirme que : « By making women's liberation synonymous with women gaining social equality with men, liberal feminists [entre autres, car les analyses féministes radicales pensées en termes d'antagonisme des classes de sexe ont eu un effet semblable] effectively created a situation in which they, not men, designated feminist movement "women's work" / En rendant la libération des femmes synonyme d'égalité sociale avec les hommes, les féministes libérales [entre autres, car les analyses féministes radicales pensées en termes d'antagonisme des classes de sexe ont eu un effet semblable] ont créé une situation dans laquelle elles, et non les hommes, ont consacré le mouvement féministe comme un "travail de femmes" » (1984 : 67).

⁸⁰ Voir à ce sujet : Trat, Josette. 2006. « La responsable féministe, la "mauvaise tête" dans les organisations mixtes ».



pas dire que des alliances ne sont pas possibles, mais les conditions préalables à de bonnes collaborations ne sont pas, pour plusieurs féministes, encore réunies⁸¹.

Si la stratégie d'échappée des espaces politiques mixtes est décortiquée, il est possible d'affirmer que la logique selon laquelle les femmes féministes se sont repliées entre elles sous-tendait la prise en charge d'enjeux collectifs au sens catégoriel des femmes afin de les porter sur scène. En politisant des réalités occultées, elles en ont fait leurs points d'entrée dans l'espace politique. Ainsi, les femmes féministes, dans la perspective de leur mouvement catégoriel, ont développé des connaissances et des expertises dans ces dossiers spécifiques⁸². D'un point de vue pratique, il était nécessaire pour elles de se spécialiser sur la condition des femmes afin d'asseoir leur autorité politique en la matière, pour contrecarrer les discours dominants androcentrés en y exposant ces réalités genrées. Par contre, deux éléments attirent mon attention sur les effets de ce repli stratégique : d'abord les espaces laissés vacants par les femmes féministes et, ensuite, la spécialisation des femmes sur les « affaires de femmes ».

Dans un premier temps, en raison d'une stratégie de non-mixité, les femmes féministes laissent vacants certains espaces mixtes, ce qui est un moindre mal considérant les avancées politiques que ce mode d'organisation a rendu possible pour elles. Par contre, il importe de soulever les conséquences politiques de leur « absence ». En cela, je réfère à l'affirmation de Francis Dupuis-Déri selon laquelle « [...] c'est toujours par l'effort déployé par des féministes que des hommes deviennent proféministes » (2008 : 149). Il ne faudrait pas passer sous silence la présence de femmes dans ces espaces laissés vacants par celles qui sont féministes, car il n'y a pas à l'évidence de solidarité automatique entre elles. Il semble que les nouvelles femmes politiques servent plus souvent, au sein de leur organisation politique, d'éléments modérateurs auprès de leurs consœurs féministes, que de relais à leurs revendications (Duguay et de Sève, 1984 : 57).

Comme le souligne Mélissa Blais, il est évidemment épuisant de travailler en mixité lorsqu'on considère « [...] la vigilance que les femmes [doivent] entretenir face aux comportements oppressifs » (2008 : 170). Néanmoins, sans cette confrontation dans les espaces de la délibération, de la prise de décision et de l'action politique, le processus n'est pas imprégné des perspectives féministes, même si elles joignent leurs revendications à celles de l'organisation. L'idée ici n'est pas de prendre chacun des hommes par la main pour qu'ils deviennent féministes (un grand bout de chemin leur revient), mais je crois que c'est par notre présence peut-être très agaçante (mais ô combien subversive) pour certains, que les comportements changent. Ainsi, je m'inspire des propos de Collin en rappelant que la « contamination » des féministes est aussi importante que les luttes frontales (1992b : 258), afin que les féminismes deviennent transversaux tel un projet politique de transformation radicale de la société. Par ailleurs, la stratégie vise à mettre en lumière — souvent dans une perspective féministe — les enjeux politiques qui concernent les femmes et non, de rendre féministes les enjeux politiques qui concernent « tout le monde ». L'action et la réflexion féministes sont et doivent être transversales : « [f]aute de quoi, les féministes risqueraient de s'enfermer, au nom des femmes, dans un ghetto paradoxalement

⁸¹ Selon de Sève, il importe de rappeler que la joie « [...] de découvrir l'extension de nos capacités et de nous reconnaître sœurs est telle qu'il devient tentant d'oublier à notre tour l'autre moitié du monde [...] » (1985 : 42). Voilà un avertissement rappelant les dangers d'une ghettoïsation ou d'une stabilisation des espaces non-mixtes.

⁸² Par exemple : l'équité en emploi, la féminisation de la pauvreté, les femmes et la parentalité, la contraception, la grossesse ou l'avortement, l'articulation famille-travail, les différentes formes de violences psychologiques, physiques, sexuelles ou verbales.

presque étranger aux femmes [...] » (Collin, 1992b : 253)⁸³. Il faut trouver, en tant que féministes, le moyen d'être plus présentes sur l'ensemble des enjeux sociaux, pour « contaminer » sans pour autant intervenir nécessairement sur les dossiers de « femmes », ce qui ne veut pas dire que ceux-ci ne sont pas importants.

Dans un deuxième temps, il s'avère que les replis stratégiques dans des espaces non-mixtes entre femmes seulement se fondent sur l'urgence de se saisir de certains dossiers. Par contre, en raison de la conception du « Nous femmes », des femmes elles-mêmes comme sujet politique des mouvements ainsi que l'expérience retenue comme leur étant commune, un point d'entrée catégoriel dans l'espace politique a été consacré. En d'autres mots, les analyses féministes ont droit de cité à propos des dossiers qui concernent les femmes, et les femmes qui sont féministes sont reléguées plus souvent qu'autrement à ces dossiers spécifiques. En cela, la distinction genrée des terrains politiques n'est pas rompue, mais bien reconduite, entre ce qui est féminin et spécifique et ce qui est masculin et général. Lamoureux aborde le lien entre cette « spécialisation » des femmes féministes à propos de ces enjeux catégoriels et le maintien de la binarité genrée des terrains politiques :

[...] nous [les femmes et les féministes] laissons les hommes, comme groupe social, interpeller l'ensemble de la société et organiser nos vies, [car le féminisme n'arrive pas complètement] à donner sa marque à des thématiques concernant les hommes et les femmes. Tacitement et pratiquement, nous avons acquiescé à la séparation [voire le maintien de la binarité déjà existante dans les démocraties libérales] entre les domaines masculin et féminin (1986 : 98).

Il s'agit là de l'élément central de mon hypothèse : je crois que les femmes féministes ne sont pas arrivées à rabattre complètement leurs analyses sur l'ensemble des enjeux sociaux, puisqu'elles restent attachées à leur ancrage catégoriel. En cela, je suppose que le mode d'organisation privilégié n'y est pas étranger. Ainsi, les dossiers concernant les femmes sont prioritairement — voire uniquement — portés par elles-mêmes, ce qui les maintient dans une sorte de particularisme ou de spécificité en opposition à l'universalité des « autres » enjeux sociaux portés majoritairement par des hommes, d'où le danger (manifeste et indubitable) de réifier la binarité et la division genrée des implications politiques. En cela, le mouvement, par son repli sur lui-même, devient en grande partie un groupe de pression avec une liste de revendications, de besoins spéciaux, un mouvement respectable qui aménage sa position au détriment du groupe politique en lutte. Il s'avère que les liens entretenus entre l'État et les groupes de femmes et de féministes deviennent de plus en plus importants au tournant des années 1980, ce qui occasionne une forme de dépendance face aux programmes subventionnaires qui font office de contrôle politique. Les féministes se retrouvent dans une position de clientélisme (de bénéficiaires de services spécifiques, ce qui n'est pas étranger au fait que le lieu de ralliement est pour plusieurs un statut de victimes) dans l'objectif de demander des services spécifiques (Lamoureux, 2000a : 143-146). Elles deviennent les « gestionnaires » autorisées et qualifiées des dossiers de femmes.

En somme, l'approfondissement de cette hypothèse n'entraîne pas le rejet de ce mode d'organisation pour les effets « pervers » qu'il aurait eus. Au contraire, cette démarche aspire à explorer la relation de causalité entre l'organisation en non-mixité (non-mixité « féminine » ou « femmes ») du mouvement des femmes et des féministes, au Québec par exemple, et leur sur-spécialisation dans ces

⁸³ L'idée de Collin d'un « ghetto presque étranger aux femmes » est forte. Par contre, elle soulève l'importance d'une politique de transformation de toute la société, en insistant sur la diversité au sein même des mouvements féministes (ce qui rejoint les critiques de la catégorie « femmes » et de ce qui est retenu comme étant leur expérience de « victimes »). Dans ce cas, il est possible d'établir un lien avec les dangers d'un repli stratégique sur les bases catégorielles n'offrant que ces points d'entrée dans les espaces politiques. Ainsi, les femmes féministes en viennent à agir « comme un syndicat féminin » (Lamoureux, 2000a : 143).



dossiers, preuve que les féminismes restent particularistes. L'objectif est que, suite à ces réflexions critiques sur l'héritage de ce mode d'organisation en non-mixité, des leçons soient tirées afin de penser d'autres points d'entrée dans les espaces politiques mixtes. Ainsi, les féminismes auraient à se poser (et surtout à être reçus) dans une perspective transversale s'articulant aux « autres » enjeux sociaux, tel un projet démocratique. Ce projet social de transformation de la société, qui se veut féministe, impose des allers-retours permanents maximisant la contamination. Cela implique qu'en franchissant les barrières qui limitent leurs points d'entrée à partir des dossiers « femmes », les femmes féministes se retrouvent sur un autre terrain politique où elles doivent assurer l'enracinement de leurs perspectives, mais également confronter leurs conceptions respectives sur l'ensemble des problématiques sociétales.

Chapitre III

Du « Nous femmes » au « Nous féministes » : vers un projet de société

[Les féministes sont un peu comme] une nébuleuse :
une multitude de groupes [qui] se croisent au gré de priorités
établies en fonction de situations distinctes. (de Sève, 1994 : 27)

La remise en cause des fondements essentialisés de la catégorie « femmes » montre l'insuffisance et les tensions entourant le concept de « Nous femmes », si cher à certaines féministes. Si le « féminin opprimé des femmes » n'est plus le seul lieu de ralliement, autant pour les discours que pour les pratiques féministes, les remue-méninges critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes devraient servir à rendre plus inclusifs les divers mouvements féministes. En raison de l'importance qu'il convient d'accorder à ces réflexions, l'invitation devient pressante d'effectuer le passage du « Nous femmes » vers un « Nous féministes », ce qui implique de se distancier d'une politique proprement identitaire⁸⁴, c'est-à-dire une politique « féminine » ou pour les « femmes », au profit d'une politique de coalition⁸⁵. Ce « mouvement » conceptuel a inévitablement des effets sur les pratiques féministes ainsi que sur le mode d'organisation en non-mixité. Il semble possible d'entrevoir le « Nous féministes » comme étant un lieu de ralliement novateur permettant de repenser la non-mixité organisationnelle. Alors, celle-ci deviendrait une non-mixité entre féministes, un espace politique qu'il faut penser dans une perspective anti-essentialiste sous la forme de coalitions aux contours mouvants, ouverts et inclusifs et orienté vers un projet politique démocratique.

L'invitation à concevoir le lieu de ralliement autour d'un « Nous » « postidentitaire » pour les féministes nécessite de tracer pas à pas le chemin marquant ce passage du « Nous femmes » vers un « Nous féministes » ainsi que les aménagements à entrevoir pour un mode d'organisation en non-mixité pensé sur cette base. Ces différentes explications, qui prendront la forme de propositions, seront de trois niveaux. Premièrement, une conceptualisation originale des « femmes » sera présentée, avec laquelle il semble possible d'éviter la charge essentialiste qui accompagne les définitions habituelles de certaines féministes. Cela permettra d'ériger les bases d'un « Nous féministes » qui constitueront la proposition d'un lieu de ralliement politique différent du « Nous femmes » majoritairement privilégié. Deuxièmement, des propositions organisationnelles associées à la politique de coalition anti-

⁸⁴ Par politique « identitaire », il est entendu que l'identité est préexistante à l'action politique; elle sert de base au lieu de ralliement. Une politique identitaire repose sur une conceptualisation de l'oppression, de l'histoire et des luttes aux tendances universalistes. Dans une perspective butlérienne, Baril affirme au sujet des politiques identitaires que : « D'un côté, elles fournissent une plate-forme unifiée pour des groupes afin de revendiquer leurs droits, en leur donnant une stabilité. [...] D'un autre côté, ce genre de politiques tend à homogénéiser les groupes donnés, à gommer les différences entre les personnes qui les composent et à taire les discussions et les conflits inhérents à tout regroupement » (2009 : 76).

⁸⁵ Par politique de « coalitions » (parfois appelée « postidentitaire »), il est entendu que l'identité émerge en raison d'un regroupement en fonction d'objectifs politiques communs. L'accent est mis sur les dimensions historiques des différents positionnements identitaires et leur façonnement par l'entremise des multiples rapports de pouvoir. Le caractère anti-essentialiste de ce rassemblement réside dans le fait que « the affinity is the basis of coalitions » et « the "we" of the coalition is not a given but an effect » / « les ressemblances sont à la base des coalitions » et « le "nous" d'une coalition n'est pas un donné mais un effet » (Lloyd, 2005 : 151-152).

essentialistes seront abordées afin de montrer comment il est possible d'entrevoir les féminismes comme des mouvements où, à travers l'action, se forge un « Nous » fondé sur des intérêts politiques partagés qui ne soient pas seulement les enjeux catégoriels des femmes, mais ceux de la société dans son ensemble. Il sera question de cette nébuleuse organisée pouvant prendre la forme d'une non-mixité entre féministes. Troisièmement, les besoins politiques et pragmatiques qui exigent de transformer radicalement la société demeurent transversaux malgré ces réflexions critiques intégrées aux discours et pratiques féministes. En cela, il sera démontré comment la non-mixité entre féministes s'insère dans un projet de société féministe et démocratique.

3.1 Un « Nous » anti-essentialiste pour les femmes et les féministes

Les réflexions critiques entourant les limites pratiques et théoriques du « Nous femmes » portent à se questionner sur ce qui se cache sous l'ardente défense de ce lieu de ralliement pour les mouvements des femmes et des féministes. Il semble que la résistance à toute dissolution ou à toute version édulcorée du « Nous femmes »⁸⁶ pour s'afficher féministes sous-tend un certain penchant autoritaire au profit d'un nœud unifié pour le mouvement. Il s'avère que certaines personnes, qui bénéficient de privilèges des systèmes capitalistes, racistes et hétérosexistes, profitent des dissensions entre les femmes ainsi que de l'atomisation que la reconnaissance des différences entre elles engendre. Baril rappelle, à l'aide des propos de Butler, comment le mouvement féministe avec ses versions aux prétentions universalistes du « *Nous femmes* » :

[...] dans sa définition de ce que *sont* les femmes et la manière dont elles sont opprimées, a fonctionné, dans des termes foucaaldiens, comme un savoir/pouvoir désignant certaines femmes comme sujet du féminisme tout en en excluant d'autres (2009b : 87).

Il me semble ainsi préférable de laisser les définitions des catégories ouvertes à défaut de contraindre indûment ou d'exclure inutilement des sujets et des expériences de ces dernières⁸⁷. L'une des problématiques qui demeure est le développement d'analyses qui rendent dans sa complexité l'articulation des différents systèmes d'oppression où chacune des variables est importante, et créent une mosaïque difficilement morcelable. En raison des différentes objections soulevées par les féministes postmodernes et poststructuralistes concernant les conceptions essentialistes de l'expérience commune des « femmes », le « Nous femmes » tend à perdre sa capacité de rassemblement et d'auto-identification au sens d'une adhésion identitaire et politique des femmes⁸⁸. Ainsi, l'objectif est de rendre les pratiques et les théories féministes sensibles aux inégalités et aux différences qu'elles occultent afin de penser l'action politique sur des bases plus inclusives. Comme l'affirment Véro Leduc et Coco Riot, une des tâches pour être alié.e.s, c'est écouter, voir et reconnaître : « On ne peut pas être solidaire et lutter en solidarité si on ne voit pas les inégalités, les différences et les revendications de reconnaissance » (2011 : 213). C'est pourquoi il semble heureux que le « Nous femmes » soit de plus en

⁸⁶ Voir à ce sujet : Descarries, Francine et Lyne Kurtzman (dirs.). 2009. *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ?* Pour une discussion entre féministes au sujet des critiques postmodernes formulées à l'endroit des féminismes majoritaires, voir : Benhabib, Seyla et al. (dirs.). 1995. *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*.

⁸⁷ Il importe de rappeler que la critique d'une catégorie politique n'implique pas son rejet. Seulement, cette critique invite à reconnaître que les différentes normes et structures qui perpétuent les subordinations sont politiques tout comme la constitution même de cette catégorie pour son usage politique.

⁸⁸ Je ne nie pas que plusieurs femmes et féministes s'identifient au fait d'être « femmes » ou se reconnaissent dans le « Nous femmes ». J'aspire plutôt à montrer comment et pourquoi ces conceptualisations propres aux féminismes majoritaires sont génératrices d'exclusion.



plus contesté et que les femmes se présentent en rangs détachés. En fait, le « Nous femmes » est problématique à certains niveaux, comme l'affirme de Sève :

La référence à un *Nous femmes* n'en reste pas moins énervante puisque le *Nous femmes*, c'est souvent celui des « *Real women* » ou des « Yvettes ». À mon avis, il importe d'exposer carrément la distance entre le *Nous femmes* traditionnel, celui de la différence traditionnelle des sexes, pour conceptualiser et problématiser un *Nous féministes*, traversé cette fois, par la nécessité d'entrecroiser les variables explicatives de classe, de sexe et d'ethnie (2009 : 126).

Avant d'approfondir cette invitation à conceptualiser un « Nous féministes » distinct du « Nous femmes », il semble nécessaire de considérer une voie de rechange pour parler des femmes sans que cela ne soit trop « problématique », eu égard aux résistances formulées.

3.1.1 Le genre comme « sérialité »

La tâche de circonscrire des présupposés communs à l'expérience d'être « femmes » est colossale et soumise à d'importantes objections. Les différentes critiques formulées par les féministes postmodernes et poststructuralistes ont provoqué une multiplication de propositions permettant de penser les femmes comme des êtres « genrés »⁸⁹ avec leurs différences, sans empêcher pour autant leurs capacités d'actions politiques collectives. Ainsi, dans une perspective féministe politique et théorique, il importe de situer dans une relation antagonique les divisions et les hiérarchies entre les femmes et les hommes pour que les féminismes demeurent nécessaires (même si ces critiques ne visaient pas à les anéantir), de pouvoir concevoir et accueillir les différences entre les femmes elles-mêmes au sens de leur auto-identification et, finalement, de pouvoir reconnaître les différences chez chacune des femmes dans la complexité de leurs subjectivités⁹⁰. Il s'agit de reconnaître que les conceptions de ce que sont les femmes demeureront contestées tant qu'elles viseront à rendre compte d'une position universalisée de cette situation spécifique. Les théorisations anti-essentialistes invitent à penser les sujets dans une perspective hétérogène aux subjectivités multiples (Braidotti, 2002/2003 : 36), ce qui par ailleurs ne devrait pas empêcher de concevoir des lieux communs de luttes et de solidarités.

Cet éclatement des identités figées, notamment celle d'être « femmes », est un processus maintenant difficilement renversable; mais que reste-t-il sociologiquement des femmes au sens épistémologique et ontologique, qui soit en cohérence avec les critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes ? Young soutient qu'il est possible de concevoir les femmes comme une

⁸⁹ J'ai retenu trois théoriciennes féministes parmi toutes celles qui offrent des pistes intéressantes pour penser le genre et son impact constituant, normatif et régulateur sur les « femmes ». D'abord, Scott affirme que « [...] le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondés sur les différences perçues entre les sexes et une façon première de signifier les rapports de pouvoir » (1988 : 141). Ensuite, Elsa Dorlin suggère de concevoir le genre comme une catégorie descriptive de la variété des rapports hommes-femmes, non qualifiée pour interroger l'invariabilité de la nature, mais bien une « [...] catégorie d'analyse d'un rapport de domination, par définition antagoniste, qui passe par la naturalisation d'une relation hiérarchique » (2002/2003 : 52). Enfin, pour Butler, le genre est un régime disciplinaire et régulateur spécifique qu'il institue lui-même (2006 : 58) : « Le genre est un dispositif par lequel le masculin et le la [sic] féminin sont produits et normalisés en même temps que les formes interstitielles hormonales, chromosomiques, psychiques et performatives du genre » (2006 : 59).

⁹⁰ Ces trois niveaux de la reconnaissance des différences sont inspirés du projet politique nomade de Rosi Braidotti dans *Nomadic Subjects* (1994 : 158-167) : « *Difference between men and women* », « *Differences among women* » et « *Differences within each woman* » / « Différences entre hommes et femmes », « Différence entre les femmes », « Différence au sein de chaque femme ».

collectivité sociale tout en écartant les présupposés essentialistes jusqu'ici dénoncés (2007 : 8)⁹¹. Pour ce faire, elle réfléchit sur des éléments qui caractérisent une position ayant son importance pour la définition de cette collectivité, sans qu'ils ne soient pourtant nécessaires et communs à toutes les personnes qui se retrouvent dans cette même position. Ainsi, elle propose d'appréhender le genre comme « une structure sérielle »⁹².

La proposition de Young permet de concilier les oppositions entre la fidélité à certains ancrages identitaires (pour les fins d'une revendication de droits) et la critique transversale des notions d'identité pour les exclusions et normalisations qu'elles engendrent (Butler, 2006 : 52-53). D'une part, rassembler les femmes permet de conceptualiser les oppressions liées au genre comme résultat de processus institutionnalisés. D'autre part, penser le genre comme une structure sérielle contourne les problématiques jusqu'ici évoquées liées à l'identité commune, stable et essentialisée des femmes. En fait, la *série* ne correspond pas à un contenu arrêté, elle ne peut être définie dans sa totalité : son unité est sans attributs nécessaires. En fait, une structure sérielle correspond à une collectivité sociale :

[...] dont les membres sont unis passivement par les objets vers lesquels leurs actions sont orientées, ou par le résultat des effets matériels de leurs actions sur les autres. [Son unité] provient de la façon dont les individus poursuivent leur propre fin individuelle par rapport aux mêmes objets conditionnés par un environnement matériel constant, en réponse aux structures qui ont été créées par le résultat collectif involontaire des actions passées (Young, 2007 : 20).

En d'autres mots, cela signifie que les individus dans une série sociale sont interchangeables et anonymes les uns par rapport aux autres. Si la série ne désigne pas spécifiquement un « sujet », c'est qu'il n'y a pas un ensemble essentiel ou spécifique d'attributs qui permette de les départager afin d'en inclure certains. Cependant, les actions d'une personne appartenant à une série tiennent compte des attentes et des exigences relatives des autres à son endroit, ce qui n'engendre pas nécessairement qu'elle les rencontre, les connaisse ou s'y identifie. Young soutient qu'appartenir à un ensemble sériel :

[...] délimite et contrai[nt] les actions possibles d'un individu, [mais] cela ne définit pas son identité, c'est-à-dire que cela ne détermine pas ses buts, ses projets et sa perception de lui-même en relation avec les autres (2007 : 22).

Le fait qu'une personne appartienne à un ensemble sérialisé, comme les « femmes », ne signifie pas pour elle « [...] une identité intériorisée et ressentie, mais la facticité sociale des conditions matérielles de sa vie » (Young, 2007 : 23). Il s'agit de démontrer que la série sociale du genre représente la constitution historique et matérielle de la vie des personnes positionnées comme femmes et que cela est vécu comme des réalités pratico-inertes. Dans le cas de la série sociale « femmes », il s'agit d'une relation structurelle à des objets matériels tels qu'ils ont été produits et organisés par une histoire antérieure qui les positionne comme des individus féminins par leurs activités et rôles sociaux (Young,

⁹¹ Je présente la proposition de Young de penser le genre comme une structure sérielle pour son originalité et pour l'impulsion qu'elle offre pour la suite de mes réflexions. D'autres auteur.e.s féministes, cependant, ont conceptualisé des avenues intéressantes en s'inspirant de l'idée des « airs de famille » de Ludwig Wittgenstein. Baril (2010 : 59-62) recense différentes interprétations féministes inspirées de cette idée d'« airs de famille », entre autres celles de Stoljar, Natalie. 1995. "Essence, Identity, and the Concept of Woman"; de Hale, Jacob. 1996. "Are Lesbians Women?"; et de Heyes, Cressida J. 2000. *Line Drawings*.

⁹² Cette proposition de Young provient d'une adaptation du phénomène de sérialité pour la classe sociale développée par Jean-Paul Sartre dans *Critique de la raison dialectique* (1976). Young commente sa démarche : « Bien que les écrits de Sartre soient sexistes et que ses présupposés ontologiques concernant les relations humaines tendent à être tirés d'une expérience masculine, je trouve l'idée de la structure sérielle, en particulier, ainsi que l'idée de ce qui la distingue d'autres formes de groupes sociaux tout à fait utiles pour la conceptualisation des femmes comme une collectivité » (2007 : 18). Voir : Young, Iris Marion. 2007. « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social ».



2007 : 24). S'il est manifeste que la corporéité des femmes a quelque chose à voir avec le fait d'appartenir à cet ensemble sériel, l'ensemble ne construit pas en lui-même le genre féminin, ni les oppressions qui peuvent y être liées, ni même l'identité « femmes » au sens collectif ou individuel. « Le corps féminin compris comme un objet pratico-inerte vers lequel l'action est orientée est un corps lié à des règles, un corps avec des significations et des possibilités tacites » (Young, 2007 : 24).

Selon la proposition de Young, les réalités pratico-inertes du genre sont, d'une part, les contraintes liées à l'hétérosexualité qui définissent les pratiques du corps féminin et « [sérialisent] les femmes comme des objets d'échange et d'appropriation par les hommes, avec pour conséquence la répression du désir féminin actif et autonome » (2007 : 25). Indépendamment de la culture, l'hétérosexualité, tel un système de discours et de normes, est associée à des faits matériels et idéologiques constituant des attentes et des exigences au sujet des femmes et de leur corps. D'autre part, ce qui structure généralement les relations de genre est la plus commune des divisions sexuelles des tâches, qui correspond au « [...] fait de prodiguer des soins aux bébés et aux autres corps et celui de ne pas le faire [...] », sur laquelle sont basées plusieurs autres organisations des tâches dans d'autres aspects de la vie sociale (Young, 2007 : 26). Ces réalités matérielles liées aux corps et aux tâches offrent des informations sur les contraintes et les attentes générales auxquelles une personne doit faire face. Par contre, l'appartenance à la structure sérielle du genre ne permet pas de prévoir les caractéristiques personnelles ou même le positionnement social de cette personne, ce qui écarte les ancrages ontologiques et identitaires à la catégorie « femmes » jusqu'ici dénoncés. En cela, les femmes n'ont besoin de rien en commun dans leurs vies pour être sérialisées comme femmes, mais cela n'engendre pas pour autant qu'elles se reconnaissent comme faisant partie de la même « catégorie sociale » ou groupe d'opprimées ayant des conditions similaires à changer : il ne s'agit pas d'un « Nous femmes ». En fait, le genre apparaît non pas comme un attribut nécessaire des personnes mais comme un attribut des structures sociales (Le Goff, 2007 : 60).

En résumé, l'apport considérable de la conceptualisation du genre comme une structure sérielle est la constitution de l'arrière-plan historique et matérialisé de la série sociale « femmes » sans que cela ne réfère directement ou spécifiquement à leur identité individuelle ou à un « Nous femmes » stable, universel à politiser. Cela donne écho à la critique développée par Scott, selon laquelle la façon dont l'expérience est historicisée fonde idéologiquement la catégorie « femmes » et tend à l'enraciner dans des relations structurelles qui préexisteraient à la politique, nourrissant directement la capacité de résistance et d'action des femmes : les féminismes (2009 : 96-100). Ainsi, Young, par sa conceptualisation sérielle, tend à contourner cette approche qui laisse dans l'ombre « [...] le processus contradictoire et conflictuel par lequel les classes elles-mêmes [celle des « femmes » par exemple] ont été conceptualisées et au cours duquel différentes identités subjectives ont été assignées, ressenties, contestées ou adoptées » (Scott, 2009 : 96). Par ailleurs, l'originalité de la proposition de Young réside dans la distinction qu'elle établit entre la notion de série et de groupe, car c'est également à ce niveau que Scott formule des résistances sur l'historicisation de l'expérience des femmes. La reconnaissance d'une authentique expérience des femmes a indûment pour effet « [...] d'inclure dans l'identité féminine collective une irréfutable capacité d'agir » (Scott, 2009 : 99). Alors, en distinguant la notion de série et de groupe, Young offre une nouvelle voie. En fait, l'idée de *groupe* réfère à :

[un] ensemble de personnes qui se reconnaî[t] comme membres entretenant des relations unifiées entre elles. [...] ils et elles s'engagent ensemble dans un projet commun. [L]es membres du groupe sont unis par l'action entreprise ensemble. [...] chaque individu endosse ainsi le projet commun [...] (2007 : 19).

Si les membres de la série sociale sont amorphes et interchangeables les uns par rapport aux autres, ceux du groupe se reconnaissent et s'allient. Ainsi, le passage de l'ensemble sériel au groupe « conscient » représente le potentiel latent de la série sociale. Il permet entre autres de penser les mouvements des femmes et des féministes comme l'apparition spontanée de groupes conscients de femmes qui se « révoltent » contre leurs conditions sérialisées (ici compris tels des groupes non-mixtes de « femmes »), mais sous la forme d'une nébuleuse sans attributs essentiels pour la délimitation d'un lieu de ralliement. Selon la proposition de Young, ces groupes conscients de femmes établissent des espaces non-mixtes au sens où ils sont pensés et mis en pratique actuellement sur la base du « Nous femmes ». Or, cette formulation théorique permet de les conceptualiser différemment sous deux aspects, en cohérence avec les critiques de l'essentialisme développées par les féministes postmodernes et poststructuralistes. D'une part, le fait que les femmes décident dans certaines circonstances de fusionner en réponse à des conditions sérialisées est contingent, ce qui ne suppose pas que les femmes s'identifient « naturellement » en fonction d'expériences communes. D'autre part, l'intersection des conditionsérielles qu'elles choisissent de politiser est conjoncturelle, ce qui ne nie pas par ailleurs que certains éléments liés aux réalités pratico-inertes figurent parmi les plus fréquemment politisés. Ces « groupes en fusion » comme des groupes non-mixtes de « femmes » apparaissent, agissent et ensuite, les membres peuvent soit se disperser à nouveau dans les structuresérielles, soit s'institutionnaliser (créant également en leur sein d'autres structuresérielles).

En fonction de la diversité des structuresérielles, lorsque des femmes fusionnent au sein d'un groupe, il est possible que leur « féminité » ne soit pas le seul élément qui les réunisse, car elles peuvent appartenir à plusieurs structuresérielles en même temps et choisir de politiser ces autres appartenances (Young, 2007 : 34). Cela met en évidence la difficulté de circonscrire une expérience commune de l'oppression des femmes et de supposer logiquement qu'elles se mobiliseront pour agir politiquement afin de contrer cette dernière⁹³. En ce sens, les sous-séries sociales pensées par Young permettent de concevoir « [...] une catégorisation pluraliste de l'oppression susceptible de s'articuler aux problématiques de l'intersectionnalité [...] » et, considérant que la série est impossible à totaliser, elle reconnaît « [...] la multiplicité des luttes féministes, sans occulter leurs tensions possibles, en repensant le sujet de façon plurielle et surtout en refusant de le clore sur lui-même » (Le Goff, 2007 : 61). Penser les femmes telle une sérialité élude les difficultés croissantes à parler et à agir en leur nom eu égard aux critiques formulées à l'endroit des politiques identitaires, mais offre surtout une conceptualisation d'un « Nous » politique anti-essentialiste pour les femmes féministes.

3.1.2 Le « Nous » révolté : un rassemblement à des fins politiques

Les critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes au sujet des conceptions identitaires de la catégorie « femmes » et de l'expérience qui leur serait commune servant de lieu de ralliement pour les discours et les pratiques du mouvement des femmes montrent l'importance de remettre en cause les fondements de ces notions, ce qui n'en récusé pas par ailleurs une utilisation prudente (Baril 2010, 2009b; Butler 2006, 2005; Lloyd, 2005; Fuss 1989). Contrairement à certaines mésinterprétations de ces théorisations critiques, celles-ci ne mènent pas à l'apolitisme ou au relativisme absolu, mais obligent à larguer les présupposés essentialistes et homogénéisants qui ont laissé pour compte des réalités et des

⁹³ Il semble que cette proposition correspond aux exigences d'analyses intersectionnelles formulées par Kimberlé Williams Crenshaw (2005) dans « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ».



expériences qui ne sauraient être écartées. Pour sortir de l'impasse des politiques identitaires des féministes fondées sur le « Nous femmes », il importe de conserver ouverts les contours catégoriels. De ce point de vue, la proposition de Young de penser le genre comme une structure sérielle et les sous-séries sociales et historiques qu'elle entrevoit, permet de penser les femmes comme : « [...] un ensemble collectif qui n'est pas défini par une certaine identité commune, ni par un ensemble commun d'attributs que tous les individus de la série partageraient » (Young, 2007 : 34).

Penser le genre comme une structure sérielle répond à la nécessité de laisser une place à la multiplicité des réalités qu'une catégorie identitaire tend à uniformiser indûment, rendant les mouvements à l'intérieur de celle-ci difficiles. Par ailleurs, la façon dont ces multiples appartenances sérielles seront politisées reste floue; il convient d'admettre que de cette manière les avenues sont plus nombreuses, plus ouvertes. Chantal Maillé souligne que « [...] ce doute [préalable de la direction politique] peut aussi conduire à une analyse plus riche, intégrant le multiple au singulier, une expérience subjective dépassant les limites présumées [...] » (199 : 149). Par ailleurs, cette proposition permettant d'entrevoir un « Nous » sérialisé des femmes rappelle qu'il n'est pas possible de prévoir que ces personnes vont décider de se coaliser, ni même ce qu'elles politiseront. Dans cette mesure, les féministes, ce que Young qualifie « d'un élan particulier et réfléchi des femmes » (2007 : 33), se regroupant dans le but de changer ou d'éliminer les structures qui les sérialisent en tant que femmes, se coalisent spontanément en fonction d'intérêts politiques en lien explicite avec les multiples aspects et facettes des expériences sérielles du genre. En traçant l'arrière-plan historique et matériel de la vie des femmes, Young relève des caractéristiques qui sont importantes dans leur vie, sans pour autant qu'elles soient nécessaires au fait d'être une femme, ni qu'elles soient vécues de la même manière par chacune.

Cette façon de concevoir certaines caractéristiques matérielles et historiques propres à la série, laissant aux femmes elles-mêmes le soin d'y accorder une signification et plus largement, de choisir de les politiser, concorde avec les conceptions autodéfinitionnelles de l'appartenance à la catégorie « femmes »⁹⁴ : « A self-identification policy would respect each woman's understanding of herself as a gendered person, regardless of whether other women have the same self-understanding / Une politique d'auto-identification respecterait la compréhension que chaque femme a d'elle-même, quelle que soit la compréhension qu'ont les autres femmes » (Sreedhar et Hard, 2006 : 166). De plus, cela permet d'aspirer à une plus grande inclusion de personnes qui, lorsque les critères d'admissibilité sont imposés en fonction d'une expérience précise, se retrouvent exclues ou marginalisées indûment (les personnes transsexuelles, par exemple). Dans l'idéal, l'objectif est de tisser des solidarités et non de les mettre à l'épreuve.

Ce rassemblement à des fins politiques se produit sur la base de « révoltes » partagées. Ainsi, la coalition en fonction de révoltes communes pour le « Nous » sériel des femmes et, plus tard, pour le « Nous féministes », sera la ligne directrice de l'action politique féministe qui vise une transformation radicale de la société, car il ne s'agit pas, comme le rappelle Braidotti, « [d']aménager une place au soleil pour les femmes » (1983/1984 : 39). S'il y a des transformations et des contestations sociales, c'est parce qu'il y a révolte : « [...] le féminisme peut se construire à partir de la révolte des individus connues

⁹⁴ Sans proposer une conception auto-définitionnelle de l'appartenance à la structure sérielle du genre, et en relevant les contraintes et les limites sociales liées entre autres à l'hétérosexualité et aux divisions sexuelles des tâches, Young soutient par ailleurs que ces caractéristiques ne permettent « [...] pas de prévoir ce qu[e cette personne] sera ou ce qu'elle fera ou bien comment elle embrassera son positionnement social » (2007 : 30). C'est pourquoi il est difficile de circonscrire quelles sont les caractéristiques essentielles pour une identité tout autant que l'importance qui sera accordée aux différentes appartenances sérielles.

sociologiquement comme des femmes mais qui refusent d'être considérées comme des femmes [...] » (Lamoureux, 1998 : 99). Young considère que « [...] la politique féministe doit être une politique de coalition [...] » (2007 : 34), considérant que l'unité de la série prend acte dans l'actualisation d'un groupe, dans l'action politique. Cela permet de consolider l'action politique des femmes et des féministes dans une perspective de défense et de revendication de droits, sans pour autant écarter toutes précautions face aux catégories et aux notions auxquelles des références sont faites. Ce « Nous » en révolte est fondé sur l'action : il a donc un caractère imprévisible, mais résulte de ce choix commun de s'allier politiquement.

Le « Nous » sérialisé des femmes dérivant de la proposition de Young représente une conceptualisation moins « problématique » que le « Nous femmes » habituellement privilégié pour parler, référer et s'organiser sur la base de l'unité entre les femmes et en tant que féministes. L'idée d'un « Nous » sérialisé réuni en groupe fusion constitue une piste intéressante pour repenser l'organisation en non-mixité « femmes ». En fait, c'est la façon de penser les femmes et leurs expériences communes qui est modifiée eu égard aux critiques formulées par les féministes postmodernes et poststructuralistes. Comme le souhaite bell hooks, les femmes féministes doivent être : « [...] united by shared interests and beliefs, united in our appreciation for diversity, united in our struggle to end sexist oppression, united in political solidarity / [...] unies par des croyances et des intérêts communs, unies dans leur appréciation de la diversité, unies dans leur lutte contre l'oppression sexiste, unies grâce à une solidarité politique » (1986 : 137). La capacité de coalition et de rassemblement des femmes féministes à propos d'enjeux qui les concernent n'est pas annihilée : elle est précieuse certes, mais ne peut plus faire l'économie de l'examen critique auquel les féministes postmodernes et poststructuralistes « nous » ont conviées.

3.1.3 Le « Nous féministes » : des intérêts politiques communs

Dans la foulée des réflexions en faveur de politiques « postidentitaires », il s'avère intéressant d'élaborer une proposition d'un « Nous » rassemblant des personnes révoltées contre les limites, les contraintes et les oppressions liées aux systèmes hétérosexistes et patriarcaux. Il s'agit de s'extraire en partie d'une position assignée en fonction de divisions et hiérarchies, en exigeant sans détour une transformation radicale de la société, processus auquel les réflexions féministes ne peuvent être étrangères. C'est ici que penser l'apparition de groupes conscients féministes dans le cadre de luttes contre les différentes formes d'oppression est intéressant. Des groupes apparaissant sur la base d'intérêts se coalisent en fonction de valeurs politiques qui, dans le cas du « Nous féministes »⁹⁵, seront celles de l'égalité, de la liberté et de la solidarité.

Considérant les différentes réflexions critiques entourant les difficultés pratiques et théoriques de penser les catégories identitaires et ultérieurement de fonder l'action politique entre féministes, le « Nous féministes » m'apparaît comme un ensemble de « minoritaires » : des personnes alliées politiquement, sensibles aux multiples formes que prennent les exclusions, les oppressions, les divisions et les hiérarchies dans les sociétés. Par là se situe l'objectif de faire suite aux réflexions critiques émises dans le deuxième chapitre au sujet de la résistance à penser les hommes comme des féministes avec lesquels il devrait être possible de « [...] conceptualiser nos différences d'une manière qui permette de

⁹⁵ L'inscription au pluriel du « Nous féministes » vise à souligner la pluralité des perspectives féministes qui peuvent être politisées en fonction des enjeux qui donneront lieu à des rassemblements.



contribuer à augmenter la liberté, [l'égalité et la solidarité] et de réduire l'oppression [sous toutes ses formes] » (Carver, 2000 : 465). Il s'agit de reconnaître que les appartenances politiques d'une personne sont le résultat d'un choix et non nécessairement d'une expérience spécifique⁹⁶. Dans le cadre de ce rassemblement politique de « minoritaires », il s'agit d'un mouvement du *centre* vers les *marges* auquel toutes les personnes rassemblées au sein du « Nous féministes » sont invitées (Lamoureux, 2006 : 68) : « Il n'y a pas de devenir au centre — le cœur du panoptique est [ou devrait être] vide — tout se joue aux marges » (Braidotti, 2002/2003 : 30).

Ainsi, le « Nous féministes » réfère à un rassemblement de personnes, sous la forme d'une coalition, autour d'intérêts politiques où l'axe d'analyse féministe du genre jette un éclairage neuf sur les autres axes d'oppression : les féminismes sont ainsi transversaux et intersectionnalisés. Comme le note Annie Bernard, « [...] la spécificité du point de vue féministe se situe au niveau de la différence de genre et des analyses spécifiques concernant le genre » (1998 : 72). Par contre, l'action critique et politique du « Nous féministes » ne se construit pas sur une identité commune ni essentielle. Le « Nous féministes » est celui de l'action politique fondée sur un caractère de contestation sociale et de révolte propre aux féminismes et l'un des souhaits est de le revaloriser. Comme le rappelle Lamoureux, le caractère de l'action politique des mouvements féministes doit être « [...] celui du dévoilement et de l'insolence nécessaires à toute pratique de contestation sociale » (1998 : 107). En fait, le « Nous féministes » n'est pas le « Nous femmes », au sens catégoriel des solidarités politiques préexistantes entre les femmes en fonction d'une expérience prétendument commune. Ce « Nous » générique de certaines femmes est jugé insuffisant pour penser l'action politique des féministes et, sur la scène politique, ne permet pas d'exprimer les différences entre les femmes et leurs objectifs politiques propres. Ce « Nous féministes » n'est pas non plus directement celui de la série sociale des femmes mais peut l'être en partie, car la série ne peut être totalisée. Les femmes du « Nous » sériel se retrouvent à l'évidence plus nombreuses au sein du « Nous féministes », mais elles n'y sont pas seules. En fait, le « Nous féministes » ne se positionne pas seulement sur les enjeux catégoriels des femmes et n'en émerge pas toujours directement. Ce « Nous » résulte du désir d'instaurer une politique féministe qui ne concerne pas que les femmes au sens catégoriel, mais les vise en tant qu'humaines. Voilà pourquoi elles ne peuvent s'y retrouver seules. L'arrière-plan du « Nous féministes » correspond aux valeurs sociales qui sont celles de l'égalité, de la liberté et de la solidarité.

En d'autres mots, le « Nous féministes » est celui des personnes qui se disent féministes : il n'y a pas d'identité commune préalable à cette révolte, mais bien des valeurs politiques partagées⁹⁷. Il semble plus aisé de trancher sur les valeurs politiques d'une personne que sur l'expérience de cette dernière légitimant ou non sa qualité de « féministe ». Maillé argue à l'aide des propos de Nira Yuval-Davis qu'il importe de penser : « [une] politique transversale où l'unité et l'homogénéité sont remplacées par un dialogue qui permet à chacune [et à chacun dans ce cas-ci] de se situer et où l'on peut comprendre les limites des positions individuelles [...] » (Maillé, 1999 : 156), voire l'intensité et l'importance qui sont accordées à certains enjeux au profit d'autres. Ce dialogue oblige à confronter « nos » vues sur

⁹⁶ Il n'existe pas de corrélation assurée entre une expérience ou une position donnée et l'action politique visant à la transformer. Par exemple, les femmes ne sont pas nécessairement féministes; les personnes de « couleur » ne sont pas nécessairement dans les mouvements antiracistes; les homosexuel.le.s ne militent pas nécessairement pour contrer l'homophobie et l'hétérosexisme.

⁹⁷ En employant le terme « personnes féministes », il y a le souhait d'être le plus inclusive possible afin d'interpeller les femmes et hommes transgenres, les transsexuel.le.s, les queers et genderqueers, les personnes qui ne s'identifient à aucune des catégories ou aux deux ou à d'autres à se coaliser au « Nous féministes » en fonction d'enjeux politiques divers. Je remercie Baril de m'avoir fait penser à cette spécification.

différents enjeux, ce qui en fait un espace politique et qui n'empêche pas pour autant les allers-retours entre le « Nous » sériel des femmes organisé en non-mixité et le « Nous féministes » de coalitions selon les besoins; ces espaces ne sont pas figés, mais bien mouvants⁹⁸. Ainsi, les féministes se coalisent sur la base de révoltes, contestent et dévoilent sans souci de respectabilité les diverses formes que prend la construction différenciée des groupes de femmes et d'hommes (Lamoureux, 1998 : 107). Encore là, les enjeux qui seront politisés et la manière dont ils le seront restent une proposition ouverte. Celle-ci invite par contre à penser le « Nous féministes » en fonction d'intérêts politiques et non seulement en fonction d'identités de femmes et d'hommes.

Penser le « Nous féministes » comme un lieu de ralliement émergeant d'intérêts politiques féministes partagés, brouillant l'association habituelle entre femmes et féministes, peut être jugé irréfléchi selon certaines perspectives⁹⁹. Néanmoins, il semble devenu possible de penser un « Nous féministes » mixte, en partant du principe que les changements dans les rapports sociaux entre les femmes et les hommes peuvent (doivent) advenir. Le dialogue privilégié au sein du « Nous féministes » est pensé également en matière de confrontations constructives sur les privilèges résultant d'une socialisation spécifique; autant dans un rapport femmes-hommes que dans un rapport femmes-femmes. Les allers-retours entre des espaces de non-mixité fondés sur des réalités spécifiques sont prévisibles. C'est d'ailleurs pourquoi je considère tout à fait normal « que des minoritaires au sein du nous-féministe veuillent introduire la non-mixité dans le but de renforcer leur position » (de Sève, 2009 : 128). Ainsi, il est possible de concevoir le « Nous féministes » comme une collectivité mixte, un groupement ou un recoupement de plusieurs cercles d'allié.e.s qui *a priori* ne se reconnaissent pas en d'autres circonstances sinon à travers leurs valeurs politiques partagées. Penser le « Nous féministes » mixte ne proscrie pas pour autant la possibilité d'actions politiques de femmes entre elles ni même la liberté de délimiter des espaces sur la base de cette identité. Pour le moment, il ne se manifeste pas encore un mouvement de masse d'hommes féministes, car on peut imaginer que certains appréhendent que la redistribution et la réorganisation des privilèges dans les rapports de genres menacent leurs intérêts et leurs privilèges (Dupuis-Déri, 1998 : 161). Cependant, certains deviennent féministes, ce qui « [n]'empêche [pas] que les hommes sont encore fort rares à se réclamer du féminisme et que, sur le terrain, le mouvement féministe reste un mouvement de femmes » (de Sève, 2009 : 128). La tâche d'inclusion ne revient pas seulement aux femmes féministes, car elles ont amplement à faire; c'est pourquoi elles ne devraient pas prendre les hommes féministes par la main. Ainsi, le « Nous féministes » ne s'inscrit pas dans la logique proposée par bell hooks selon laquelle « [t]he time has come for women active in feminist movement to develop new strategies for including men in struggle against sexism / le temps est venu, pour les femmes actives dans le mouvement féministe, de développer de nouvelles stratégies afin d'inclure les hommes dans la lutte contre le sexisme » (1984 : 72). L'idée n'est pas de les inviter gentiment, mais bien d'entrevoir certaines luttes avec ceux qui se sentent interpellés.

⁹⁸ Certaines féministes pensent que l'action politique féministe en mixité consiste au rejet — ou à la délégitimation — de la non-mixité organisationnelle. Delphy tient exactement ce discours : « L[e] problème, c'est que la présence de groupes mixtes risque de mettre en cause l'existence des groupes non-mixtes. L'existence de groupes mixtes peut laisser penser qu'il est aujourd'hui possible d'œuvrer d'égal à égale avec les hommes pour l'avancement de la cause des femmes. » (Blais et Dupuis-Déri, 2008)

⁹⁹ Cette conceptualisation d'un « Nous féministes » mixte s'inscrit dans le cadre de réflexions politiques et théoriques auxquelles se joignent les espoirs d'une transformation des rapports de pouvoir. De plus, il faut rappeler que même entre femmes féministes, de nombreux débats ont cours notamment à savoir quelle voie est la « meilleure », la plus « juste », la plus « valable » pour parler au nom des femmes. Il suffit de penser aux accusations mutuelles dans le débat prostitution/travail du sexe. Les tensions sont importantes et pourtant elles opposent des femmes.



Inviter à passer d'un « Nous femmes » à un « Nous féministes » ne réfute pas les inégalités, les divisions et les hiérarchies actuelles, mais suggère une autre voie pour penser certaines formes d'alliances politiques. Il ne suffit pas d'évoquer que celles-ci sont possibles, mais bien d'en imaginer les bases, les conditions et les motivations. Le « Nous féministes » n'évacue pas les critiques féministes de l'oppression et de la domination et s'oppose sans complaisance aux comportements sexistes, sans égard à l'identité de genre de la personne qui les commet. Il demeurera avec certitude des conditions d'oppression propres à la série qui seront politisées par des groupes en fusion provenant du « Nous » sériel des femmes. Par exemple, comme le note de Sève, malgré la fragmentation identitaire et l'action politique qui en découle avec lesquelles les féministes doivent obligatoirement jongler, il est possible d'imaginer que le « Nous » sériel des femmes se coalisera « [...] autour d'objectifs aussi actuels que la liberté des femmes d'être maîtres de leurs propres corps ou l'accès à l'égalité dans toutes les sphères d'activité sociale » (1994 : 29).

La question de la non-mixité se confronte inévitablement à celle de la mixité et à ses conditions d'existence, ce qui maintient ces deux notions en tension d'un point de vue politique. Cette tension implique également des conceptions erronées des avantages de « l'homosocialité », selon lesquelles celle-ci « [serait] garante de liberté, de complicité, d'authenticité : c'est là une de ses vertus les plus inoxydables », rappellent Corinne et Martine Chaponnière (2006 : 147). En fait, à ce jour, la mixité sociale n'est jamais encore vraiment acquise, car elle est liée à des valeurs mouvantes et hétérogènes (par exemple : l'égalité, la liberté, la compétition, le pouvoir, la réussite et la maîtrise du désir), qui demeurent influencées par les différents contextes culturels (Chaponnière, 2006 : 7).

La mixité sociale n'est pas réalisée à ce jour en Occident ni ailleurs dans le monde et des mécanismes politiques d'exclusion nuisent radicalement à l'aménagement de conditions favorables à cette dernière. Après des siècles de non-mixité sociale fondée sur la différence des sexes reléguant les uns à la pratique du politique dans le public et les autres aux sphères privée et familiale, la mixité, pour qu'elle s'établisse, doit être soutenue et motivée par un projet politique, notamment celui des féminismes (Chaponnière, 2006; Collin, 1992b). C'est pourquoi la mixité doit d'abord, comme le soutient Collin, faire l'objet d'une revendication des femmes et entre femmes féministes, mais doit ensuite — et pourquoi pas maintenant parallèlement — devenir un problème mixte, et un objectif mixte (1992b : 259); ce qui fait l'objet de la proposition du « Nous féministes ». En fait, l'objectif de dépasser la mixité « moderne » binaire, et ce, en reconnaissant les différences, est souhaitable afin d'envisager la cohabitation entre égaux de façon ouverte, inclusive et plurielle (Chaponnière, 2006 : 11).

En somme, après avoir invité au passage du « Nous femmes » vers le « Nous féministes », on peut se demander avec les propos de Butler si cette proposition du « Nous féministes » n'est pas contradictoire, dans la mesure où celui-ci « [...] poursui[vrait] ses propres fins, sans reconnaître la complexité interne et l'interdétermination du terme. Ce « Nous » ne se constitue[-t-il] lui-même qu'en excluant une partie de celles et ceux qu'il cherche au même moment à représenter [...] » (2005 : 267) ? Enfin, Butler soutient que ces dangers potentiels demeurent, malgré toutes les nombreuses précautions inspirées des critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes, mais que ceux-ci ne sont pas suffisants pour sombrer dans le désespoir ni dans l'apolitisme (2005 : 267). Préserver une instabilité et une ouverture aux catégories utilisées dans le cadre de luttes politiques, notamment dans le « Nous féministes », et en questionner les limites théoriques et pratiques, est une avenue moins tragique que l'abandon politique. Ainsi, Butler invite à suivre cette double voie politique : « [...] d'un côté, utiliser ce langage [propre aux catégories identitaires] pour défendre le droit à certaines conditions de vie de manière à affirmer le rôle constitutif de la sexualité et du genre dans la vie politique et de l'autre,

soumettre nos propres catégories à un examen critique » (2006 : 52-53). Un « Nous féministes » rassemblant des personnes qui cherchent à éliminer les rapports inégalitaires et hiérarchiques entre les femmes et les hommes, autant par les idées que par l'action politique (Baril, 2005 : 23), constitue un lieu de débats, un espace politique moteur de changements sociaux.

3.2 De nouveaux paramètres : la non-mixité organisationnelle entre féministes

La conceptualisation d'un « Nous féministes » s'inscrit dans la lignée des réflexions entourant l'invitation des féministes postmodernes et poststructuralistes à penser l'action politique sous la forme de coalitions. L'idée de « coalitions politiques » émerge dans une perspective anti-essentialiste et constitue le mode d'organisation politique suggéré par les féministes postmodernes et poststructuralistes¹⁰⁰. Bien qu'il soit difficile de trouver une proposition identique entre ces perspectives féministes, il s'avère qu'elles tendent majoritairement vers un mode d'organisation qui ne repose pas sur une identité commune préexistant à l'action politique entreprise. Il est indéniable qu'en procédant à l'examen des postulats ontologiques et épistémologiques des discours et des pratiques féministes, celles-ci « [...] complexifient les conditions de l'engagement politique » (Maillé, 1999 : 147) en déstabilisant les identités et les groupes, sans pour autant les rendre impossible. La politique de coalition n'est pas une politique consensuelle ni unifiée, mais bien une rencontre politique à l'intersection d'identités en conflit. Pour passer à l'action politique, une coalition formée par une multiplicité a besoin d'abord de reconnaître les contradictions internes qui l'animent (Butler, 2005 : 81). Comme le note Lamoureux : « [l]a coalition reste de l'ordre de l'éphémère, de l'indéfinissable » (1998 : 106), et là réside sa capacité d'inclusion, car non prédéterminée, ainsi que sa spontanéité, en raison de la révolte qui engendre sa création. Dans le cadre de ces réflexions autour d'un type d'action politique féministe qui ne repose pas sur l'identité prédéterminée de la catégorie « femmes », il s'avère intéressant, dans un premier temps, d'approfondir cette proposition de coalitions anti-essentialistes et, dans un deuxième temps, d'entrevoir comment la politique de coalition peut constituer les bases d'un nouveau paradigme pour la non-mixité entre féministes.

3.2.1 Les coalitions politiques : un mode d'organisation anti-essentialiste

Penser l'organisation politique des féministes sur la base de coalitions politiques consiste à accepter qu'*a priori*, il demeure impossible d'imaginer qui se rassemblera, quels enjeux feront l'objet d'analyses et de revendications et finalement, quels intérêts politiques seront mis de l'avant : « Il ne faut en aucun cas sous-estimer la valeur qu'a la politique de coalition, mais on ne peut pas imaginer à l'avance quelle sera la forme exacte de la coalition [...] », car elle constitue un assemblage imprévisible de positions (Butler, 2005 : 81). Malgré ces incertitudes et ces imprécisions, des personnes se coalisent — par leur soif de mouvement — en fonction d'intérêts politiques, même si au départ elles ne se reconnaissent pas comme alliées, ne partageant pas nécessairement une identité ou des projets semblables. Ainsi, comme le note de Sève, la remise en cause à proprement parler d'une politique identitaire ainsi que l'éclatement de l'idée même de stabilité de l'identité du sujet, « [...] n'annonce[nt] pas forcément la fin

¹⁰⁰ L'idée même de « coalitions politiques » est assez galvaudée puisqu'elle est souvent associée à celle de collectifs ou de groupuscules, représentant en général une nouvelle forme d'organisation attribuée aux « jeunes ». Il est fort probable que l'utilisation simultanée de ces différentes significations de la notion de « coalitions politiques » s'inscrive dans la mouvance des nouveaux mouvements sociaux et dans ce que Scott note être des arrimages conceptuels entre les tendances féministes modernes et postmodernes (Scott, 1990 : 134).



du politique mais un autre mode de structuration de rapports consciemment établis entre des acteurs [et actrices] distinct[e]s autour d'un jeu mouvant de désirs et de besoins partagés ou d'obligations mutuelles consenties » (1994 : 33). Pensée de cette manière, l'action politique féministe devrait être une politique de coalition parce que les luttes féministes demeurent des processus ouverts et fluctuant au gré des affronts.

Cela suppose que l'action politique féministe ne peut reposer que sur l'acceptation d'un « nous » animé par la multiplicité, la différence et l'instabilité (Braidotti, 1983/1984 : 44). Ainsi, la proposition des féministes postmodernes et poststructuralistes invite à concevoir l'action politique sous la forme de coalitions où celles-ci sont comprises comme des : « [...] mechanisms for bringing people together, in their difference, in some kind of "strategic alignment" / [...] *mécanismes permettant de rassembler les gens et leurs différences au sein d'un "alignement stratégique"* » et ce, en fonction d'intérêts politiques momentanés (Lloyd, 2005 : 153). Pour que ce rassemblement soit cohérent avec les critiques postmodernes et poststructuralistes à l'égard de la politique identitaire, Moya Lloyd affirme que ce sont les affinités ou les intérêts communs ponctuels qui deviennent les bases de la coalition (2005 : 151-152). Dans cette perspective, l'identité politique est créée et définie par le mouvement de coalition lui-même, elle ne lui préexiste pas de façon stable et prévisible. Diana Fuss abonde dans le même sens en affirmant que « [...] it is politics which grounds affinity [and] it is coalition politics which constructs the category of women (and men) in the first place / [...] *ce sont les politiques qui enracinent les affinités et ce sont les coalitions politiques qui construisent en premier lieu les catégories "femmes" et "hommes"* » (1989 : 36). Dans le cas des conceptualisations du « Nous féministes » et du « Nous » sériel des femmes pensés dans une perspective anti-essentialiste, il s'agit de renoncer à prédéfinir le sens précis de ces « Nous » ainsi que les frontières qui les délimitent : ces « Nous » ne préexistent pas, ils ne sont que l'effet de la coalition. À ce sujet, Yuval-Davis suggère que « [...] les frontières de la coalition seraient définies non pas en fonction de qui nous sommes mais de ce que nous voulons accomplir » (1998 : 180 citée dans Maillé, 1998 : 156). La ligne directrice de la coalition suit donc les intérêts et les projets politiques partagés.

S'organiser en coalitions politiques est ainsi la voie privilégiée par plusieurs féministes soucieuses d'échapper à l'essentialisme, mais cette entreprise n'est pas pour autant la plus « économique » au point de vue des énergies à investir : « quiconque a fait l'expérience des coalitions connaît le temps et l'énergie qu'elles requièrent, de même que leur extrême fragilité », rappelle avec raison Maillé (1999 : 147). Bien que ce mode de rassemblement soit exigeant pour les personnes qui s'y coalisent en raison de l'importance qu'il faut accorder à la fois aux moyens et aux fins, la politique de coalition n'établit pas, *a priori*, de limites présumées. C'est d'ailleurs ce qui constitue son attrait du point de vue de l'ouverture, de la diversification et du caractère ponctuel qui est recherché par ce mode d'organisation. La politique de coalition n'engendre pas nécessairement l'abandon ou le rejet en bloc de toutes formes d'organisations stables, mais oblige à être critiques et prudentes face à la part d'institutionnalisation et de prétentions à représenter une collectivité qui y est souvent rattachée.

Le « Nous » qui résulte de la coalition politique ne constitue pas une identité arrêtée, car ce rassemblement tend à rendre visible ce qui est invisible et à inclure ce qui est exclu; il y a révolte face aux discours, aux normes et aux systèmes qui organisent la société. Cela s'accorde avec la conceptualisation de Rancière selon laquelle la subjectivation politique est une désidentification : « [...] l'arrachement à la naturalité d'une place, l'ouverture d'un espace de sujet [...] » (1995 : 60). Dans cette perspective, « [t]oute subjectivation politique est la manifestation d'un écart de ce type [entre la part reconnue, visible et l'absence de part, l'invisible] » (Rancière, 1995 : 60), sans pour autant créer automatiquement des sujets ou des identités nouvelles. Ainsi, les identités politiques testent l'évidence

de la « naturalité » des catégories sociales réitérées par les systèmes hétérosexistes et patriarcaux. Par exemple : « [...] les militantes des droits des femmes sont des créatures étrangères à leur sexe [...] », affirme Rancière (1995 : 60), car elles sont en révolte ou se distancient de leur position « naturalisée » de femmes. Ainsi, elles se coalisent en fonction d'identités politiques qui transforment les identités telles que définies par ces systèmes. Pour sa part, Collin parle plutôt de déprise, « [une] sorte de réserve par rapport à ma réalité de femme, [qui] devient alors la condition de possibilité du féminisme » (1984/3 : 11).

Cette approche permet d'entrevoir les mouvements féministes comme des réseaux éclatés et hétérogènes tournés vers le dialogue, la solidarité et la reconnaissance des différences. La proposition de la politique de coalition n'est pas elle-même à l'abri de la rigidité ou de prétentions à monopoliser la représentation de groupes donnés, ce que visaient au départ les critiques formulées à l'endroit des politiques identitaires des féministes. À ce sujet, Butler met en garde face aux dangers potentiels qu'il ne faut pas écarter :

Si démocratique que soit l'élan poussant à former une coalition, toute personne qui théorise le processus de formation de celle-ci peut sans le vouloir, s'ériger à nouveau en autorité suprême en tentant de donner à *l'avance* la forme idéale que devraient prendre les structures de coalition, pour en assurer l'unité (2005 : 81).

Néanmoins, cette proposition d'organisation sous la forme de coalitions politiques offre des pistes intéressantes pour penser un nouveau paradigme pour la non-mixité organisationnelle des féministes qui se coaliserait en fonction d'intérêts et de solidarités politiques partagés.

3.2.2 La non-mixité entre féministes

La politique de coalition peut être utilisée afin de conceptualiser un nouveau paradigme pour la non-mixité organisationnelle. Les qualificatifs retenus pour décrire ces coalitions politiques, soit « instables » et « ponctuelles », font écho à la façon dont Collin pense les mouvements des femmes et des féministes : « [Le féminisme n'est pas] un espace clos, mais un espace ouvert dans lequel on circule, dont on sort et où on rentre selon les besoins de son itinéraire » (1992b : 254). Cette façon de penser les féminismes s'amalgame également à celle dont les organisations en non-mixité peuvent être conçues : des espaces se mouvant au gré des luttes. L'idée de « mouvement » revêt différentes significations à la fois pratiques et philosophiques. Par exemple, celle de « déplacement » d'un espace à un autre selon les personnes avec qui l'on souhaite politiser des enjeux ainsi que celle de « confrontation », au sens de rencontres entre des idées féministes multiples et parfois divergentes. Les espaces non-mixtes entre féministes émergent donc en fonction d'intérêts politiques partagés; ces lieux de ralliement apparaissent, permettant qu'on y circule, pour reprendre les mots de Collin. Cela ne suppose pas par ailleurs que ce soit dans l'itinéraire de chaque personne, ni qu'elles aient vécu au moment où leurs chemins se croisent les mêmes expériences ou qu'elles y accordent les mêmes significations. Le « Nous féministes » établi dans une non-mixité organisationnelle entre féministes prend forme dans et à travers l'action politique des féministes, qui, elle, est orientée vers un projet politique démocratique.

Il est impossible de balayer du revers de la main ce mode d'organisation qui représente un héritage précieux. D'une part, la non-mixité « femmes » a constitué historiquement une stratégie politique d'une nécessaire radicalité pour les femmes, puisqu'elle leur permet de se poser comme sujets politiques et citoyennes à part entière en exigeant que leurs revendications soient portées à l'ordre du



jour. Cette stratégie s'est avérée primordiale, autant dans les groupes ou les formations davantage institutionnalisés, les partis politiques ou les syndicats par exemple, que dans les groupes ou les rassemblements de gauche plus radicaux. D'autre part, ce mode d'organisation s'est révélé efficace par les gains politiques qu'il a rendus possibles pour les militantes. Mais avant toute chose, la rupture physique ou symbolique avec les dominants, les majoritaires (quels qu'ils soient) représente une stratégie de repli fructueuse par l'impulsion qu'elle insuffle aux personnes rassemblées. Cela s'accorde avec l'affirmation de Young, selon laquelle « [...] the separatist impulse is an important aspect of any movement of oppressed or disadvantaged groups in a society. It helps establish cultural autonomy and political solidarity among members of the groups / [...] *l'élan séparatiste est un aspect important de tout mouvement mené par des groupes socialement opprimés ou désavantagés. Il aide à établir une autonomie culturelle et une solidarité politique entre les membres de ces groupes* » (1995 : 164). Pour toutes ces raisons, il semble primordial de développer une nouvelle conceptualisation de ce mode d'organisation permettant un arrimage entre la non-mixité « femmes » traditionnellement pratiquée et la proposition de coalitions politiques anti-essentialistes. Ici réside un des objectifs sous-tendus par cette démarche, soit celui de montrer les possibilités de rencontres et de complémentarité entre ces perspectives féministes, au-delà des divergences et des ruptures qui ont pour leur part permis l'émergence de nouvelles idées.

Par l'entremise de coalitions en fonction d'intérêts politiques partagés, les féministes se rassemblent pour délimiter un territoire physique ou symbolique et constituer un « Nous » afin d'agir politiquement; l'objectif demeure une quête d'autonomie qui rend les luttes possibles. Pour St-Hilaire, former des coalitions politiques « [...] c'est travailler à la production d'un espace où des sujets constitués à partir de positions diverses se rencontrent provisoirement pour prendre la parole et agir sur le terrain politique » (1994 : 101). Pour ce faire, il importe de rompre radicalement avec la structuration des rapports sociaux tels qu'ils sont organisés, en se coalisant avec d'autres pour manifester une révolte, une indignation ou pour faire valoir des droits. En fait, la non-mixité entre féministes peut être pensée à partir des principes de Lloyd, qui suggère d'entrevoir les coalitions politiques comme « [the] political spaces where different persons, through various inter-subjective and dialogical encounters, are able to forge an inessential collective identity of some kind / [les] *espaces politiques où différentes personnes, à travers des combats intersubjectifs et dialogiques, sont capables de former une identité collective non essentialiste sous une forme ou une autre* » (2005 : 161). Ainsi, l'intérêt d'imaginer le passage de la non-mixité « femmes » vers un mode d'organisation non-mixte entre féministes permet de concevoir l'action politique féministe à travers la lunette anti-essentialiste des féministes postmodernes et poststructuralistes, mettant au centre le mouvement de coalitions encouragé par des révoltes. En fait, le « Nous féministes » résulte de la coalition de personnes qui sont féministes pour constituer un espace non-mixte par leur rassemblement sur cette base. Grâce à cet espace, les féministes bénéficient d'une précieuse autonomie politique, due au fait de ne se retrouver qu'entre féministes, sans leurs opposants politiques, qui eux aussi changent en fonction des enjeux politisés. Ce « Nous féministes » rassemble des personnes sur la base de leurs valeurs et projets politiques, soit l'opposition à la construction différentielle et hiérarchisée des genres ainsi qu'à ses différentes déclinaisons dans toutes les sphères de la vie, plutôt qu'en fonction d'une expérience précise de la féminité ou du fait d'être « femmes ». Cela n'est pas par ailleurs exclu, mais ce n'est pas la seule voie légitime, ou authentique, qui mène aux féminismes. En fait, il y a autant de « Nous féministes » susceptibles de former des espaces non-mixtes entre féministes qu'il y a de féministes et d'enjeux à politiser selon cette lunette. Par ailleurs, on peut supposer que ce ne seront pas toujours les mêmes féministes qui se rassembleront en fonction des enjeux, car les sensibilités politiques sont multiples, et leurs vues respectives souvent opposées.

En fait, se prêter à la conceptualisation d'un nouveau paradigme de non-mixité entre féministes dans une perspective anti-essentialiste, même en prenant toutes les précautions nécessaires, n'est pas à l'abri de tous dangers. Il faut prévoir les potentiels écueils liés aux possibilités de fixité, d'institutionnalisation ou de normalisation qui peuvent survenir autant à la théorisation qu'à la pratique : « [...] toute définition [ou toute coalition autour] d'un « nous » implique la délimitation d'une « frontière » et la désignation d'un « eux ». Cette définition d'un « nous » se fait dans un contexte de diversité et de conflit » (Mouffe, 2000 : 189). Si l'on considère que les frontières du « Nous » demeurent poreuses et mouvantes, le caractère inclusif des coalitions doit sans cesse être vérifié et actualisé. La pluralité des positions rassemblées reste toujours en deçà de toutes celles qui existent, rappelant l'importance d'éviter toute prétention à représenter *toutes les femmes* ou *toutes les personnes qui se disent féministes* par l'entremise de discours ou de pratiques.

Ce « Nous féministes » permet d'expérimenter l'autonomie politique nécessaire pour passer à l'action politique : l'autonomie discursive, l'autonomie intimiste, l'autonomie organisationnelle, et, finalement, l'autonomie programmatique. Quatre déclinaisons qui trouvent leur place au sein de la non-mixité entre féministes. Ainsi, l'autonomie intimiste, qui réfère entre autres à la politisation du privé, aura des prédominances variables en fonction des enjeux politiques qui seront à la base de la révolte menant à la coalition. Ce qui était le cas également dans la non-mixité entre « femmes ».

À la lumière des critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes, privilégier les modes d'organisation sur la base de coalitions politiques, ce qui inspire cette conceptualisation de non-mixité entre féministes, permet d'éviter de forclure l'action politique en fonction d'une conception exclusive et normative de la féminité ou d'un être « femmes », voire d'un être « féministes » excluant indûment d'autres féministes dont les énergies et les idées sont nécessaires au succès des nombreuses luttes à mener. C'est ainsi que Mouffe propose que la politique féministe résultant de ce que nous appelons le « Nous féministes » doit être « [...] comprise non comme une perspective politique séparée, définie comme la défense des intérêts des femmes *en tant que* femmes, mais plutôt comme la poursuite de buts et objectifs féministes dans un contexte plus large » (2000 : 195), ce qui suppose l'implication dans un projet de transformation radicale de la société selon une perspective féministe et démocratique.

3.3 La société dans son ensemble concerne les féministes !

La relation complexe des féministes à la démocratie, sur le plan des idées et des pratiques, n'est pas nouvelle : « La démocratie se [ou s'est] construit[e] sans les femmes », rappelle Claude Zaidman (1992 : 10). En fait, l'exclusion des femmes de la sphère politique est en partie à l'origine de leur organisation politique paradoxale. Ce rassemblement visait à dénoncer l'injustice derrière les explications fondées sur la différence naturalisée des sexes pour légitimer leur mise à l'écart des espaces politiques, ce qui ne pouvait être fait, au départ, qu'en leur nom, par l'entremise des mouvements des femmes et des féministes (Scott, 1998). Ce rapport tendu entre « féminismes » et « démocratie » demeurera tant et aussi longtemps que les faiblesses de cette dernière — notamment sa propension à l'exclusion — ne seront pas pleinement reconnues et corrigées.

Cette relation conflictuelle avec la démocratie suppose des enjeux féministes, car pour Pateman : « [...] democracy has never existed; women have never been and still are not admitted as full and equal members and citizens / [...] la démocratie n'a jamais existé; les femmes n'ont jamais été et ne sont



toujours pas considérées comme des citoyennes à part entière » (1989 : 210). Il ne suffit pas d'y ajouter des femmes et de brasser, pour reprendre une expression connue, afin que la démocratie devienne diversifiée, inclusive et pluraliste. C'est d'ailleurs en fonction de ces paradoxes patents de la démocratie libérale que des femmes féministes ont voulu démontrer l'aspect bancal de la mixité sociale en rompant radicalement avec elle, pour privilégier un mode d'organisation en non-mixité afin d'agir politiquement comme citoyennes à part entière. Par ailleurs, l'inclusion politique des femmes à la démocratie pose la question de l'inclusion de quelles femmes ? C'est sur ce plan que les critiques des féministes postmodernes et poststructuralistes fournissent des pistes intéressantes en montrant d'autres axes identitaires qui se combinent à celui du genre, rendant visibles ceux de la « race », de la classe, de l'appartenance culturelle ou religieuse, de l'orientation sexuelle ou des capacités physiques, pour une diversité et une pluralité de femmes citoyennes.

Les réflexions auxquelles les féministes invitent pour le compte de la démocratie sont multiples; elles concernent les mécanismes discursifs, politiques et structurels qui empêchent la conduite et la gestion des affaires publiques par l'ensemble de la collectivité. L'ensemble des théorisations féministes, dans leur diversité, obligent notamment, dans le cadre de l'élaboration d'un projet démocratique : à élargir l'espace du politique en repensant la distinction public et privé¹⁰¹; à développer une compréhension plus complexe de l'égalité eu égard au respect des différences¹⁰²; à favoriser le dialogue autour du pluralisme et de la diversité dans le cadre de pratiques citoyennes et démocratiques revisitant le rapport entre les minorités et les majorités¹⁰³; et enfin, à repenser globalement les frontières de l'inclusion et la représentation politiques d'un point de vue catégoriel¹⁰⁴. Il va sans dire que les féminismes et la démocratie se nourrissent mutuellement sur le plan des idées et des pratiques. En fait, autant la démocratie « gagne » à devenir féministe, autant les féminismes doivent se démocratiser à la fois dans leurs discours¹⁰⁵ et leurs pratiques¹⁰⁶. En ce sens, il importe de rappeler « [...] que le féminisme dispose d'un héritage qui permet de penser autrement le politique et la façon de militer politiquement » (Lamoureux, 2006 : 70). En fait, les discussions internes qui ont cours dans les mouvements des femmes et des féministes, dont une partie a fait l'objet de cette recherche, entre autres au sujet de la complexité et de l'instabilité des identités, de la pluralité des expériences des femmes ainsi que des défis que cela entraîne pour penser l'action politique et plus largement, la représentation sans reproduire des exclusions et des hiérarchies, offrent de bonnes pistes de réflexions à transposer lors de la conceptualisation d'un projet démocratique de société féministe. C'est ce qui fait dire à Butler que les

¹⁰¹ Voir à ce sujet : Collin, Françoise. 1986. « Du privé et du public »; Pateman, Carole. 1988. *The Sexual Contract*; et Okin, Susan Moller. 2000. « Le genre, le public et le privé ».

¹⁰² Voir à ce sujet : Fraser, Nancy. 2005. « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale ».

¹⁰³ Voir à ce sujet : Belleau, Josée. 1996. *Le féminisme « tricoté serré » en question. Perspectives de Québécoises de minorités ethnoculturelles*; et Mouffe, Chantal. 2000. « Féminisme, citoyenneté et démocratie plurielle ».

¹⁰⁴ Voir à ce sujet : Butler, Judith. 2005. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*; et De Lauretis, Teresa. 1990. « Eccentric Subjects: Feminist Theory and Historical Consciousness ».

¹⁰⁵ L'idée de démocratisation des « discours » vient du projet (d'auto)critique de Butler au sujet des catégories identitaires. Repenser les frontières de ces catégories visent une plus grande inclusion et une plus grande porosité de ces dernières afin d'affronter les problématiques d'exclusion, ce « [...] qui promet une vie plus démocratique et inclusive pour ce mouvement de pensée [les féminismes] [...] » (2005 : 26). La démocratisation des « discours » réfère à un processus de vérification de la fixité des frontières identitaires et ce, dans une perspective d'inclusion.

¹⁰⁶ La démocratisation des « pratiques » réfère à ce que Lamoureux (2006) nommait être au souhait d'allègement et d'horizontalité des structures organisationnelles féministes tout comme au fonctionnement interne des groupes institutionnalisés (Guberman et al., 2004). Elle fait appel à une réflexion sur la représentation du mouvement des femmes et des féministes. Il s'agit de questionner ce qui est retenu comme caractéristiques pertinentes pour délimiter des espaces politiques sans exclure indûment des personnes qui souhaitent participer aux luttes. Cela implique d'accepter d'agir sans qu'il n'y ait une unité catégorielle stable.

féministes doivent participer à « un projet critique et démocratique » (2006 : 52) et que cela implique à la fois la revendication de droits dans l'intérêt d'améliorer les conditions de vie, mais également l'examen critique des frontières des catégories sociales mobilisées dans le cadre des luttes. Enfin, la relation entre « féminismes » et « démocratie » est manifeste et l'articulation de ces termes demeure nécessaire : « Ceux qui croient à la démocratie, et qui savent que celle-ci ne se réduit pas au droit de vote mais entraîne le droit pour chacun, pour chacune, de devenir citoyen [et citoyenne] à part entière, à partir de son identité propre, ne peuvent qu'être féministes » (Collin, 1992b : 256).

Sans inférer que l'association entre « féminismes » et « démocratie » se traduit forcément par une position à gauche sur l'échiquier politique, il s'avère qu'un projet de société qui met au centre de ses priorités, lors de ses rassemblements en fonction d'enjeux de luttes ponctuels, des valeurs d'égalité, de liberté et de solidarité, a de fortes propensions à être progressiste; c'est le pari qui est fait ici. Au Québec comme ailleurs dans le monde, des femmes et des féministes réfléchissent sur l'avenir de leur société. Ces différentes formes de propositions ne sont pas, par ailleurs, toujours dénuées d'idéalisation à l'égard des « vertus » féminines¹⁰⁷, mais elles sous-tendent dans de nombreux cas l'espoir de changements radicaux souvent orientés à gauche¹⁰⁸. Néanmoins, l'apport des théorisations des féministes postmodernes et poststructuralistes ouvre des avenues intéressantes où l'articulation entre les perspectives critiques de l'essentialisme et la construction de la démocratie permet un projet de société radicalement différent. À ce sujet, Mouffe tente de mettre « [...] en évidence l'importante contribution d'une approche anti-essentialiste à l'élaboration d'une politique féministe fondée sur un projet de démocratie plurielle » (2000 : 169). Elle soutient que les ancrages essentialistes, tels qu'ils ont été dénoncés en ce qui a trait à la catégorie « femmes » à la base du « Nous femmes », s'accordent mal avec une conception diversifiée et plurielle de la démocratie, et ne permettent pas de conceptualiser une vision plus inclusive de la citoyenneté, ce qui implique d'abandonner la conception rationnelle et unifiée des sujets politiques (Mouffe, 2000 : 169). De plus, le « Nous féministes », rassemblé sur la base de valeurs politiques partagées plutôt que sur celles des identités de genre, contribue à montrer que « [...] la conception moderne de la citoyenneté devrai[t] être corrig[ée], non en rendant la différence sexuelle politiquement pertinente pour la définition de la citoyenneté, mais en élaborant une nouvelle conception de la citoyenneté pour laquelle la différence sexuelle devrait effectivement ne plus être pertinente » (Mouffe, 2000 : 183). Enfin, il semble nécessaire de montrer l'intérêt des théories féministes postmodernes et poststructuralistes pour l'élaboration d'un projet de société féministe qui offre des outils pour repenser les conceptions modernes de citoyenneté, d'égalité, de mixité et de liberté. Dans cette perspective, le travail est autant de l'ordre du discursif, du politique que du

¹⁰⁷ Certaines propositions féministes établissent des associations indues (et essentialistes) entre les valeurs dites « féminines », leurs rôles sociaux et leur propension aux changements sociaux. Il existe ce genre de rapprochement dans certaines théorisations éco-féministes, par exemple. Toupin fait état de ces alliances entre les courants écologiste et pacifiste, auxquels se sont jointes des féministes radicales de la différence et des féministes de tradition marxiste ou socialiste (1998 : 33). Dans le même ordre d'idées, les femmes ne sont pas toutes antimilitaristes ou en faveur de politiques de redistributions économiques.

¹⁰⁸ Dans le cas plus précis du Québec, comme le rappelle Maillé, il y a un moment déjà que les féministes font l'exercice de penser un projet de société (1999 : 146), et ce, de façon plus marquée dans le cadre des enjeux nationalistes et constitutionnels. Certains textes contemporains ont marqué ce champ, par exemple : Beauchamp, Colette. 1994. *Pour changer le monde. Le forum Pour un Québec féminin pluriel*; de Sève, Micheline. 1997. « Québec : le chassé-croisé du genre et de l'ethnie »; Maillé, Chantal. 1997. « Mouvement des femmes et questions identitaires dans le Québec contemporain »; Lamoureux, Diane, Chantal Maillé et Micheline de Sève (dirs.). 1999. *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*. Voir également : Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec par la Fédération des femmes du Québec (1990).



structurel, et il permet d'arrimer les réflexions internes aux féminismes dans une perspective de transversalité pour transformer les discours et les pratiques dans leur ensemble.

Ainsi, ouvrir la réflexion sur l'élaboration d'un projet de société féministe vise avant tout à mettre l'accent sur le lien étroit entre « féminismes » et « démocratie », car les féministes doivent certes se coaliser autour d'enjeux qui concernent les femmes pour revendiquer des droits ou s'opposer à des injustices, ce qui est l'essentiel du travail politique actuel des mouvements de femmes. Mais il est impératif d'insister pour que soit intégrée la diversité des perspectives féministes à l'analyse de l'ensemble des enjeux sociaux, ce que les rassemblements non-mixtes entre féministes peuvent faciliter, en raison de la diversité des personnes rassemblées. Ce projet de société féministe ne peut pas constituer une proposition fermée; en présenter une projection détaillée dépasserait le cadre de cette recherche. Par ailleurs, deux pistes seront explorées afin d'y penser le rôle des féministes. Il sera question premièrement, de la prise en charge d'enjeux sociétaux par les féministes et, deuxièmement, de la radicalisation des méthodes d'intervention politiques des féministes.

3.3.1 Pour le « Nous féministes » : tous les enjeux sociétaux sont pertinents

Les discours et les pratiques féministes ont trop souvent été renvoyés à leur spécificité, aux « affaires de femmes », faute de pouvoir s'appliquer à l'Universel; c'est-à-dire aux hommes¹⁰⁹. En fait, il demeure des résistances hétérosexistes et patriarcales à l'application transversale de ces théorisations féministes, qui s'accommodent bien de cette binarité genrée des terrains politiques dans laquelle reste prise en bonne partie l'action politique des femmes et des féministes. Par contre, tous les enjeux sociétaux interpellent les femmes, et ce, à deux niveaux¹¹⁰. D'une part, parce qu'elles sont des femmes et que trop souvent, des politiques sont adoptées qui menacent leurs libertés individuelles¹¹¹. D'autre part, ces enjeux les concernent en tant que « citoyennes », comme humaines participant à la cogestion des affaires de la

¹⁰⁹ Il importe de spécifier qu'au Québec, les femmes féministes ont droit de cité sur les dossiers « féminins ». Il demeure encore controversé que des féministes et leur perspective s'expriment sur d'autres enjeux, comme si leurs analyses ne pouvaient être transposables du spécifique à l'universel. Un bon exemple est la saga médiatique entourant les capsules vidéo produites par la Fédération des femmes du Québec dans le cadre de la Marche mondiale des femmes de 2010. Une de ces capsules dénonçait le recrutement militaire dans les écoles et la présence du Canada en Afghanistan : <http://www.ffq.qc.ca/2010/09/on-a-assez-etire-lelastique-capsule-3/>. Dans la controverse, plusieurs ont demandé : « Mais en quoi est-ce un enjeu féminin ? ». Voir à ce sujet : Lortie, Marie-Claude. 2010. « Les femmes ont besoin d'une nouvelle voix ».

¹¹⁰ Penser l'intérêt des femmes à deux niveaux sur les enjeux sociaux, à la fois en tant que femmes et citoyennes, est inspiré du mémoire présenté à la *Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec par la Fédération des femmes du Québec* (1990 : 3).

¹¹¹ Un des dossiers qui revient à l'ordre du jour porté par des visées (néo)conservatrices concerne l'atteinte au droit des femmes d'avorter librement et gratuitement. Ce dossier implique l'ensemble de la série sociale des femmes, ce qui ne veut pas dire qu'elles se mobiliseront ou se sentiront concernées. Mais celles qui se coaliseront dans le cadre de cet affront proviendront du « Nous » sériel des femmes. Par ailleurs, il importe ici d'ouvrir la réflexion sur l'unique responsabilité des femmes en matière de luttes pour l'accès à la contraception et à l'avortement libre et gratuit. Cela pousse à réfléchir au passage du « Nous femmes » vers le « Nous féministes ». Il importe de (re)penser cette lutte dans une perspective mixte, bien qu'il soit nécessaire que les femmes disposent de tous les droits pour décider pour elles-mêmes sans qu'une autre personne puisse s'ingérer, et ce, en toutes situations. Cela soulève une tension entre : « [...] la prérogative des femmes enceintes face à l'avortement et la volonté de faire de l'avortement un enjeu collectif (mixte) » (Depelteau et Mayer, 2010 : 176), pour qu'enfin le rapport entre l'hétérosexualité, la reproduction et la coresponsabilité des partenaires soit articulé. Il semble que les nombreuses possibilités de contraception et l'accès au droit à l'avortement permettent de prévenir « l'issue reproductive » de la relation hétérosexuelle, mais n'en ont pas modifié le rapport dans son ensemble et ce qui annonce une lutte pouvant être menée par le « Nous féministes ».

collectivité. C'est en tant que citoyennes féministes que « leur » action politique féministe peut établir de nouvelles alliances en fonction des luttes dans des espaces privilégiés tel que celui que crée la non-mixité entre féministes. Repenser les rapports sociaux dans une perspective féministe d'égalité, de liberté et de solidarité est central à l'ensemble des préoccupations démocratiques.

Ces réflexions sur l'intersection des féminismes et de la démocratie invitent à dépasser l'univers des luttes spécifiques des femmes pour annoncer une analyse féministe sur l'ensemble des questions concernant la complexité du vivre-ensemble. Dans une perspective de contamination, pour reprendre les mots de Collin (1992b : 258), ce déplacement du « Nous femmes » spécifique vers le « Nous féministes » n'écarte pas l'axe d'analyse du genre, bien au contraire. Il s'agit de le forcer à devenir transversal pour exposer la consubstantialité des rapports sociaux (Kergoat, 2009), ce qui concerne tous les systèmes qui engendrent des exclusions et des oppressions. Lloyd soutient que :

[...] to reduce feminist politics to one identity — a feminism grounded in a singular conception of women — is to miss both the diversity and multiplicity of feminist struggles and the manifold ways in which relations of power and oppression/subordination are constituted.

[...] réduire les politiques féministes à une identité — un féminisme ancré dans une conception singulière des femmes — empêche de voir la diversité et la pluralité des luttes féministes, de même que les diverses façons dont les relations de pouvoir et d'oppression se construisent (2005 : 166).

Ainsi, on peut avancer que si les féministes se coalisent en fonction d'enjeux politiques précis auxquels leurs lunettes d'analyses féministes sont appliquées, dans le cadre du « Nous féministes » par exemple, plutôt qu'à partir du point de vue spécifique des femmes, leur poigne sur les enjeux sociaux sera affermie. En fait, les réflexions des féministes sur le développement international ou bien les interventions militaires ne concernent pas spécifiquement les femmes, mais c'est en tant que citoyennes qu'elles doivent y prendre part pour rendre visible l'axe d'analyse du genre. C'est d'ailleurs pourquoi Lamoureux soutient « [qu'il] semblerait plus productif de cesser de penser en termes d'enjeux féminins et de se situer dans tous les enjeux sociétaux » (1998 : 107). Cela permettrait de saisir à bras-le-corps les problématiques reliées à la spécialisation et au cloisonnement des femmes féministes dans les « affaires de femmes » et d'amener les hommes féministes à se responsabiliser davantage face à ces enjeux dans le cadre de coalitions entre féministes.

D'un point de vue philosophique, les théorisations féministes postmodernes et poststructuralistes exposent l'enchevêtrement des différentes subjectivités des femmes montrant l'insuffisance du « Nous femmes » pour parler au nom des femmes ou pour représenter l'ensemble de cette collectivité. Il semble que l'articulation entre « féminismes » et « démocratie » consiste justement à développer des analyses plus fines sur l'intersection des différents systèmes d'oppression; des analyses en mosaïque qui font encore défaut d'un point de vue démocratique mais également féministe¹¹². Ces intersections exposent en saillance l'articulation entre les différentes subjectivités des personnes afin de rendre visibles et audibles celles qui ont été jusqu'ici exclues des pratiques citoyennes par la subtilité de

¹¹² Elsa Galerand montre, par une analyse des revendications de la Marche mondiale des femmes de 2000, comment l'articulation des notions de « sexe » et de « classe » est faible, ce qui a pour effet de « particulariser le capitalisme » et de « dématérialiser le patriarcat » (2009b : 108). Elle se penche sur la question de la division sexuelle du travail qui se trouve exclue des analyses anticapitalistes et antipatriarcales que font les féministes : (a) exclue du capitalisme néolibéral comme mode de production unique, asexué, rapporté à « la loi du tout au marché »; (b) exclue du « patriarcat » comme « système social et politique », mais non économique puisque le capitalisme apparaît comme « le système économique unique » (Galerand, 2009b : 118).



l'entrecroisement des systèmes d'oppression. Il importe de réfléchir sur ces positions spécifiques dans une perspective féministe, car les personnes qui se trouvent au carrefour de ces intersections ne sont pas uniquement des femmes. De plus, ces intersections portent à repenser la conception moderne binaire de la mixité sociale, car la simple présence de femmes et d'hommes au premier degré devient rapidement insuffisante étant donné la diversité et la complexité des groupes minoritaires. C'est dans ce contexte que des espaces non-mixtes entre féministes, pensés comme une coalition entre minoritaires, pourraient mener vers « [...] des alliances avec les autres groupes opprimés en vue d'approfondir et radicaliser le projet démocratique », comme le souhaite Mouffe (2001 : 173).

En fait, ces réflexions concernent l'ensemble de la société, et ce, à partir d'une perspective féministe. Voilà le passage entre un point d'entrée catégoriel, le « Nous femmes », vers un nous qui se veut féministe : « If feminist struggles are also democratic struggles, then feminist have, for her, to engage in the construction of political friendships that cut across gender lines / *Si les luttes féministes sont des luttes démocratiques, la féministe doit s'engager dans la construction d'amitiés politiques qui transcendent les frontières genrées* » (Lloyd, 2005 : 165). Dans ces circonstances, il est impossible de dissocier les luttes féministes de celles qui se mènent contre les différentes formes de racisme, l'exploitation capitaliste des ressources naturelles, les discriminations et les exploitations sexuelles, les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou les capacités physiques, les oppressions nationales et culturelles ou la mondialisation néolibéraliste. En somme, le passage vers le « Nous féministes », rassemblant des personnes portées par leur révolte et leur indignation et qui cherchent l'application transversale des analyses féministes à l'ensemble des enjeux de société, représente « [la] volonté de dégager le féminisme de l'image d'une "politique à l'usage des femmes" qui le condamne à être perçu comme un mouvement spécifique [...] » (Lamoureux, 2006 : 70) afin de poser les féminismes comme des discours et des pratiques qui concernent la collectivité dans son entier.

3.3.2 Les modes d'action politiques féministes sont à radicaliser

Le lien entre « féminismes » et « démocratie » invite également à réfléchir à l'aspect radical de ce rapport en tension et, plus globalement, à ce qu'il exige comme façon de conceptualiser une société « radicalement » différente. Dans les mots de Braidotti, la position politique radicale des mouvements féministes consiste en « [...] le refus de la démocratie bourgeoise et patriarcale [...], le refus de la représentation, du pouvoir et du réformisme. C'est peut-être là-dessus qu'il faut revenir » (1983/1984 : 38)¹¹³. Cette invitation de Braidotti est intéressante en ce qu'elle pose l'action politique féministe comme étant en révolte et en opposition face à la structuration actuelle des rapports sociaux, et ce, dans l'optique d'une transformation radicale de la société. Sa façon de penser l'action politique fait écho à la distinction qu'opère Rancière (1995) entre la police (aménagement et organisation des affaires collectives) et la politique (activité qui rompt avec l'organisation sociale où les sujets s'arrachent de leur place naturalisée pour la vérification de l'égalité). L'action politique des féministes devrait s'accomplir dans une logique de rupture et d'arrachement face à la structuration des places, des rôles qui conditionnent des divisions et des hiérarchies dans les sociétés. Ces avatars ne peuvent être conceptualisés, débattus et mis en actes que dans un contexte d'autonomie; les espaces non-mixtes entre féministes sont de bons endroits, à mon avis, pour faire ce travail. Par ailleurs, l'autonomie appelle

¹¹³ Je reconnais qu'une telle articulation entre « féminismes » et « démocratie », à la lumière des propos de Braidotti, aboutit à une proposition radicale qui ne peut rallier toutes les personnes féministes qui peuvent se coaliser au sein du « Nous féministes ». Il s'agit du caractère « radical » du projet politique féministe et démocratique auquel je souhaite participer.

aussi le rapport entretenu avec les institutions (l'État ou les bailleurs de fonds, par exemple) et avec l'institutionnalisation (la stabilisation d'organisations politiques, par exemple), une distance qu'il importe de conserver notamment d'un point de vue critique. L'appel à la radicalisation des pratiques féministes s'inscrit dans l'analyse des effets patents d'une part importante de l'institutionnalisation des mouvements des femmes et des féministes (Lamoureux, 1998 : 106 et 2006 : 70-71), étant donné leur dépendance, notamment aux subventions¹¹⁴. L'action politique féministe provenant de milieux institutionnalisés n'est certes pas à réfuter, mais elle ne constitue pas la seule voie à privilégier ni même l'assurance de la vitalité des mouvements.

La vitalité radicale de cette nébuleuse féministe réside en partie dans la capacité de rassemblement du « Nous féministes » en fonction d'enjeux politiques ponctuels. Même s'il n'est pas possible de prévoir à l'avance qui se rassemblera ni précisément quels enjeux feront l'objet des analyses et des luttes, c'est la poursuite d'objectifs collectifs qui, pour reprendre les mots de de Sève, fait échec à l'atomisation et qui permet d'entrevoir les changements globaux (1994 : 33). Les coalitions politiques permettent à une pluralité de personnes de prendre part à la réflexion et à la mise en actes des changements sociaux, rendant visibles et audibles celles et ceux qui ne l'ont pas été jusqu'alors. Pour continuer de construire un mouvement politique radical, les féministes doivent mettre au centre de leurs priorités un projet de société : l'imagination d'une collectivité sociale radicalement différente.

En fait, il importe de prendre part à l'ensemble des enjeux sociaux à partir d'une perspective féministe, ce qui implique de penser le « pouvoir-avec »¹¹⁵, comme le rappelle de Sève (1995). Trop souvent, la littérature féministe aborde la question du pouvoir sous l'angle de la domination, mais il ne faut pas occulter que le pouvoir offre également « [...] la capacité de faire et d'agir pour bouger les choses, les transformer [...] » (de Sève, 1995 : 64). Ainsi penser un projet de société démocratique féministe consiste à partir du dialogue, de l'échange et de la confrontation d'une multiplicité de vues pour aménager les bases d'une gestion commune et concertée des affaires collectives. Cela suppose de penser différemment les rapports entre les minorités et la majorité; le déplacement vers les marges favorise l'expression des différences et permet de rendre visible l'hétérogénéité des groupes sociaux. Le dialogue à la marge permet à chaque coalition politique de parler pour elle-même. À cet effet, Young soutient que « [n]o one can claim to speak in the general interest, because no one of the groups can speak for another, and certainly no one can speak for them all / Personne ne peut parler au nom de l'intérêt général, puisqu'aucun groupe ne peut parler au nom d'un autre, et qu'aucun ne peut parler au nom de tous » (Young, 1989 : 263). Le « pouvoir-avec » d'un ensemble de personnes peut être radicalement différent dans une perspective sociétale s'il ne repose pas sur des identités catégorielles rigides essentialisées, car le dialogue, permettant des politiques plus inclusives des diversités, exige entre autres l'élargissement et le mouvement de ces catégories. « [L]e pouvoir-avec, seul en mesure de nous offrir un espace de liberté assez large pour satisfaire notre soif de mouvement » (de Sève, 1995 : 66), ne peut se construire qu'en reconnaissance des diversités et des contradictions internes qui caractérisent la collectivité. Pour Young, « [t]his implies that each group maintains autonomy in relating to its constituency, and that decision-making bodies and procedures provide for group representation / ceci implique que chaque groupe maintienne son autonomie par rapport à ses groupes constitutifs, et que les corps décisionnels fournissent une représentation de ces groupes » (1989 : 264), ce qui réitère

¹¹⁴ Au Québec, les coupes budgétaires fédérales que subissent les groupes de femmes et de féministes précarisent les mouvements, car les militantes salariées sont prises par les nombreuses demandes de subventions pour des projets dont la portée est restreinte par les exigences des bailleurs de fonds.

¹¹⁵ Dans les mots de de Sève, le « pouvoir-avec » réfère à l'idée du partage choisi et consenti du pouvoir, et « [...] il demande à s'exercer dans un espace de liberté formé par la décision de vivre-ensemble dans une communauté d'égaux » (1995 : 68).



l'importance de coalitions politiques fluides qui se méfient d'une permanence nuisible aux déplacements. Le « pouvoir-avec » à la base d'une démocratie est toujours partiel : il ne peut avoir ultimement de forme idéale ni être totalement réalisé. D'où l'importance, dans une perspective d'égalité, de liberté et de solidarité, de garder à l'esprit sa nécessaire et perpétuelle actualisation, ce qui implique une critique continue des discours et des pratiques en présence pour tester leur capacité d'inclusion. Cela fait écho à l'affirmation de St-Hilaire : « La conviction que la victoire est partielle, limitée, reste la meilleure garantie pour que se poursuive la lutte » (1994 : 101). Enfin, formulés de cette manière, le dialogue, la confrontation et le copartage peuvent sembler utopiques. Mais ils constituent, à mon avis, des outils discursifs et pratiques qui permettent une gestion commune des affaires collectives qui soit radicalement différente, ce qui ne nie pas qu'elle soit plus « demandante » que le « pouvoir-de » faire sans les « autres ».

Enfin, la radicalisation des modes d'action politique féministe invite également à penser « [...] une politique non seulement rebelle mais authentiquement subversive » (Lamoureux, 2010 : 183). Il me semble qu'aspirant à une structuration des rapports sociaux radicalement différente, les féministes n'ont guère le choix de déranger, ce qui implique d'apprendre ou de réapprendre à jongler avec l'insolence, la résistance et la désobéissance. Le « Nous féministes », par l'arrachement à la place assignée des personnes qu'il rassemble, implique un refus et une révolte, qui se conjuguent avec l'indignation. Il importe de respecter la diversité des tactiques résultant de la confrontation de nos vues respectives sur les différents enjeux. La radicalisation des interventions politiques relève également d'une logique d'essais et d'erreurs où les féministes apprendront à fonder des coalitions sur la base d'intérêts communs ponctuels qui se voudront les plus ouverts et inclusifs possible.

En somme, ce déplacement des discours et des pratiques auquel le passage du « Nous femmes » au « Nous féministes » invite est considérable pour les féministes, mais il s'arrime avec une forme d'organisation jusqu'alors privilégiée : la non-mixité organisationnelle. Il demeure que ce sont les fondements des catégories identitaires qui sont mobilisées dans le cadre des rassemblements qu'il importe d'interroger. La non-mixité entre féministes correspond à un espace de choix pour penser une action politique féministe qui s'inscrive dans une perspective de changement radical de la société. Les allers-retours imaginables entre le « Nous » sériel des femmes et le « Nous féministes » entrevoient différentes formes de coalitions pour les femmes et les féministes. Néanmoins, la non-mixité entre féministes représente le cœur de la proposition pour les mouvements féministes. Butler offre une réflexion intéressante au sujet de ce projet démocratique des féministes :

Vivre une vie, c'est en effet la vivre politiquement, en relation avec le pouvoir, en relation avec autrui, dans la prise en charge de la responsabilité d'un avenir collectif. Assumer cette responsabilité ne revient pas pourtant à connaître au préalable son orientation à venir puisque l'avenir, et surtout celui avec et pour l'Autre, requiert une certaine ouverture et une méconnaissance. Elle implique la participation à un processus dont nul ne peut prévoir l'issue avec certitude, [et implique] une certaine contestation quant aux directions à prendre. Cette contestation est indispensable pour que la politique devienne démocratique. La démocratie ne s'exprime pas à l'unisson, ses airs sont dissonants et il est nécessaire qu'ils le soient (2006 : 54).

Les coalitions politiques non-mixtes entre féministes forment une nébuleuse imprévisible de personnes qui peuvent s'allier ou s'affronter au gré des enjeux politiques, mais leur dynamisme et leur radicalité sont signe de la vitalité et de la diversité des féminismes.

Conclusion

Lorsque l'héritage n'est précédé d'aucun testament,
il y a tout de même héritage. Or la transmission [...] n'est jamais un mouvement à sens unique.
Elle implique le don, mais aussi le tri.
(Lamoureux, 2010 : 189)

Les concepts et les pratiques féministes se transmettent entre les générations, celles-ci comprises sur le plan de l'âge mais surtout sur le plan d'affiliations théoriques, et sous le signe du don et du tri. Le don, en guise de continuité et d'appartenance à un mouvement social, celui des féminismes en raison de la nécessité politique et pragmatique des luttes radicales contre les différents discours et systèmes qui perpétuent l'assujettissement des femmes. Le tri, eu égard à la diversité et à la multiplication des théorisations développées par les féministes exposant des expériences plurielles qui obligent à repenser les pratiques et les discours jusqu'alors privilégiés. L'analyse du mode d'organisation en non-mixité est entrevue à partir de cette double position, entre le don et le tri : l'héritage des luttes des femmes est précieux, ce qui ne veut pas dire qu'il ne puisse pas être revisité. Si le don ne constitue pas un mouvement à sens unique; il en est de même pour le tri. Celui-ci implique une démarche qui relève du choix de conserver ce qui demeure utile. Il s'agit d'un projet de généalogie des pratiques et des théories féministes, comme le suggère Braidotti, laquelle invite les féministes à des réflexions critiques pour repenser « notre » propre histoire discursive. En effet, il lui « [...] semble [que] le seul chemin véritablement critique dont nous disposons pour arriver à sortir de cette impasse [les confrontations épistémologiques actuelles], sans tomber dans le cercle infernal des accusations réciproques » est de procéder à une analyse épistémologique (Braidotti, 1983-1984 : 43). Ce projet s'inspire du désir de conjuguer le don et le tri dans une réflexion critique.

Le but poursuivi par cette analyse épistémologique au sujet de la non-mixité organisationnelle était de mettre en dialogue les cadres théoriques des féministes radicales, principalement matérialistes, avec ceux des féministes postmodernes et poststructuralistes : il existe, à mon avis, des complémentarités heureuses entre ceux-ci et non simplement des ruptures. Cette discussion, inspirée de la méthodologie par triangulation des cadres théoriques d'Ollivier et de Tremblay (2000), visait à montrer les apports respectifs de ces perspectives à une « nouvelle » réflexion sur les concepts et les théorisations féministes mobilisés dans le cadre d'une organisation en non-mixité. L'originalité de la démarche réside dans son souhait de bricoler à l'intersection de ces cadres théoriques une conceptualisation actualisée d'un « Nous » et d'une non-mixité qui saurait conjuguer anti-essentialisme et radicalisme politique. La proposition centrale de cette recherche est d'inciter les féministes (militantes et théoriciennes), à la lumière des critiques formulées à l'endroit de la catégorie « femmes » par les féministes postmodernes et poststructuralistes, à emprunter le passage du « Nous femmes » vers le « Nous féministes ». Ce déplacement permet la conceptualisation d'une non-mixité entre féministes, celle-ci invitée à se saisir dans une perspective féministe de l'ensemble des enjeux sociaux, dépassant les affaires strictement « féminines ». Cette démarche repose sur le postulat que les féminismes véhiculent une réflexion politique qui concerne l'ensemble de la société, qu'ils promeuvent un projet démocratique.

Ainsi, trois objectifs épistémologiques et politiques sont centraux. D'abord, dans la perspective du don, l'intérêt était de considérer l'importance historique de ce mode d'organisation pour la revendication de droits afin d'améliorer les conditions de vie des femmes. Cette analyse a permis, dans le premier chapitre, d'aborder la politisation de la catégorie « femmes », pour devenir une force politique. Le « Nous femmes » sert alors de lieu de ralliement pour constituer des espaces politiques non-mixtes. Ce mode d'organisation, caractérisé par l'acquisition d'une autonomie précieuse de l'ordre du discursif, de l'organisationnel, de l'intimiste et du programmatique, permet aux femmes de se poser comme citoyennes à part entière et de porter leurs revendications à l'ordre du jour. Ensuite, dans la perspective du tri, à l'aide des critiques formulées par les féministes postmodernes et poststructuralistes, il était nécessaire d'exposer les tensions pratiques et théoriques relatives à ce mode d'organisation. Ainsi, le second chapitre a favorisé l'application de ces différentes critiques de l'essentialisme aux conceptualisations majoritaires de la catégorie « femmes », du « Nous femmes » et de l'expérience de vie pensée principalement dans un rapport de domination patriarcale, constituant ainsi un lieu de ralliement en fonction d'un statut de victimes. Ces remises en cause ont permis d'exposer les différentes formes d'exclusion et de marginalisation qu'elles engendraient aux frontières de la catégorie « femmes », et ce, à partir du point de vue des femmes minoritaires, des hommes féministes et des personnes transsexuelles. Cela a donné lieu à l'approfondissement de l'hypothèse selon laquelle les femmes féministes auraient, en raison de ce mode d'organisation non-mixte, cloisonné leurs interventions dans les affaires de « femmes », acquiesçant à la reconduction de la binarité des terrains politiques. Finalement, ces réflexions critiques aspiraient à revisiter ce mode d'organisation, hérité principalement des féministes radicales, à partir d'une lunette anti-essentialiste incitant à emprunter le passage du « Nous femmes » vers le « Nous féministes ». Alors, le dernier chapitre a développé la conceptualisation d'un « Nous » anti-essentialiste des féministes permettant de penser une non-mixité entre féministes, celle-ci pouvant se coaliser en fonction de différents enjeux sociaux pour y articuler leur perspective. La non-mixité entre féministes ne se veut pas une proposition fermée ni univoque, mais plutôt ouverte à de constantes interrogations sur ses limites et ses frontières. Enfin, loin d'être dogmatique, cette formulation n'exclut pas la cohabitation d'autres formes de non-mixité organisationnelle au sein des mouvements féministes en fonction de divers impératifs politiques.

Dans le cadre de cette recherche, l'objectif était de démontrer la pertinence de ce déplacement épistémologique et politique du « Nous femmes » vers le « Nous féministes ». Ainsi, les différents arguments féministes radicaux matérialistes qui s'opposent à penser les contours d'un « Nous féministes » mixte et à revisiter les critères délimitant la non-mixité organisationnelle ne furent pas des interlocuteurs privilégiés. J'en conclus qu'abdiquer face à ces résistances consiste à écarter les paradoxes que celles-ci entraînent du point de vue des théories féministes. En fait, j'ai été confrontée à trois types d'affirmations s'opposant à ce projet¹ : « “Nous” ne sommes pas encore rendues là ! » ; « “Nous” ne pouvons pas effacer des millénaires de socialisation genrée » et « “Nous” ne devons pas remettre en cause la non-mixité “femmes” même si son lieu de ralliement, le “Nous femmes”, est excluant et normatif ». Je formulerai ici une réponse à ces affirmations démontrant la pertinence de ce déplacement auquel cette recherche invite, en tentant d'exposer les incohérences pratiques et théoriques mises en jeu².

¹ Ces trois affirmations m'ont été, à plusieurs reprises, formulées durant l'élaboration de ce projet. Je ne prétends pas que ces résistances recourent l'ensemble de l'argumentaire s'objectant à ce déplacement épistémologique et politique. Je souhaite que cette réponse ne limite pas ou n'oriente pas indûment les avenues que pourront prendre les débats sur ce mémoire.

² Je tiens à saluer la contribution de Baril et Depelteau pour l'élaboration de cette réponse.



Les deux premières affirmations posent problème du point de vue de la temporalité. En fait, il est possible de renverser l'affirmation : serons-« nous » rendues là un jour ? L'histoire n'est pas linéaire, les droits des femmes non plus. Les femmes ne font pas une marche progressive vers leur « libération » : elles élargissent les limites de leur liberté, ce qui implique une danse avec des avancées et des reculs. « Objectivement », je ne sais pas si « "nous" sommes rendues là », mais je considère qu'il importe de penser comment mettre en œuvre, maintenant, ce que « nous » croyons ne pas être des utopies, soit une société sans hétérosexisme ni patriarcat, entre autres. D'autant plus que l'un des apports considérables des théorisations féministes est de démontrer que les différences entre les femmes et les hommes résultent de constructions sociales, donc transformables. Alors, si l'« on ne peut pas effacer des millénaires de socialisation genrée », à quoi bon être dans un mouvement social, de surcroît féministe ? Si l'on écarte toutes conceptions homogènes et unifiées des femmes, il importe de faire de même pour les hommes. Cette socialisation n'est pas transhistorique, elle s'est transformée au gré des époques en raison des mouvements sociaux, notamment ceux des femmes.

Sous ces deux premières affirmations se cache une lassitude face au pédagogisme que l'action politique concertée implique. Il est certes épuisant de devoir expliquer la direction souhaitée par les femmes aux hommes qui se joignent à leur mouvement (ils sont encore si peu nombreux). Mais cette résistance sous-tend deux choses : d'une part, si l'on n'est pas prête à expliquer « notre » direction, c'est que l'on pense pouvoir y arriver seules; et d'autre part, si l'on stipule que ces explications ralentissent les luttes féministes, c'est que l'on écarte les débats internes entre les femmes elles-mêmes quant à cette direction. Il n'existe pas une voie unique privilégiée par les féministes : les voies sont plurielles et parfois même contradictoires.

La troisième affirmation admet que le « Nous femmes » est insuffisant du point de vue de l'inclusion et de la reconnaissance de la pluralité des subjectivités des femmes pour penser les luttes féministes. Mais ce refus de remettre en cause le mode d'organisation engendre deux contradictions : d'une part, il a pour conséquence de limiter les tensions à l'intérieur du « Nous femmes », stipulant que le mode d'organisation est neutre. D'autre part, il suppose que ce qui est exclu du « Nous » non-mixte doit le demeurer. En fait, la délimitation du « Nous femmes », reconnue pour être exclusive et normative, s'ancre entre autres dans le refus d'inclure différentes personnes dans un espace politique non-mixte. Alors, autant la constitution du « Nous » que le mode d'organisation qui lui est lié doivent être questionnés, car ils sont loin d'être neutres; ils constituent des choix hautement politiques. De plus, cette affirmation engendre une ré-essentialisation des catégories sociales, puisqu'elle restreint au « Nous femmes » l'importance d'un élargissement catégoriel, mais refuse le même processus pour la catégorie « hommes », laquelle demeure exclue des réflexions. Cela manifeste un ancrage essentialiste qui maintient une logique « deux poids, deux mesures »; ainsi les femmes seraient des êtres sociaux, du « genre » (capables d'agir pour changer les contraintes et les exigences liées à la féminité), tandis que les hommes seraient des êtres essentiels, du « sexe » (incapables d'agir autrement, reproduisant sans cesse les comportements attendus par la masculinité). Cette logique est problématique; elle sous-tend une impossibilité de changement.

Cette réponse non exhaustive vise à exposer comment ces diverses résistances comportent une forme d'essentialisme qui, d'un côté, fait l'objet de déconstruction lorsqu'elle concerne les femmes et qui, d'un autre côté, n'est pas déconstruite lorsqu'elle concerne les hommes. Il s'agit de l'une des premières incohérences théoriques des féministes qui a soulevé mon intérêt pour cette étude. Cette démarche critique épistémologique et politique est traversée par le désir de soulever un débat et, surtout, d'amorcer un dialogue au sujet des discours et des pratiques féministes entourant la non-mixité

organisationnelle. Si ce mode d'organisation est considéré comme un outil politique d'une importance capitale pour les luttes des femmes et des féministes, elle nécessite, tout comme son lieu de ralliement, des réflexions critiques.

Au final, il m'importe de rappeler que le « Nous féministes » ici conceptualisé regroupe toutes les personnes qui adhèrent à des valeurs politiques féministes; celles-ci, à ce jour, majoritairement incarnées par des femmes — les principales concernées. Heureusement, en raison de luttes acharnées, des femmes féministes sont arrivées à amener des hommes à être solidaires de leur combat pour l'autonomie, l'égalité et la liberté. Par contre, nombre d'entre eux (et certaines femmes également) se posent en résistance aux avancées des femmes et aux projets féministes; ils participent d'un ressac antiféministe, face auquel il faut montrer une opposition forte et concertée. Je considère que penser un « Nous féministes » mixte ne signifie pas être aveugle aux effets corrosifs de l'antiféminisme, mais démontre plutôt la solidité des féminismes autant à l'interne, pour être à même de procéder à des réflexions (auto)critiques sur les discours et les pratiques, qu'à l'externe pour s'allier en temps opportun sur la base du « Nous » sériel des femmes, par exemple, et pour répliquer aux attaques conservatrices et réactionnaires qui ont cours. Enfin, repenser les frontières catégorielles pour les discours et les pratiques féministes ne signifie pas devenir une coquille vide ou inclure sans discernement pour perdre de vue le cœur du projet politique féministe : une transformation radicale de la société en luttant entre autres contre les systèmes hétérosexistes et patriarcaux qui engendrent, maintiennent et perpétuent les divisions et les hiérarchies entre les femmes et les hommes.

En terminant, le processus de réflexion amorcé dans cette recherche m'a amenée à réaliser tout l'intérêt philosophique et pratique que revêt l'articulation entre les féminismes et la démocratie. Ce thème a été effleuré en fin de parcours, mais ouvre une réflexion plus large, destinée à consolider le caractère social et global des féminismes. Entrevoir le « Nous féministes » comme la coalition de personnes féministes qui aspirent à se saisir de l'ensemble des enjeux sociaux dans une perspective démocratique permet de donner suite à l'hypothèse développée dans le cadre de cette étude au sujet de la reconduction de la binarité des terrains politiques. Afin de poursuivre cette réflexion, il faudra imaginer comment articuler précisément féminismes et démocratie, car ces mouvements commandent l'accès à l'avènement d'une mixité sociale, égalitaire, libre et solidaire. Leur articulation est à poser au cœur des pratiques qui entendent réaliser une plus vaste inclusion des diversités, et incarner une forme de mixité susceptible d'assurer des discours et des pratiques plus démocratiques.

Bibliographie*

Articles de périodiques

ALLEN, Judith Van. 1972. "Sitting on a Man: Colonialism and the Lost Political Institutions of Igbo Women", *Canadian Journal of African Studies/La revue canadienne des études africaines*, vol. 6, n°2, p. 165-181.

ANADON, Marta, et al. 1990. « Les collectives de femmes : une démocratie sororale », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 3, n° 2, p. 57-70.

ATKINSON, Ti-Grace. 1984. « Le nationalisme féminin », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 6-7, p. 35-54.

BASTIEN-CHARLEBOIS, Janik. 2011. « Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité », *Reflets*, vol. 17, n° 3, p. 112-149.

BEAUDRY, Lucille. 2004. « Les groupes d'extrême gauche au Québec et la question des femmes. De l'opposition à la conciliation », *Le bulletin d'histoire politique*, vol. 13, n° 1 (automne), p. 57-63.

BLAIS, Mélissa, et al. 2007. « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, p. 141-162.

BRAIDOTTI, Rosi. 2003. « Les sujets nomades féministes comme figure des multitudes », *Multitudes*, n° 12, p. 27-38.

_____. 1983-1984. « Pour un féminisme critique », *Les Cahiers du GRIF*, n° 28 (hiver), p. 37-44.

a. COLLIN, Françoise. 1992. « Praxis de la différence », *Les Cahiers du GRIF*, n° 46, p. 125-141.

_____. 1986. « Du privé et du public », *Les Cahiers du GRIF*, n° 33, p. 47-67.

_____. 1983. « La même et les différences », *Les Cahiers du GRIF*, n° 28, p. 7-16.

CRENSHAW, Kimberlé Williams. 2005. « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, p. 51-82.

DAGENAIS, Huguette, et Anne-Marie Devreux. 1998. « Les hommes, les rapports sociaux de sexe et le féminisme : des avancées sous le signe de l'ambiguïté », *Recherches féministes*, vol. 11, n° 2, p. 1-22.

* Les références bibliographiques précédées d'un * sont des textes vers lesquels je dirige les lectrices et les lecteurs parce qu'ils sont d'un grand intérêt sur ces thèmes précis, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie de ma part. Celles précédées de deux ** sont les références complètes de textes cités par d'autres auteur.e.s afin de faciliter la recherche pour les lectrices et les lecteurs intéressés.

- * DE LAURETIS, Teresa. 1990. "Eccentric Subjects: Feminist Theory and Historical Consciousness", *Feminist Studies*, vol. 16, n° 1, p. 115-150.
- DE SÈVE, Micheline. 1998. « Féminisme et nationalisme au Québec, une alliance inattendue », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 17 (printemps), p. 157-175.
- _____. 1997. « Québec : le chassé-croisé du genre et de l'ethnie », *La Parole métèque*, n° 29, p. 6-13.
- _____. 1995. « Invitation à "co-partager" le pouvoir », *Cahiers réseau de recherches féministes*, Coll. « Cahiers réseau de recherches féministes », Montréal, Université du Québec à Montréal/Institut de recherches et d'études féministes, n° 2, p. 63-75.
- _____. 1994. « Femmes, action politique et identité », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23, p. 25-39.
- DESCARRIES, Francine. 1998. « Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 30, p. 179-210.
- DORLIN, Elsa. 2003-2004. « Corps contre Nature. Stratégies actuelles de la critique féministe », *L'Homme et la Société*, n° 150/151, Octobre /Mars, p. 47-68.
- DUGUAY, Claire, et Micheline de Sève. 1984. « Tant d'amarres à larguer : une analyse des pratiques du mouvement des femmes », *Politique*, n° 5 (hiver), p. 51-73.
- DUPUIS-DÉRI, Francis. 2008. « Les hommes proféministes : compagnons de route ou faux amis ? », *Recherches féministes*, vol. 21, n° 1, p. 149-169.
- findlay, barbara. 2003. "Real Women: Kymberly Nixon v. Vancouver Rape Relief", *Law Review*, vol. 36, n° 1, p. 57-76.
- FRASER, Nancy. 2005. « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale », *Cahiers du Genre*, n° 39, p. 27-50.
- GAMSON, Joshua. 1997. "Messages of Exclusion: Gender, Movements, and Symbolic Boundaries", *Gender and Society*, vol. 11, n° 2 (avril), p. 178-199.
- * HALE, Jacob. 1996. "Are Lesbians Women?", *Hypatia: A Journal of Feminist Philosophy*, vol. 11, n° 2, (printemps), p. 94-121.
- LAMOUREUX, Diane. 2007. « L'importance de l'inclusion politique », *Les ateliers de l'éthique*, La revue du CRÉUM, vol. 2, n° 1, (printemps), p. 47-51.
- _____. 2006. « Y a-t-il une troisième vague féministe ? », *Cahiers du Genre*, (hors-série), p. 57-74.
- _____. 2002. « Le dilemme entre politiques et pouvoir », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 37, p. 183-201.



- a. _____. 2000. « Services ou politique. Quelques dilemmes du mouvement des femmes au Québec », *Cahiers du Genre*, n° 28, p. 133-157.
- b. _____. 2000. « La démocratie avec les femmes », *GLOBE. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 3, n° 2, p. 23-42.
- LE GOFF, Alice. 2007. « Les catégories de genre et d'oppression chez I.M. Young. Vers une redéfinition du sujet du féminisme », Dossier : In memoriam, Iris Marion Young (1949-2006), *Les ateliers de l'éthique*, La revue du CREUM, vol. 2, n° 1, (printemps), p. 53-63.
- LÉPINARD, Éléonore. 2005. « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe », *Cahiers du Genre*, n° 39, p. 107-135.
- MAILLE, Chantal. 1997. « Mouvement des femmes et questions identitaires dans le Québec contemporain », *Québec Studies*, vol. 24 (automne), p. 94-106.
- MOHANTY, Chandra. 2003. "Under Western Eyes Revisited: Feminist Solidarity Through Anticapitalist Struggles", *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 28, n° 2, p. 499-535.
- MOUFFE, Chantal. 2001. « Quelques remarques au sujet d'une politique féministe », *Actuel Marx*, n° 30, p. 173-182.
- REBICK, Judy. 2005. "Feminist? Yes, ma'am!", *La Vie en rose*, (hors-série), p. 86.
- SCOTT, Joan W. 1988. « Genre. Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, p. 125-153.
- SHIP, Susan Judith. 1991. « Au-delà de la solidarité féminine », *Politique*, n° 19, p. 5-36.
- ST-HILAIRE, Colette. 1994. « Le féminisme et la nostalgie des grands Récits », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23, p. 79-103.
- * STOLJAR, Natalie. 1995. "Essence, Identity, and the Concept of Woman", *Philosophical Topics*, vol. 23, n° 2, p. 261-293.
- SZCZEPANIK, Geneviève, et al. 2010. « Penser le *Nous féministes* : le féminisme solidaire », Dossier : Luites, oppressions, rapports sociaux de sexe, *Nouveaux Cahiers du Socialisme*, n° 4 (automne), p. 188-203.
- TRAT, Josette. 2006. « La responsable féministe, la "mauvaise tête" dans les organisations mixtes », *Cahiers du Genre*, (hors-série), p. 143-158.
- VARIKAS, Eleni. 1996. « "Le personnel est politique" : Avatar d'une promesse subversive », *Tumultes*, n° 8, p. 135-160.
- WITTIG, Monique. 1980. « On ne naît pas femme », *Questions féministes*, n° 8, (mai), p. 75-84.

YOUNG, Iris Marion. 2007. « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, p. 7-36.

_____. 1989. "Polity and Group Difference: A Critique of the Universal Citizen", *Ethics*, vol. 99, n° 2, p. 250-274.

Chapitres de monographies ou d'ouvrages collectifs

a. BARIL, Alexandre. 2009. « Transsexualité et privilèges masculins : fiction ou réalité ? », dans *Diversité sexuelle et constructions de genre*, sous la dir. de Line Chamberland et al., p. 269-295, Québec, Presses de l'Université du Québec.

b. BARIL, Alexandre. 2009. « Judith Butler et le *Nous femmes* : la critique des catégories identitaires implique-t-elle leur réfutation ? », dans *Faut-il réfuter le *Nous femmes* pour être féministe au XXI^e siècle ?*, sous la dir. de Francine Descarries et Lyne Kurtzman, p. 65-92. Les Cahiers de l'IREF, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, n° 19.

BARTKY, Sandra. 1998. "Foreword", dans *Men Doing Feminism*, sous la dir. de Tom Digby, p. xxi-xiv. New York/Londres, Routledge.

BÉCHARD, Marie-Josée. 2005. « La relation entre les hommes et le féminisme », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, sous la dir. de Maria Nengeh Mensah, p. 174-189. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

a. BENHABIB, Seyla. 1995. "Feminism and Postmodernism: An Uneasy Alliance", dans *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*, sous la dir. de Seyla Benhabib et al., p. 17-34. Coll. « Thinking Gender », New York/Londres, Routledge.

b. _____. 1995. "Subjectivity, Historiography, and Politics: Reflections on the 'Feminism/Postmodernism Exchange'", dans *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*, sous la dir. de Seyla Benhabib, et al. p. 107-125. Coll. "Thinking Gender", New York/Londres, Routledge.

BLAIS, Mélissa. 2008. « Féministes radicales et hommes proféministes : alliances piégées », dans *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*, sous la dir. de Francis Dupuis-Déri, p. 147-175. Montréal, Lux.

BRAIDOTTI, Rosi. 1994. "Sexual Difference as a Nomadic Project", dans *Nomadic Subjects. Embodiment and Sexual Difference in Contemporary Feminist Theory*, p. 146-172. Coll. "Gender and Culture", New York, Columbia University Press.

BUNCH, Charlotte. 1975. "Lesbians in Revolt", dans *Lesbianism and the Women's Movement*, sous la dir. de Nancy Myron et Charlotte Bunch, p. 174-178. Baltimore, Diana Press.

BUTLER, Judith. 2006. « Hors de soi : Les limites de l'autonomie sexuelle », dans *Défaire le genre*, [traduit de l'anglais par Maxime Cervulle], p. 31-55. Paris, Éditions Amsterdam, (1^{ère} édition : 2004).



- _____. 2006. « La fin de la différence sexuelle », dans *Défaire le genre*, [traduit de l'anglais par Maxime Cervulle], p. 201-231. Paris, Éditions Amsterdam, (1^{ère} édition : 2004).
- _____. 1992. "Contingent Foundations: Feminism and the Question of Postmodernism", dans *Feminists Theorize the Political*, sous la dir. de Judith Butler et Joan W. Scott, p. 3-21. New York/Londres, Routledge.
- CALIFIA, Pat. 2003. « Retour de manivelle : la transphobie chez les féministes », dans *Le mouvement transgenre : changer de sexe*, p. 123-169. Paris, EPEL.
- CARVER, Terrel. 2000. « Théories politiques féministes et théories postmodernes du genre », dans *Genre et politique. Débats et perspectives*, sous la dir. de Ballmer-Cao Thanh-Huyen, Véronique Mottier et Léa Sgier, p. 455-50. Paris, Gallimard.
- * CASTRO, Ginette. 1984. *Radioscopie du féminisme américain*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 47-71.
- b. COLLIN, Françoise. 1992. « Le féminisme : fin ou commencement de la mixité ? », dans *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, sous la dir. de Claudine Baudoux et Claude Zaidman, p. 249-260. Paris, Édition L'Harmattan.
- _____. 1989. « L'irreprésentable de la différence des sexes », dans *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, sous la dir. d'Anne-Marie Daune-Richard et al., p. 27-41. Coll. « Petite Collection CEFUP », Paris, Éditions Université de Provence.
- _____. 1986. « Le féminisme et la crise du moderne », dans *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 70*, sous la dir. de Diane Lamoureux, p. 7-16. Coll. « Itinéraires féministes », Montréal, Les éditions du remue-ménage.
- DE SÈVE, Micheline. 2009. « L'entre nous féministe. En guise de conclusion... », dans *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ?*, sous la dir. de Francine Descarries et Lyne Kurtzman, p. 125-130. Les Cahiers de l'IREF, Montréal, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, n° 19.
- _____. 1999. « Les féministes Québécoises et leur identité civique », dans *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*, sous la dir. de Diane Lamoureux, Chantal Maillé et Micheline de Sève, p. 167-184. Coll. « Itinéraires féministes », Montréal, Les éditions du remue-ménage.
- DEPELTEAU, Julie et Stéphanie Mayer. 2011. « En théorie c'est de la pratique », dans *Remous, ressacs et dérivations autour de la troisième vague féministe*, sous la dir. de Mercédès Baillarger et les Déferlantes, p. 163-181. Montréal, Les éditions du remue-ménage.
- DURIEZ, Hélène. 2009. « Des féministes chez les libertaires. Remue-Ménage dans le foyer anarchiste », dans *Le sexe du militantisme*, sous la dir. d'Olivier Fillieule et de Patricia Roux, p. 167-186. Coll. « Sciences Po. Sociétés en mouvement », Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

- ELLIOT, Patricia. 2010. "Feminist Embattlement on the Field of Trans", dans *Debates in Transgender, Queer, and Feminist Theory. Contested Sites*, p. 17-32. Burlington, Ashgate.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique. 1997. « Le féminisme des années 1970 », dans *Encyclopédie politique et historique des femmes : Europe, Amérique du Nord*, sous la dir. de Christine Fauré, p. 729-770. Paris, Presses Universitaires de France.
- FRYE, Marilyn. 1983. "Some Reflections on Separatism and Power", dans *The Politics of Reality: Essays in Feminist Theory*, p. 95-109. New York, The Crossing Press/Trumansbury.
- FUSS, Diana. 1989. "Reading Like a Feminist", dans *Essentially Speaking. Feminism, Nature and Difference*, p. 23-37. New York/Londres, Chapman and Hall/Routledge.
- * a. GALERAND, Elsa. 2009. « Sur l'intégration dissymétrique des contradictions de sexes et de classe dans le corpus revendicatif de la Marche Mondiale des Femmes de 2000 », dans *Le sexe du militantisme*, sous la dir. d'Olivier Fillieule et de Patricia Roux, p. 225-241. Coll. « Sciences Po. Sociétés en mouvement », Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- b. _____. 2009. « Classe de sexe ou contradictions entre femmes : un faux dilemme », *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ?*, sous la dir. de Francine Descarries et Lyne Kurtzman, p. 107-124. Les Cahiers de l'IREF, Montréal, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, n° 19.
- GARDEY, Delphine et Ilana Löwy. 2000. « Introduction. Pour en finir avec la nature », dans *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, sous la dir. de Delphine Gardey et Ilana Löwy, p. 9-28. Coll. « Histoire des sciences, des techniques et de la médecine », Paris, Éditions des archives contemporaines.
- GUBERMAN, Nancy. 2004. « Appropriation du pouvoir et démocratie : l'un va-t-il sans l'autre ? », dans *Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes*, sous la dir. de Nancy Guberman, p. 45-75. Montréal, Éditions Saint-Martin.
- HABIB, Claude. 1992. « Liberté, égalité, mixité », dans *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, sous la dir. de Claudine Baudoux et Claude Zaidman, p. 279-289. Paris, Édition L'Harmattan.
- HARDING, Sandra. 1998. "Can Men Be Subjects of Feminist Thought?", dans *Men Doing Feminism*, sous la dir. de Tom Digby, p. 171-195. New York/Londres, Routledge.
- * HARTMANN, Heidi. 1997. "The Unhappy Marriage of Marxism and Feminism. Towards a More Progressive Union", dans *The Second Wave. A Reader in Feminist Theory*, sous la dir. de Linda Nicholson, p. 97-122. New York/Londres, Routledge.
- hooks, bell. 1984. "Men: Comrades in Struggle", dans *Feminist Theory. From Margin to Center*, sous la dir. de bell Hooks, p. 67-81. Boston, South End Press.
- KENDEL, Monica et al. 1997. "Feminist and Lesbian Opinions about Transsexuals", dans *Gender Blending*, sous la dir. de Bonnie Bullough et al., p. 146-157. Amherst, Prometheus Books.



- KERGOAT, Danièle. 2009. « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, sous la dir. d'Elsa Dorlin, p. 111-125. Paris, Presses universitaires de France.
- KIMMEL, Michael S. 1998. "Who's Afraid of Men doing Feminism?", dans *Men Doing Feminism*, sous la dir. de Tom Digby, p. 57-68. New York/Londres, Routledge.
- LAMOUREUX, Diane. 1998. « Agir sans "nous" », dans *Les limites de l'identité sexuelle*, sous la dir. de Diane Lamoureux, p. 87-108. Coll. « Itinéraires féministes », Montréal, Les éditions du remue-ménage.
- LEDUC, Véro et Coco Riot. 2011. « Dans l'alcôve : tête à tête *queer* sur les défis de la troisième vague féministe », dans *Remous, ressacs et dérivations autour de la troisième vague féministe*, sous la dir. de Mercédès Baillargeon et les Déferlantes, p. 199-224. Montréal, Les éditions du remue-ménage.
- a. LLOYD, Moya. 2005. "Essentialism a Risk Worth Taking?", dans *Beyond Identity Politics: Feminism, Power & Politics*, p. 55-71. Londres, SAGE.
- b. _____. 2005. "Radical Democracy and inessential coalitions", dans *Beyond Identity Politics: Feminism, Power & Politics*, p. 152-169. Londres, SAGE.
- LYOTARD, Jean-François. 1979. « Introduction », dans *La Condition postmoderne : rapport sur le savoir*, p. 7-11. Coll. « Critique », Paris, Les Éditions de Minuit.
- MAILLÉ, Chantal. 1999. « Matériaux pour penser un Québec féministe postmoderne », dans *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*, sous la dir. de Diane Lamoureux, Chantal Maillé et Micheline de Sève, p. 145-165. Coll. « Itinéraires féministes », Montréal, Les éditions du remue-ménage.
- MASSON, Sabine. 2009. « Sexe, race et colonialité : point de vue d'une épistémologie postcoloniale latino-américaine et féministe », dans *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, sous la dir. d'Elsa Dorlin, p. 183-200. Paris, Presses Universitaires de France.
- MATHIEU, Nicole-Claude. 1989. « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », dans *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, sous la dir. d'Anne-Marie Daune-Richard et al., p. 109-147. Coll. « Petite collection CEFUP », Paris, Éditions Université de Provence.
- MOHANTY, Chandra Talpade. 2003. "Sisterhood, Coalition and the Politics of Experience", dans *Feminism without Borders: Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, p. 106-124. Londres, Duke University Press.
- MOUFFE, Chantal. 2000. « Féminisme, citoyenneté et démocratie plurielle », dans *Genre et politique. Débats et perspectives*, sous la dir. de Ballmer-Cao Thanh-Huyen, Véronique Mottier et Léa Sgier (Textes rassemblés et présentés), p. 167-197. Paris, Gallimard.

- NICKI, A. 2006. "Women's Spaces Are Not Trans Spaces: Maintaining Boundaries of Respect", dans *Trans/Forming Feminisms: Trans/Feminist Voices Speak Out*, sous la dir. de Krista Scott-Dixon, p. 154-160. Toronto, Sumach Press.
- OKIN, Susan Moller. 2000. « Le genre, le public et le privé », dans *Genre et politique. Débats et perspectives*, sous la dir. de Ballmer-Cao Thanh-Huyen, Véronique Mottier et Léa Sgier (Textes rassemblés et présentés), p. 345-390. Paris, Gallimard.
- PATEMAN, Carole. 2000. « Féminisme et démocratie », dans *Genre et politique. Débats et perspectives*, sous la dir. de Ballmer-Cao Thanh-Huyen, Véronique Mottier et Léa Sgier (Textes rassemblés et présentés), p. 89-119. Paris, Gallimard.
- ** PRINGLE, Rosemary et Sophie WASTON. 1992. "Women's Interests and the Post-Structuralist State", dans *Destabilizing Theory*, sous la dir. de Michèle Barrett et Anne Phillips, p. 53-73. Cambridge, Polity Press.
- RANCIÈRE, Jacques. 2004. « La communauté des égaux », dans *Aux bords du politique*, p. 129-174. Paris, Gallimard.
- _____. 1995. « Le tort : politique et police », dans *La Mésentente. Politique et Philosophie*, p. 43-67. Paris, Éditions Galilée.
- ROMITO, Patrizia. 2006. « À la base de ce livre, un corpus », dans *Un silence de mortes. La violence masculine occultée* [traduit de l'italien par Jacqueline Julien], p. 59-72. Paris, Éditions Syllepse.
- SCOTT, W. Joan. 1990. "Deconstructing Equality-versus-Difference: Or, the Uses of Post-Structuralist Theory for Feminism", dans *Conflicts in Feminism*, p. 134-148. New York, Routledge.
- SPELMAN, Elizabeth V. 1990. "Preface", dans *Inessential Woman. Problems of Exclusion in Feminist Thought*, p. ix-xiii. Boston, Beacon Press.
- SREEDHAR, Susanne et Michael Hand. 2006. "The Ethics of Exclusion: Gender and Politics at the Michigan Women's Music Festival", dans *Trans/Forming Feminisms: Trans/Feminist: Voices Speak Out*, sous la dir. de Krista Scott-Dixon, p. 161-169. Toronto, Sumach Press.
- STERBA, James P. 1998. "Is Feminism Good for Men and Are Men Good for Feminism?", dans *Men Doing Feminism*, sous la dir. de Tom Digby, p. 291-304. New York/Londres, Routledge.
- UTTAL, Lynet. 1990. "Inclusion Without Influence: The Continuing Tokenism of Women of Color", dans *Making Face. Making Soul. Haciendo Caras. Creative and Critical Perspectives by Feminists of Color*, sous la dir. de Gloria Anzaldúa, p. 42-45. San Francisco, Aunt Lute Books.
- VAN DEN WIJNGAARD, Marianne. 1997. "Femininity and Women in Biology and Feminist Theory", dans *Reinventing the Sexes. The Biomedical Construction of Femininity and Masculinity*, p. 1-25. Bloomington, Indiana University Press.



- a. WEEDON, Chris. 1997. "Principle of Poststructuralism", dans *Feminist Practice and Poststructuralist Theory*, p. 12-41. Cambridge, Blackwell Publishers.
- b. WEEDON, Chris. 1997. "Feminism and Postmodernism", dans *Feminist Practice and Poststructuralist Theory*, p. 170-180. Cambridge, Blackwell Publishers.
- YOUNG, Iris Marion. 1995. "Together in Difference: Transforming the Logic of Group Political Conflict", dans *The Rights of Minority Cultures*, sous la dir. de Will Kymlicka, p. 155-176. New York, Oxford University Press.
- ** YUVAL-DAVIS, Nira. 1998. "Beyond Differences. Women, Empowerment and Coalition Politics", dans *Gender, Ethnicity and Political Ideologies*, sous la dir. de Nickies Charles et Helen Hintjens, p. 168-189. New York/Londres, Routledge.
- ZAIDMAN, Claude. 1992. « Présentation », dans *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, sous la dir. de Claudine Baudoux et Claude Zaidman, p. 7-12. Paris, Édition L'Harmattan.
- ZINN, Maxine Baca, Lynn Weber Cannon, Elizabeth Higginbotham et Bonnie Thornton Dill. 1990. "The Costs of Exclusionary Practices in Women's Studies", dans *Making Face. Making Soul. Haciendo Caras. Creative and Critical Perspectives by Feminists of Color*, sous la dir. de Gloria Anzaldúa, p. 29-41. San Francisco, Aunt Lute Books.

Communication scientifique

- JOSSIN, Ariane et Lilian Mathieu. 2010. « Féminisme et altermondialisme. Le cas du Point G au contre-sommet d'Annemasse », [document inédit], Colloque international « Les féministes de la 2^e vague », Angers, 20-22 mai.

Mémoire

- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC. 1990. Mémoire présenté à la *Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec par la Fédération des femmes du Québec*, Montréal, novembre, 34 p.

Mémoires de maîtrise et thèse de doctorat

- BARIL, A. 2005. *Judith Butler et le féminisme postmoderne. Analyse théorique et conceptuelle d'un courant controversé*, Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 241 p.
- BERNARD, Annie. 1998. *L'action politique féministe et le défi postmoderne*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 102 p.
- DEPELTEAU, Julie. 2010. *Subjectivité, différence, interconnexion et affiliation. Les théorisations de Gloria E. Anzaldúa contre l'exclusion*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 114 p.

LAMOUREUX, Diane. 1982. *Les difficultés d'émergence d'un mouvement autonome de femmes au Québec*, Thèse de doctorat, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, 283 p.

THÉROUX-SÉGUIN, Julie. 2007. *L'unité, la binarité, la multiplicité. Une approche postmoderne et postcoloniale du féminisme*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 121 p.

THIBERT, Manon. 1986. *Le courant radical du féminisme au Québec de 1969 à 1984*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 133 p.

Monographies ou ouvrages collectifs

* BADINTER, Élisabeth. 2003. *Fausse route*, Paris, Jacob, 221 p.

BARIL, Alexandre. 2010. *L'opposition binaire entre essentialisme et constructivisme en philosophie. Réel antagonisme ou faux débat ?*, [document inédit], Montréal, Université du Québec à Montréal, 70 p.

BAUDOUX, Claudine et Claude Zaidman. 1992. *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, Paris, Édition L'Harmattan, 302 p.

BEAUCHAMP, Colette. 1994. *Pour changer le monde. Le forum Pour un Québec féminin pluriel*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 149 p.

* BEAUDET, Pierre. 2008. *On a raison de se révolter. Chroniques des années 70*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 247 p.

* BELLEAU, Josée. 1996. *Le féminisme « tricoté serré » en question. Perspectives de Québécoises de minorités ethnoculturelles*, Québec, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, Coll. « Cahiers de recherche du GREMF », n° 74, 166 p.

* BENHABIB, Seyla et al. (dirs.). 1995. *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*, Coll. "Thinking Gender", New York/Londres, Routledge, 176 p.

BRAIDOTTI, Rosi. 2009. *La philosophie. Là où on ne l'attend pas*, Paris, Larousse, 286 p.

* BUTLER Judith et Joan W. SCOTT (dirs.). 1992. *Feminists Theorize the Political*, New York/Londres, Routledge, 485 p.

BUTLER, Judith. 2005. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, [traduit de l'anglais par Cynthia Kraus], Paris, La découverte/Poche, (1^{ère} édition : 1990), 284 p.

CHAPONNIERE, Corinne et Martine Chaponnière. 2006. *La mixité. Des hommes et des femmes*, Coll. « Gollion », Paris, Infolio Éditions, 157 p.

CHAR, René. 1946. *Feuillets d'Hypnos*, Paris, Gallimard, 97 p.



- * COLLECTIF CLIO [DUMONT, Micheline et *al.*]. 1992. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 646 p.
- * DALY, Mary. 1968. *Le deuxième sexe contesté*, Coll. « Constantes », Montréal, Éditions HMH, 213 p.
- * DELPHY, Christine. 2001. *L'ennemi principal*, Coll. « Nouvelles questions féministes », Paris, Éditions Syllepse, 2 volumes.
- DESCARRIES, Francine et Lyne KURTZMAN (dirs.). 2009. *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ?*, Les Cahiers de l'IREF, Montréal, Institut de recherches et d'études féministes, UQAM, n° 19, 133 p.
- DESCARRIES-BÉLANGER, Francine et Shirley Roy. 1988. *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée. Essai de typologie*, Les Documents de l'ICREF, n° 19, ICREF/CRIAW, 40 p.
- DE SÈVE, Micheline. 1985. *Pour un féminisme libertaire*, Montréal, Boréal Express, 154 p.
- DIGBY, Tom (dir.). 1998. *Men Doing Feminism*, New York/Londres, Routledge, 359 p.
- DUMONT, Micheline et Louise Toupin. 2003. *La pensée féministe au Québec. Anthologie, 1900-1985*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 750 p.
- * EL YAMANI, Myriame. 1998. *Médias et féminismes. Minoritaires sans paroles*, Coll. « Logiques sociales », Paris/Montréal, Éditions L'Harmattan, 268 p.
- * FILLARD, Claudette et Colette Collomb-Boureau. 2003. *Les mouvements féministes américains*, Coll. « Les essentiels de la civilisation anglo-saxonne », Paris, Éditions Ellipses, 192 p.
- * FIRESTONE, Shulamith. 1972. *La dialectique du sexe. Le dossier de la révolution féministe*, Paris, Éditions Stock, (1^{ère} édition : 1970), 306 p.
- * FRIEDAN, Betty. 1975. *La femme mystifiée*, Coll. « Femme », [traduit de l'américain par Yvette Roudy], Paris, Denoël-Gonthier, (1^{ère} édition : 1964), 450 p.
- * GILLIGAN, Carol. 1986. *Une si grande différence*, Paris, Éditions Flammarion, (1^{ère} édition : 1982), 269 p.
- GILMAN, Charlotte Perkins. 1979. *Herland*, New York, Pantheon Books, (1^{ère} édition : 1915), 147 p.
- * GODINEAU, Dominique. 1988. *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française (1789-1795)*, Aix-en-Provence, Alinéa, 420 p.
- * GUADILLA, Naty Garcia. 1981. *Libération des femmes le M.L.F. Mouvement de libération des femmes*, Coll. « Le sociologue 48 », Paris, Presses Universitaires de France, 146 p.
- * HÉRITIER, Françoise. 1996. *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 2 volumes.

- * HEYES, Cressida J. 2000. *Line Drawings*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 223 p.
- HIRARA, Helena et al. (dirs.). 2004. *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses Universitaires de France, (1^{ère} édition : 2000), 315 p.
- * HIRSCH, Marianne et Evelyn Fox Keller (dirs.). 1990. *Conflicts in Feminism*, New York/Londres, Routledge, 397 p.
- * IRIGARAY, Luce. 1977. *Ce sexe qui n'en est pas un*, Coll. « Critique », Paris, Éditions de Minuit, 217 p.
- LAMOUREUX, Diane. 2010. *Pensées rebelles. Autour de Rosa Luxembourg, Hannah Arendt et Françoise Collin*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 200 p.
- _____. 1986. *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 70*, Coll. « Itinéraires féministes », Montréal, Les éditions du remue-ménage, 168 p.
- LAMOUREUX, Diane (dir.). 1998. *Les limites de l'identité sexuelle*, Coll. « Itinéraires féministes », Montréal, Les éditions du remue-ménage, 195 p.
- LAMOUREUX, Diane, Chantal Maillé et Micheline de Sève (dirs.). 1999. *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*, Coll. « Itinéraires féministes », Montréal, Les éditions du remue-ménage, 204 p.
- LAQUEUR, Thomas. 1992. *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, [traduit de l'anglais par Michel Gautier], Coll. « NRF essais », Paris, Gallimard, (1^{ère} édition : 1990), 357 p.
- LECLERC, Annie. 1974. *Parole de femme*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 196 p.
- * MALSON, Micheline R. (dir.). 1989. *Feminist Theory in Practice and Process*, Chicago, University of Chicago Press, 368 p.
- MARQUES-PEREIRA, Bérengère. 2003. *La citoyenneté politique des femmes*, Coll. « Compact civils », Paris, Armand Colin, 215 p.
- * MILLETT, Kate. 1983. *La politique du mâle*, Coll. « Points », Paris, Stock, 461 p.
- * MILLOT, Catherine. 1991. *Horsexe: Essay on Transsexuality*, New York, Autonomédia, 148 p.
- * NASH, Mary. 1977. *Femmes libres. Espagne : 1936-1939*, Paris, La Pensée Sauvage, 203 p.
- O'LEARY, Véronique et Louise Toupin. 1982. *Québécoises deboutte ! Une anthologie de textes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975)*, Tome 1, Coll. « Mémoires de femmes », Montréal, Les éditions du remue-ménage, 212 p.
- OLLIVIER, Michèle et Manon Tremblay. 2000. *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Coll. « Outils de recherche », Paris/Montréal, Éditions L'Harmattan, 256 p.



- * PATEMAN, Carole. 1988. *The Sexual Contract*, Stanford, Stanford University Press, 264 p.
- * PIOTTE, Jean-Marc. 1987. *La communauté perdue. Petite histoire des militantismes*, Coll. « Études québécoises », Montréal, VLB, 140 p.
- ** RAYMOND, Janice G. 1979. *The Transsexual Empire: the Making of the She-Male*, Boston, Beacon Press, 256 p.
- * REED, Evelyn. 1981. *Les femmes. Caste, classe ou sexe opprimé ?*, Montréal, Éditions d'avant-garde, (1^{ère} édition : 1975), 19 p.
- RIZZOLI, Carmen et al. 1982. *Sans fleurs ni couronnes. Bilan Des luttes et des rires de femmes*, Montréal, Des luttes et des rires de femmes, 173 p.
- SCOTT, Joan W. 2009. *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*, [traduit de l'anglais par Claude Servan-Schreiber], Coll. « À venir », Paris, Fayard, 176 p.
- _____. 1998. *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, [traduit de l'anglais par Marie Bourdé et Colette Pratt], Paris, Bibliothèque Albin Michel de l'histoire, (1^{ère} édition : 1996), 287 p.
- SCOTT-DIXON, Krista (dir.). 2006. *Trans/Forming Feminisms: Trans/Feminist Voices Speak Out*, Toronto, Sumach Press, 280 p.
- ** SEGAL, Lynne. 1990. *Slow Motion: Changing Masculinities, Changing Men*, New York/Londres, Routledge, 420 p.
- TARDY, Évelyne et André Bernard. 1995. *Militer au Féminin dans la Fédération des femmes du Québec et dans ses groupes affiliés*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 191 p.
- THANH-HUYEN, Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Léa Sgier (Textes rassemblés et présentés). 2000. *Genre et politique. Débats et perspectives*, Paris, Gallimard, 542 p.
- * WARREN, Jean-Philippe. 2007. *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Coll. « Études québécoises », Montréal, VLB, 252 p.
- WELZER-LANG, Daniel. 2008. *Les hommes et le masculin*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 347 p.
- WITTIG, Monique. 2001. *La pensée straight*, Coll. « Modernes Balland », Paris, Éditions Balland, (1^{ère} édition : 1982), 157 pages.

Textes consultés en ligne

- BLAIS, Mélissa et Francis Dupuis-Déri. 2008. « *La rencontre du féminisme et de l'antiracisme. Entretien avec Christine Delphy* », n° 23 (février-mars). En ligne : <http://www.ababord.org/spip.php?article726>

- DELPHY, Christine. 2005. « *Nos amis et nous (Deuxième partie), La révolution : prise de conscience ou match de foot ?* », 17 juin. En ligne : <http://lmsi.net/spip.php?article430>
- _____. 2004. « Retrouver l'élan du féminisme », *Le Monde diplomatique*, mai, p. 24-25. En ligne : <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/DELPHY/11173>
- FORTIER, Ashley et al. 2008. « Questionnements sur la compréhension de militantEs libertaires queer et féministes au Québec à l'égard du « nous-femmes » et de la non-mixité : recoupements et divergences », 76^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), UQAM, mai. En ligne : <http://www.crac-kebec.org/files/NsFemmesAcfas08.pdf>
- hooks, bell. 1986. "Sisterhood: Political Solidarity between Women", *Feminist Review*, n° 23, juin, p. 125-138. En ligne : <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/1394725.pdf>
- KOYAMA, Emi. 2000. "Whose Feminism is it Anyway? The Unspoken Racism of the Trans Inclusion Debate". En ligne : <http://eminism.org/readings/pdf-rdg/whose-feminism.pdf>
- LA SOLIDAIRE INSURGÉE. 2010. « Ce qu'est le féminisme radical », décembre. En ligne : <http://sisyphe.org/spip.php?article3728>.
- LORTIE, Marie-Claude. 2010. « Les femmes ont besoin d'une nouvelle voix », *La Presse*, 9 octobre. En ligne : http://www.cyberpresse.ca/chroniqueurs/marie-claude-lortie/201010/09/01-4331127-les-femmes-ont-besoin-dune-nouvelle-voix.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers &utm_contenuinterne=cyberpresse_B13b_marie-claude-lortie_3273_section_POS1
- RASSEMBLEMENT TOUJOURS REBELLES. 2011. « Définition de la non-mixité pour le rassemblement de 2011 ». En ligne : <http://www.rebelles.org>
- TOUPIN, Louise. 1998. « Les courants de pensée féministe », 34 p. En ligne : http://classiques.uqac.ca/contemporains/toupin_louise/courants_pensee_feministe/courants_pensee_feministe.pdf
- VARIKAS, Eleni. 2004. « Féminisme, modernité, postmodernisme : pour un dialogue des deux cotés de l'océan », *Multitudes Web*. En ligne : <http://multitudes.samizdat.net/Feminisme-modernite-postmodernisme>